

LE MOYEN-DUC



Revue ornithologique de la LPO Yonne
N° 21 - Année 2012



LE MOYEN-DUC

N° 21 - Année 2012

LE MOYEN-DUC

Directeur de la publication :
Guy Hervé

Comité de lecture :
**Cécilia Agier,
Émeline et François Bouzendorf,
Guy Hervé, Maxime Jouve,
Alain et Simon Rolland,**

Ont collaboré à ce numéro :
**Émeline et François Bouzendorf,
Patrick Dagnas, Guy Hervé,
Johann Pitois, Alain Rolland**

Illustrations :
**Simon-Pierre Babski,
Aline Bonnet,
Émeline et François Bouzendorf,
Samuel Desbrosses,
Bernard Fontaine,
Philippe Gayet, Pierre Germond,
Sylvain Houpert, Laurent Joly,
Jean-Paul Leau, E. Norois,
Alain Rolland,
Antoine Rougeron,
Sylvain Vincent, Carole Zakin**

En couverture :
page 1 : Balbuzard pêcheur
dernière : Pic vert,
Rougequeue à front blanc,
Merle noir, Grande Aigrette
Fauvette à tête noire,
Grèbes huppés,
Mésange nonnette,
Guêpier d'Europe

Photos : **Jean-Paul Leau**

Mise en pages :
Maurice Lartigue

Impression :
**SIGG
Les Grands-Thénards
89150 Domats
Tél. : 03 86 86 48 30**

Ce bulletin est imprimé
avec des encres végétales sur papier
à 100 % recyclé pour l'intérieur,
et à 60 % recyclé pour la couverture.

Au sommaire

- 2 Éditorial
- 3 Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzards pêcheurs en Bourgogne
- 9 Nidification du Guêpier d'Europe en haute vallée de l'Yonne
- 12 Reproduction de l'Échasse blanche dans l'Yonne, en 2011
- 14 Bilan 2011 du programme STOC dans l'Yonne
- 23 9^e rapport du Comité d'homologation régional
- 40 Capture et première mention d'un Pouillot à grands sourcils en Bourgogne
- 45 Quatre années d'étude sur la fréquentation hivernale d'une mangeoire
- 54 Nouvelle contribution à la connaissance de la reproduction de l'Hirondelle rustique dans l'Yonne

Les contenus des différents articles de ce bulletin n'engagent que leurs auteurs respectifs.
Attention : aucune reproduction ou utilisation des informations contenues dans ce bulletin ne pourra avoir lieu sans l'autorisation écrite de la LPO Yonne.

Avec le soutien de



Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne

19, rue de La Tour-d'Auvergne, 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 48 31 94 - E-mail : yonne@lpo.fr



Bonnes nouvelles ?

C'est toujours un grand bonheur quand les plus passionnés de nos ornithologues découvrent de nouvelles espèces d'oiseaux nicheuses ou de passage dans notre département ! En 2011, et de nouveau cette année, un couple de Balbuzard pêcheur a niché en Puisaye, élargissant la zone de nidification de "l'aigle pêcheur" bien présent en forêt d'Orléans, proche de son lieu de pêche de prédilection, la Loire.

Ce n'est pas la seule nouvelle espèce nicheuse découverte ces derniers temps dans l'Yonne. Même si on possédait déjà quelques indices récents de leur présence sur l'Armançon, de nombreux couples de Guêpiers d'Europe ont été détectés cet été, sur le cours de l'Yonne, lors d'une sortie en kayak, agréable et silencieuse approche à l'observation des oiseaux ! Plus occasionnelle, une nidification d'Échasse blanche a été observée en 2011 dans une gravière, le long de l'Armançon, même si une plus ancienne avait déjà été constatée en 2004. Ces nidifications d'espèces rares dans notre région vous sont relatées dans ce numéro 21 du *Moyen-Duc*.

D'autres espèces remarquables, souvent de passage en Bourgogne, vous sont décrites tous les ans à travers le rapport du CHR. Celui de l'année 2010 ne déroge pas à la règle mais, en 2011, une espèce nouvelle a été observée dans l'Yonne, à Saint-Julien-du-Sault : un Pouillot à grands sourcils. L'oiseau, sa biologie et son statut, vous sont révélés dans ce numéro.

Alors, l'apparition de ces nouvelles espèces dans l'Yonne sont-elles de bonnes nouvelles et prouvent-elles la bonne santé de l'avifaune icaunaise ? À la lecture du bilan 2011 du rapport STOC, c'est malheureusement loin d'être le cas et, même si les conditions climatiques du printemps de l'année 2011 ont été favorables à la reproduction des oiseaux – à ce sujet, on peut craindre que celui de 2012 leur soit d'un sort contraire –, de nombreux oiseaux "communs" sont en forte régression.

Le Bouvreuil pivoine, les Pies-grièches, l'Alouette des champs, le Pouillot véloce et la Linotte mélodieuse en sont les principales victimes ! La transformation et bien plus encore la disparition des milieux favorables à ces espèces n'y sont pas pour rien... Et puis, les hirondelles se portent mal, la Chevêche d'Athéna, année après année, donne de moins en moins de signes de vie.

S'il est donc toujours réjouissant de voir apparaître de nouvelles espèces dans notre département, il est malheureusement inquiétant de voir régresser les oiseaux les plus communs comme est des plus ténus l'espoir de voir nicher de nouveau dans l'Yonne l'Outarde canepetière, le Râle des genêts ou la Pie-grièche grise ! À l'heure des réflexions conduites en Région Bourgogne sur la mise en place de la stratégie régionale de la biodiversité, faisons le vœu que l'ensemble des acteurs y participant, œuvre dans le même sens pour la protection des habitats et de leurs espèces, dans le but de maintenir un équilibre entre la protection de la nature et les activités humaines.

GUY HERVÉ, *Président de la LPO Yonne.*



FAMILLE DE BALBUZARDS PÊCHEURS AU NID, EN PUISAYE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzard pêcheur en Bourgogne

Résumé

En 2011, un couple de Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) a niché avec succès dans l'Yonne, marquant ainsi la recolonisation par l'espèce d'une nouvelle région française. Ce couple s'est installé en Puisaye au sud-ouest de l'Yonne dans un habitat naturel dont le réseau hydrographique et les boisements offrent à cette espèce des ressources piscicoles et des emplacements potentiels de nids. Le site de reproduction présente des caractéristiques écologiques et géographiques caractéristiques du centre de la France, mais se situe à quelques kilomètres du couple présent en Lorraine en septembre 2011, ce qui suggère une possible colonisation.

Introduction

La population nicheuse du Balbuzard pêcheur en France compte aujourd'hui deux entités distinctes, l'une en France continentale et l'autre en Corse. La dynamique notée au centre de la France est très forte (WAHL & BARBRAUD, 2005), à tel point que, depuis 2009, les couples reproducteurs continentaux sont plus nombreux qu'en Corse (in press).

La dispersion d'individus issus du noyau originel de la forêt d'Orléans, bien documentée grâce au baguage (Wahl, 1999, 2001), conduit à l'installation de couples dans de nouveaux secteurs proches, mais l'espèce niche désormais dans le Centre (BOUZENDORF & BOUZENDORF, 2012), l'Indre-et-Loire et la Loire (BOUZENDORF & BOUZENDORF, 2012). La recolonisation du territoire se poursuit également vers l'est avec la découverte en 2011, d'un couple nichant avec succès dans l'Yonne, une première en Bourgogne (BOUZENDORF & BOUZENDORF, 2012). À l'écart de ce contexte, le couple présent en Lorraine profite de la dynamique allemande (HIRTZ & HIRTZ, 2011).

Même si les preuves formelles sont rares, le Balbuzard pêcheur a anciennement niché en Bourgogne (THIAULT ET AL., 2004), et plus précisément en Saône-et-Loire (DE LA COMBLE & POTY, 1958 ; AOMSL, 2012) et en Côte-d'Or (DE VOGÜE, 1948). Sa disparition a probablement accompagné le déclin général de l'espèce au XIX^e siècle et il « n'a jamais été trouvé nicheur certain en Bourgogne au XX^e siècle » (STRENN, 2000).

Espèce cosmopolite, le Balbuzard pêcheur fréquente aussi bien les habitats littoraux marins (côtes rocheuses) que les habitats continentaux d'eau douce (rivières, étangs). En période de migration, il peut survoler tous les types de milieux et ses axes migratoires ne dépendent pas nécessairement du milieu aquatique (GÉROUDET, 2006).

BALBUZARD PÊCHEUR (F. BOUZENDORF).



En revanche, en période de reproduction, la disponibilité en grands arbres et en ressources alimentaires sont deux facteurs essentiels à son installation. En France continentale, il s'établit donc dans de vastes massifs forestiers proches de sites de pêches suffisamment poissonneux (THIBAUT ET AL., 2004).

Cet article vise à montrer que le choix de l'habitat du Balbuzard pêcheur en période de reproduction est dicté par des exigences écologiques très précises. À travers une synthèse bibliographique et l'exemple du couple nouvellement installé dans l'Yonne, nous décrivons l'habitat d'ensemble ainsi que l'environnement immédiat du nid afin d'en dégager les composantes générales mais aussi quelques particularités. Ces éléments contribueront, nous l'espérons, à mieux faire connaître les besoins écologiques de l'espèce pour orienter les ornithologues bourguignons dans leur recherche d'autres couples dans la région.

Environnement général : la Puisaye bocagère

Le couple de Balbuzards pêcheurs découvert dans l'Yonne, en 2011, s'est installé dans la région naturelle de la Puisaye bocagère, au sud-ouest de l'Yonne. La Puisaye bocagère est un système de bocage haut associé à de nombreux boisements qui s'étend sur environ 370 km² (données DREAL Bourgogne 2009). Les surfaces boisées (composées à 98 % de feuillus) et les terres agricoles (dont 49 % de prairies et 43 % de terres arables) se partagent de manière pratiquement équivalente l'ensemble de ce territoire (données CORINE LAND COVER 2006). Le tissu urbain est très faible (0,005 %) alors que les surfaces en eau (0,01 %) constituent l'autre composante principale du paysage de la Puisaye. En effet, plusieurs réservoirs ont été construits pour alimenter en eau le canal du Briare permettant la navigation entre la Loire et la Seine. Le plus important, le lac du Bourdon, sur la commune de Saint-Fargeau, s'étend sur 1,7 km². Le complexe des surfaces en eau comprend également de nombreux étangs forestiers, dont certains sont inscrits au réseau Natura 2000 au titre de la "directive Habitats". La plupart est toutefois située dans des domaines privés clôturés aux confins du département, en limite avec la Nièvre.

Le réseau hydrographique de la Puisaye se prolonge également vers l'ouest où il est connecté au réseau d'étangs du Loiret, en particulier l'étang de la Grande-Rue et l'étang de la Tuilerie. Outre sa relative proximité avec le massif de la Forêt d'Orléans (environ 60 km), la Puisaye partage donc certaines caractéristiques paysagères susceptibles d'offrir à la fois des supports de nids potentiels et des ressources piscicoles suffisantes.

La différence fondamentale par rapport à l'ensemble de la population du centre de la France est l'éloignement de la Loire (ou d'autre rivière majeure) pourtant citée comme site de pêche incontournable et représentant près de la moitié des prélèvements de poissons (PRATZ, 2002). Distant de 25 km, soit au-delà du rayon d'action connu (THIBAUT ET AL., 2004), la Loire n'est pas utilisée comme site de pêche par le couple icaunais. L'ensemble des ressources prélevées nécessaires pour mener à bien la nichée provient donc exclusivement des nombreux étangs qui composent la Puisaye. À noter que l'étang situé le plus près du nid ne semble pas exploité par les oiseaux.

Configuration du site du nid

Le site du nid choisi se trouve sur une petite colline. Cette position dominante qui offre un large panorama est particulièrement recherchée par l'espèce (POOLE, 1989 ; GÉROUDET, 2006 ; DENNIS, 2008).

Le nid est naturel, construit sur un arbre. Aujourd'hui, les supports non naturels participent pleinement à la progression de l'espèce en France (NADAL & TARIEL, 2008). Les plates-formes artificielles judicieusement placées permettent ainsi de pallier le manque d'arbres propices, d'encourager les couples à s'installer sur des sites tranquilles, de remédier à la chute des aires en période hivernale, de retenir les oiseaux de passage ou de limiter les interactions intraspécifiques. En outre, depuis 2006, des pylônes électriques sont utilisés comme supports en Sologne, phénomène déjà répandu en Allemagne. Néanmoins, ce cas bourguignon démontre que l'expansion du Balbuzard pêcheur peut se poursuivre sans intervention humaine.

L'une des caractéristiques de ce nid est lié au fait que l'environnement proche dans un rayon de 1 000 m autour du nid n'est pas exclu-



FIGURE 1. CONFIGURATION DU SITE (NID INDIQUÉ PAR LA FLÈCHE) CHOISI PAR LE COUPLE DE BALBUZARDS PÊCHEURS EN PUISAYE, MAI 2011. NOTER EN ARRIÈRE PLAN LE BOISEMENT JEUNE OÙ DE GRANDS ARBRES ONT ÉTÉ MAINTENUS ET, AU PREMIER PLAN, LA PRAIRIE DE FAUCHE QUI OFFRE UN LARGE ESPACE OUVERT (F. BOUZENDORF).

sivement forestier, contrairement aux nids en forêt d'Orléans (THIOLLAY & WAHL, 1998). Dans notre cas, les prairies et les terres agricoles dominent par rapport au couvert boisé (respectivement 59 % et 41 %, données CORINE LAND COVER 2006). L'arbre support du nid, dont le tronc est parfaitement droit, se trouve à la lisière d'une jeune futaie (âgée d'une dizaine d'années) dans laquelle de vieux chênes et de vieux conifères ont été maintenus (figure 1), ce qui diffère de la forêt

d'Orléans où la parcelle qui abrite l'aire est une futaie arrivée à maturité (PRATZ, 2002). Toutefois, il surplombe une prairie de fauche qui constitue une zone dégagée, également caractéristique des nids de l'espèce.

L'autre caractère remarquable du site de nidification est la proximité de lieux fréquentés par l'homme. Le nid se trouve à 150 m et 300 m de deux exploitations agricoles, une route communale passe à 90 m et la prairie située en

FIGURE 2. VUE DE LA CIME DE L'ARBRE SUPPORT DONT LA FORME TABULAIRE PERMET DE SOUTENIR LE NID, MAI 2011 (F. BOUZENDORF).





contre-bas du nid a été fauchée et mise en bal-lots ! En forêt d'Orléans, les nids se trouvent toujours à plus d'un kilomètre des habitations même si parfois un carrefour forestier ou une route départementale se situent à proximité (PRATZ, 1996 ; THIOLLAY & WAHL, 1998). Néanmoins, ce nid est localisé dans un endroit reculé où la fréquentation humaine est faible et les activités routinières des exploitants n'ont manifestement pas dérangé le couple. De plus, la sensibilisation des habitants et le maintien de la discrétion vis-à-vis de l'emplacement du nid ont contribué à assurer le bon déroulement de la reproduction.

L'arbre support n'est pas l'arbre dominant du boisement mais le seul présentant une cime cassée de forme tabulaire (figure 2) capable de supporter le poids du nid, qui a une épaisseur de près de 1 m en fin de saison (figure 3). Ce dernier se situe au sommet de l'arbre, en position latérale, à 19 m du sol, THIOLLAY & WAHL (1998) citant des hauteurs comprises entre 22 et 30 m de haut. La pointe du tronc cassé constitue un perchoir idéal pour les adultes car il surplombe le nid (figure 4). D'une manière générale, la présence de perchoirs positionnés directement au-dessus



FIGURE 3 : NID DE BALBUZARD PÊCHEUR LORS DU BAGUAGE DES POUSSINS, JUIN 2011 (E. NOROIS).

du nid ou sur de grands arbres dans les alentours (figure 1) est très importante pour assurer une bonne surveillance contre d'éventuels prédateurs ou concurrents (POOLE, 1989).

Le nid est construit sur un Cèdre. D'une manière générale, les conifères sont préférentiellement sélectionnés pour leur robustesse, mais DENNIS (2008) ne cite pas cette essence parmi les arbres utilisés en Écosse. Comme en forêt d'Orléans (THIOLLAY & WAHL, 1998), les nids sont le



FIGURE 4. FEMELLE DE BALBUZARD PÊCHEUR AU SOMMET DU TRONC CASSÉ DE L'ARBRE PORTEUR, SURPLOMBANT DIRECTEMENT LE NID, JUIN 2011 (F. BOUZENDORF).

plus souvent situés au sommet de Pins sylvestres mais d'autres essences peuvent être utilisées comme du Pin noir (THIBAUT ET AL., 2004) voire du Sapin Douglas ou du Séquoia (DENNIS, 2008). À l'occasion, des tentatives de reproduction ont également été constatées sur des Chênes, des Bouleaux argentés, des Aulnes, des Peupliers ou des arbres morts (PRATZ, 1996 ; LUSTRAT, 2007 ; DENNIS, 2008).

Reproduction réussie

Découvert le 2 avril 2011, le couple, dont les deux partenaires sont bagués et originaires de la forêt d'Orléans, défend activement le site, multiplie les accouplements et la recharge du nid pendant une semaine. La couvaison débute aux alentours du 13 avril et se prolonge pendant les cinq semaines suivantes. La femelle assure l'essentiel de l'incubation sous la surveillance du mâle qui se charge également du ravitaillement en poissons. L'éclosion intervient autour du 23 mai, mais les poussins ne deviennent visibles qu'à partir du 27 mai. La taille de la nichée est confirmée le 6 juin, elle totalise trois poussins (figures 5 et 6) qui seront bagués par R. WAHL, le 29 juin. L'envol des jeunes, toujours accompagnés et alimentés par les parents, commencera à la mi-juillet.

Plusieurs indices laissent penser que cette tentative n'est pas la première sur le site. En effet, un individu avait été vu fin avril 2010, se dirigeant vers le bois qui accueille aujourd'hui le nid mais aucune investigation supplémentaire n'avait été menée. De plus, le nid était de taille déjà imposante au moment de sa découverte. Il est



peu probable qu'il ait atteint ces dimensions dès le 2 avril, peu après le retour de migration des oiseaux. Par ailleurs, les bagues attestent que les oiseaux étaient parfaitement matures en 2011 : la femelle est âgée de 4 ans et le mâle de 5 ans (R. WAHL, comm. pers.). Enfin, en France, aucune première tentative de nidification ne parvient à mener plus d'un jeune à l'envol (THIOLLAY & WAHL, 1998). Toutefois, le résultat d'une éventuelle première nichée en 2010 restera inconnu.

Conclusion

Ce premier couple de Balbuzard pêcheur nichant en Bourgogne est issu de la population orléanaise. Il retrouve en Puisaye bocagère un paysage structurellement proche de la forêt d'Orléans, riche en boisements et en étangs. Toutefois, l'absence de la Loire ou d'autre rivière d'importance dans le domaine vital des oiseaux est une première différence majeure. Les étangs assurent donc l'exclusivité de la ressource piscicole exploitée.

L'emplacement du nid possède des caractéristiques typiques pour l'espèce : position dominante dans le paysage, nid construit à une vingtaine de mètres du sol sur un conifère à cime cassée, présence de perchoirs au-dessus du nid et dans les proches environs. Toutefois, il n'est pas établi dans un environnement purement forestier et se trouve à proximité immédiate d'infrastructures humaines qui restent néanmoins peu perturbantes.

Cet exemple rappelle que l'espèce sélectionne son habitat de reproduction selon trois critères indispensables : (1) la disponibilité en supports de nids (naturels ou artificiels), (2) une ressource alimentaire suffisante (prélevée en rivières ou en étangs) et (3) une relative quiétude. La Bourgogne est un territoire fortement boisé où la surface hydrographique est importante dans certaines régions. Compte tenu de l'excellente santé de la population du centre de la France, il est très probable que le Balbuzard pêcheur s'installe de manière pérenne pour peu que des actions simples de conservation soient entreprises.

La première action consiste à suivre et conserver le couple, ou à défaut le site, existant. D'une part, l'espèce est semi-coloniale et ce couple pionnier pourrait en attirer d'autres. D'ailleurs, en 2011, le mâle a dû chasser à deux reprises un intrus venu survoler le site. D'autre part, le site a fait ses preuves en termes de qualité de son environnement et de sa configuration. Il conviendra de le préserver car il sera sans doute repris par de nouveaux individus si ceux de 2011 venaient à disparaître. La deuxième action consiste à réaliser des prospections pour rechercher d'éventuels autres couples passés inaperçus jusqu'alors, sur la base des éléments d'écologie exposés dans cet article. La Ligue pour la protection des oiseaux de l'Yonne devrait ainsi assurer ces actions de conservation sur le département à partir de 2012.

FRANÇOIS & ÉMELINE BOUZENDORF.

Article paru dans "Bourgogne Nature" n° 15 de juin 2012

FIGURE 5. FAMILLE DE BALBUZARDS PÊCHEURS, JUILLET 2011 (F. BOUZENDORF).





Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement ROLF WAHL pour ses précieux conseils et avis d'expert pour assurer le suivi de ce couple. Nous remercions également le propriétaire de la parcelle pour son autorisation d'accès pour le baguage des poussins, ainsi que les riverains pour leur accueil.



FIGURE 6.
JEUNE BALBUZARD PÊCHEUR PRÊT À L'ENVOL, JUILLET 2011 (F. BOUZENDORF).

Bibliographie

- A.O.M.S.L. 2012. Les oiseaux de Saône-et-Loire. *Bourgogne-Nature*, à paraître.
- BOUZENDORF E. & BOUZENDORF F. 2012. Première nidification connue et réussie du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* dans l'Yonne. *Ornithos*, à paraître.
- DENNIS R. 2008. A life of Ospreys. Whittles Publishing, Caithness, U.K., 211 p.
- GÉROUDET P. 2006. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. *Delachaux et Niestlé*, Lausanne/Paris, 446 p.
- HIRTZ M. 2008. Première nidification contemporaine du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Moselle. *Ornithos* 15-5 : 380-381.
- HIRTZ M. 2011. Succès de la reproduction du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Lorraine. *Ornithos* 18-1 : 62-63.
- LA COMBLE J. DE. & POTY P. 1958. Les Oiseaux de Saône-et-Loire. Manuscrit.
- LUSTRAT J.-M. 2007. Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Ile-de-France. *Le Passer*, 44-1/2 : 47-51.
- NADAL R. & TARIEL Y. 2008. Plan national de restauration Balbuzard Pêcheur 2008-2012. *Ligue pour la protection des oiseaux – Birdlife France*.
- POOLE A. F. 1989. Ospreys: A Natural and Unnatural History. *Cambridge University Press*, Cambridge, 246 p.
- PRATZ J.-L. 1996. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, étude de la population nicheuse en région Centre. *Les Dossiers forestiers, ONF/Naturalistes orléanais/DIREN Centre*, Orléans.
- PRATZ J.-L. 2002. Suivi de 15 années et évolution de la population de Balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus* en région Centre : potentialités de développement. *Alauda* 70 : 83-91.
- STRENNA L. (coord.) 2000. Les Rapaces de Bourgogne. *L'Aile Brisée*, Talant, 176 p.
- THIBAUT J.-C., DOMINICI J.-M. & PERTHUIS A. 2004. Balbuzard pêcheur. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.), *Rapaces nicheurs de France*. *Delachaux et Niestlé*, Paris : 24-27.
- THIOLLAY J.-M. & WAHL R. 1998. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* nicheur en France continentale. *Écologie, dynamique et conservation*. *Alauda* 66-1 : 1-12.
- VOGÜE, G. de. 1948. Inventaire des oiseaux du département de la Côte-d'Or. *Imp. Berthier*, Dijon, 104 p.
- WAHL R. 1999. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en France continentale. Premières observations en 1998 d'oiseaux porteurs de bagues colorées. *Ornithos* 6-3 : 105-114.
- WAHL R. 2001. Marquage coloré des Balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus* orléanais : Bilan 1999-2000. *Ornithos* 8-3 : 96-99.
- WAHL R. & BARBRAUD C. 2005. Dynamique de population et conservation du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en région Centre. *Alauda* 73-4 : 365-373.

OBSERVATION

Nidification du Guêpier d'Europe en haute vallée de l'Yonne

LES RIVIÈRES DE L'YONNE sont très mal connues en termes de richesse ornithologique du fait de la difficulté d'accès aux berges, souvent longées par des propriétés privées. La commission ornithologique de la LPO Yonne a donc décidé de mettre en place des inventaires ciblant le cours des principales rivières du département. Début juin 2012, trois équipes de kayakistes ont ainsi parcouru 45 km sur l'Yonne, entre Coulanges-sur-Yonne et Cravant.

Prospection de l'Yonne et belles découvertes

À l'issue de la journée, les équipes se sont réunies et nous avons été tous surpris d'apprendre que chacune avait observé des terriers et des couples de Guêpier d'Europe *Merops apiaster*. En tout, ce sont 15 sites avec 18 couples qui ont été découverts (carte 1).

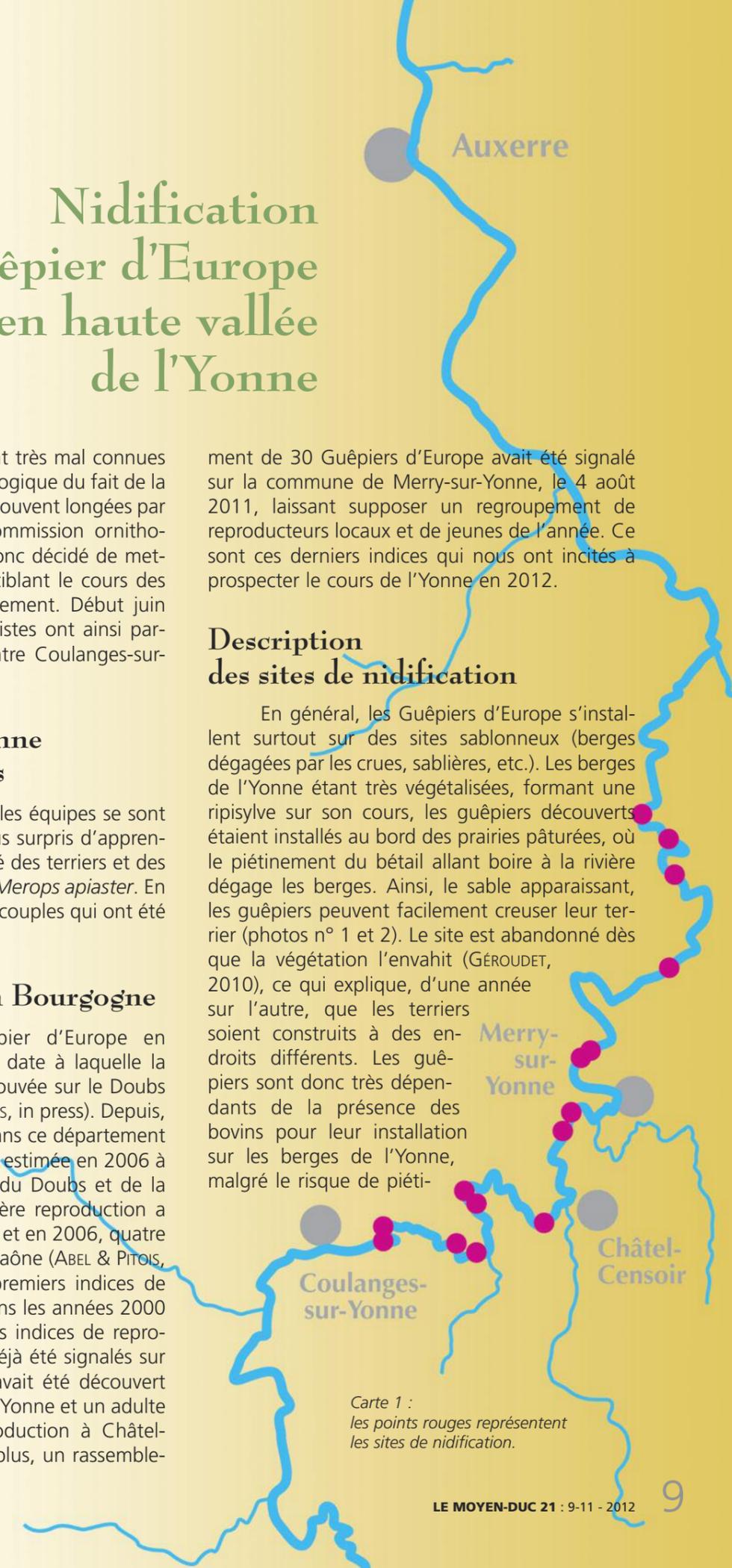
Statut de l'espèce en Bourgogne

L'installation du Guêpier d'Europe en Bourgogne remonte à 1979, date à laquelle la première nidification a été prouvée sur le Doubs en Saône-et-Loire (ABEL & PITOIS, in press). Depuis, l'espèce est bien implantée dans ce département avec une population nicheuse estimée en 2006 à 300 couples répartis le long du Doubs et de la Loire. En Côte-d'Or, la première reproduction a été mise en évidence en 1999 et en 2006, quatre colonies sont connues sur la Saône (ABEL & PITOIS, in press). Pour l'Yonne, les premiers indices de reproduction sont signalés dans les années 2000 sur l'Armançon. En 2011, des indices de reproduction de l'espèce avaient déjà été signalés sur l'Yonne : un terrier occupé avait été découvert sur la commune de Merry-sur-Yonne et un adulte observé en période de reproduction à Châtel-Censoir, le 13 juin 2011. De plus, un rassemble-

ment de 30 Guêpiers d'Europe avait été signalé sur la commune de Merry-sur-Yonne, le 4 août 2011, laissant supposer un regroupement de reproducteurs locaux et de jeunes de l'année. Ce sont ces derniers indices qui nous ont incités à prospecter le cours de l'Yonne en 2012.

Description des sites de nidification

En général, les Guêpiers d'Europe s'installent surtout sur des sites sablonneux (berges dégagées par les crues, sablières, etc.). Les berges de l'Yonne étant très végétalisées, formant une ripisylve sur son cours, les guêpiers découverts étaient installés au bord des prairies pâturées, où le piétinement du bétail allant boire à la rivière dégage les berges. Ainsi, le sable apparaissant, les guêpiers peuvent facilement creuser leur terrier (photos n° 1 et 2). Le site est abandonné dès que la végétation l'envahit (GÉROUDET, 2010), ce qui explique, d'une année sur l'autre, que les terriers soient construits à des endroits différents. Les guêpiers sont donc très dépendants de la présence des bovins pour leur installation sur les berges de l'Yonne, malgré le risque de piéti-



Carte 1 :
les points rouges représentent les sites de nidification.

Le Guêpier d'Europe en haute vallée de l'Yonne



PHOTO 1 : HABITAT TYPIQUE DU BORD DE L'YONNE RECHERCHÉ PAR LE GUÉPIER D'EUROPE (E. BOUZENDORF).



PHOTO 2 : BERGE PIÉTINÉE PAR LE BÉTAIL FAVORISANT L'INSTALLATION DU GUÉPIER D'EUROPE (E. BOUZENDORF).

nement que cela engendre. Par ailleurs, les sites de nidification sont aussi caractérisés par la présence d'arbres morts ou ayant peu de feuilles à la cime. Ces arbres sont utilisés comme perchoirs aussi bien comme poste de repos, d'affût ou d'observation (GÉROUDET, op cit).

Construction des terriers

Les couples de Guêpier d'Europe creusent avec leur bec une galerie dont la profondeur est comprise entre 60 et 150 cm. En général, sur les sites découverts, nous avons pu observer à quelques centimètres du terrier principal une à deux autres ébauches (photo n° 3). D'après GÉROUDET (op cit), deux ou trois terriers sont commencés chaque année mais seulement un est mené à bien, les autres étant abandonnés à cause d'obstacles naturels (pierre, racine) dans la galerie.

Contrairement à l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*, le Guêpier d'Europe est moins exigeant vis-à-vis du faciès des rives : on peut

aussi bien le trouver sur des pentes abruptes (issues des crues) que des pentes douces (dues au piétinement).

Le guêpier s'installe généralement en colonie, le plus souvent composée d'environ 10 couples, mais ce n'est pas le cas sur les rives de l'Yonne. Les terriers sont dispersés le long de la rivière et distants de 1,4 km en moyenne. Les deux terriers les plus proches sont distants de 300 m et les plus éloignés le sont de 3,3 km. Cette particularité peut facilement s'expliquer par le faible espace disponible favorable au creusement de plusieurs nids.

Aux abords de chaque terrier, nous avons pu observer la présence d'ailes d'odonates (photo n° 4), un indice de plus montrant la reproduction de l'espèce. En effet, ces restes d'insectes sont le signe "d'offrandes nuptiales" : de grosses proies sont offertes pendant le creusement du nid et à l'occasion des accouplements (GÉROUDET, op cit).

Résultats de la nidification sur l'Yonne en 2012

Certains des nids de Guêpier d'Europe trouvés lors de la prospection en kayak ont été revisités le 24 juillet afin d'obtenir les premiers indices certains de nidification de l'espèce (A. & S. ROLLAND, comm pers).

PHOTO 3 : TERRIER PRINCIPAL ET ÉBAUCHE (FLÈCHE ROUGE) DE GUÉPIER D'EUROPE (E. BOUZENDORF).



Le Guêpier d'Europe en haute vallée de l'Yonne

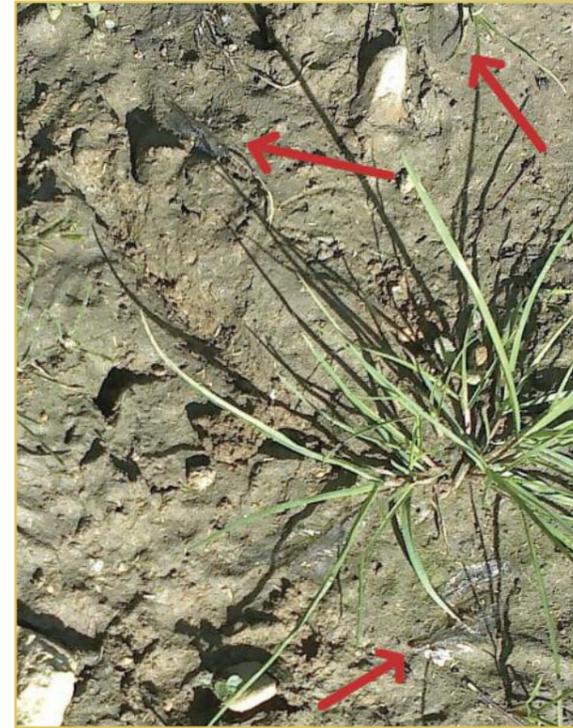


PHOTO 4 : AILES D'ODONATES À PROXIMITÉ D'UN TERRIER DE GUÉPIER D'EUROPE (E. BOUZENDORF).

Sur la commune de Merry-sur-Yonne, un des terriers a été détruit par le piétinement des vaches. Malgré tout, le couple est resté cantonné à son site de reproduction. À Châtel-Censoir, un couple tourne dans le secteur d'un des terriers. Les adultes ont des insectes dans le bec mais n'osent pas rentrer dans le nid, sans doute du fait de la présence des observateurs. Sur la même commune, des nourrissages réguliers avaient lieu sur deux autres terriers. Quatre autres adultes ont été observés chassant mais sans pour autant déterminer à quels terriers ils appartenaient.

Une des particularités de la nidification du Guêpier d'Europe est la présence d'adultes non reproducteurs qui participent au nourrissage des jeunes. Ces "assistants" sont généralement des mâles ayant un lien de parenté avec l'un des deux membres du couple (ABEL & PITOIS, in press). Cette aide n'est pas systématique, mais nous pouvons supposer que ces quatre oiseaux appartiennent à cette catégorie.

Conclusion

Un suivi de cette population de Guêpier d'Europe sur l'Yonne serait intéressant afin de



PHOTO ALAIN ROLLAND

connaître son évolution. Cette première prospection de la rivière Yonne et les résultats inattendus obtenus nous incitent également à reconduire ces inventaires ornithologiques sur d'autres rivières du département.

La présence de quatre Guêpiers d'Europe a été signalée sur l'Armançon, le 8 mai 2011, sur la commune de Fulvy. Au même endroit, le 12 août 2012, 32 individus dont au moins 5 jeunes étaient présents, confirmant la reproduction de l'espèce sur cette rivière (A. VERNET, comm pers). En 2013, un inventaire nautique pourrait y être réalisé afin de localiser précisément les terriers sur les berges.

Remerciements

Aux observateurs présents en juin 2012 : Émeline et François Bouzendorf, Jean-Marc Guilpain, Maxime Jouve, Éric Michel, Sabine Mongeot et Alain et Simon Rolland. Un grand merci à Alain Rolland et Éric Michel qui nous ont permis de réaliser cette prospection en nous amenant à bon port.

ÉMELINE GOUSSET-BOUZENDORF.

Bibliographie

- GÉROUDET P. (2010). Les passereaux d'Europe. *Delachaux et Niestlé*, Paris, Tome 1, 405 p.

Reproduction de l'Échasse blanche dans l'Yonne, en 2011

C'EST SUR UNE GRAVIÈRE située sur la commune de Jaulges, dans le nord-est de l'Yonne, qu'un couple d'Échasse blanche *Himantopus himantopus* s'est reproduit en 2011. Elle a permis l'envol d'un jeune. Il s'agit de la deuxième reproduction connue dans le département, après celle de 2004, à Saint-Julien-du-Sault.

Description du site de reproduction

Cette gravière en activité depuis quelques années est creusée dans une boucle de la rivière Armançon. Le couple s'est cantonné, pendant toute la durée de la reproduction, sur le fond de la gravière qui n'est plus exploitée. Cette partie est composée de nombreux îlots sablonneux avec un faible niveau d'eau et une végétation basse et parsemée.

Chronologie des observations

Toutes les observations ont été faites depuis un point en hauteur, à plus de 200 mètres de distance, avec une longue-vue et n'ont occasionné qu'un minimum de dérangements.

Lors de la première observation, le 21 avril, deux adultes, apparemment un mâle et une femelle, se nourrissaient dans le secteur décrit. Le 30 avril, sur un petit monticule de terre en forme de cône, un individu paraissait en position de couvain. Un passage, le 8 mai, me permet de confirmer cette observation. Lors de mon quatrième passage, le 20 mai, il n'y a plus d'individu sur le monticule : l'éclosion a-t-elle eu lieu ou bien le nid a-t-il été prédaté ? Seule une approche me permettra de répondre à cette question.

Effectuée avec beaucoup de précautions et malgré un abri derrière un tas de sable, le mâle a émis des cris d'alarme au-dessus de moi. Ceci a mis la femelle en éveil, et dès qu'elle s'est aperçue de ma présence, elle s'est dirigée rapidement dans la direction opposée d'où se trouvaient ses deux poussins. Cette stratégie avait pour but de détourner mon attention. Les deux poussins étaient âgés de quelques jours et présentaient un fort mimétisme : lorsqu'ils étaient immobiles, il était impossible de les apercevoir, même aux jumelles.

Lors du cinquième passage, le 28 mai, les deux adultes et un poussin sont aperçus en train de se nourrir mais le deuxième poussin



PHOTO ALAIN ROLLAND.

reste introuvable malgré une recherche approfondie.

Malheureusement, la confirmation de sa disparition se fera le 18 juin. En revanche, le premier poussin a bien grandi et se nourrit seul. Le 9 juillet, le couple est toujours présent accompagné du juvénile, qui doit être volant depuis un moment, étant âgé de 8 semaines environ (capacité de vol à 28-32 jours).

C'est la dernière fois qu'ils seront observés, le site étant déserté par la famille le 24 juillet. On peut estimer le départ entre ces deux dernières dates, soit aux environs du 16 juillet.

Conclusion

Il faut noter la présence de plusieurs couples de Vanneaux huppés nicheurs sur le site ce qui, d'après la littérature, facilite l'installation de l'Échasse blanche. Un printemps très chaud et sec avec des températures estivales surtout en avril et mai, a permis le succès de la reproduction de ce couple d'Échasses blanches, même s'il n'a produit qu'un jeune à l'envol.

Au printemps 2012, aucune présence n'a été observée sur le site.

ALAIN ROLLAND.

LE SITE DE REPRODUCTION DE L'ÉCHASSE BLANCHE, À JAULGES (YONNE), EN 2011 (PHOTO ALAIN ROLLAND).



Bilan 2011 du programme STOC dans l'Yonne

Introduction

RELANÇÉ en 2008 en Bourgogne par les associations ornithologiques, le programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) du CRBPO (Centre de recherche par le baguage des populations d'oiseaux) est un outil de veille indispensable pour évaluer l'état de santé des populations d'oiseaux communs.

L'effort de participation croissant de la part des bénévoles, y compris dans l'Yonne, assure désormais un échantillonnage suffisant pour dégager des tendances à moyen terme chez certaines espèces. Ce bilan fait le point à l'issue de la campagne de terrain réalisée en 2011 sur 33 carrés STOC-EPS et une station STOC-Capture dans l'Yonne.

Matériel et méthode

Afin de mesurer d'éventuelles variations de l'abondance et des paramètres démographiques des oiseaux communs, le protocole STOC (volets capture et EPS) a été scrupuleusement respecté d'une année sur l'autre. Ainsi, toute différence de résultats entre les années (hausse ou baisse des effectifs) traduit

bien une réalité biologique et non un biais lié à la récolte des données sur le terrain.

STOC-Capture

La station STOC-Capture de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, comprenant 12 filets de 12 mètres chacun, a été reconduite en 2011 pour la quatrième année consécutive. Le nombre et l'emplacement des filets ainsi que les dates des opérations ont été identiques aux années précédentes. Lors de cette quatrième année d'opération, des contrôles d'oiseaux bagués les années précédentes ont été effectués. Tous les nouveaux oiseaux capturés ont été bagués. L'espèce, l'âge et le sexe de chaque individu ont été déterminés dans la mesure du possible.

STOC-EPS

Un carré STOC-EPS comprend 10 points d'écoute répartis dans un carré de 2 x 2 km et soumis à deux passages au printemps. L'emplacement des points d'écoute, l'observateur et les dates de passages doivent être strictement les mêmes entre les années. En 2011, 33 carrés EPS ont été suivis, soit cinq de plus qu'en 2010 (huit nouveaux et trois abandons).

L'analyse des variations temporelles des abondances entre 2010 et 2011 portera sur un lot de données obtenues à partir de 25 carrés suivis à l'identique au cours des deux années. Les comparaisons sur les quatre dernières années porteront sur un lot de données issues de 16 carrés communs. La valeur des variations d'abondance a été calculée pour chaque espèce et la significativité statistique de ces valeurs a été testée grâce au logiciel TRIM pour les espèces à plus de 10 individus au moins sur une année.

Rappelons enfin la définition de termes employés dans la suite de cet article. L'indice d'abondance d'une espèce par carré, correspond

à la somme des nombres maximaux d'individus contactés lors de l'un ou l'autre des passages sur chaque point. L'abondance brute correspond au nombre cumulé d'oiseaux dénombrés sur chaque carré au cours des deux passages. La diversité spécifique se rapporte au nombre d'espèces.

jeunes capturés (tableau 1). Le succès reproducteur, exprimé par le ratio jeunes/adultes, est également en hausse et même le meilleur depuis le début du STOC-Capture (figure 1).

STOC-EPS

Bilan de l'année 2010

En 2011, sur les 33 carrés (carte 1), le cumul de 3300 minutes d'écoute et d'observation a permis de dénombrer 10924 oiseaux (abondance brute) appartenant à 105 espèces. Ces nombreuses données ont un double emploi puisque, outre leur fonction première de renseigner le programme STOC, elles permettent également de récolter des données et des indices de reproduction pour certaines espèces dans le

Résultats

STOC-Capture

À la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux (communes de Vergigny et de Saint-Florentin), 124 oiseaux différents ont été capturés en 2011, soit une nouvelle hausse de 30,5 % après celle de 14,5 % enregistrée en 2010 (figure 1 et tableau 1).

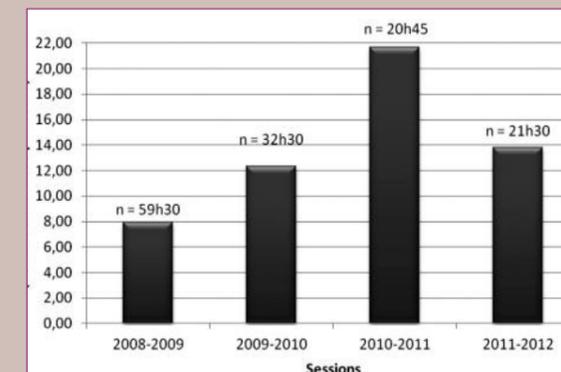


Figure 1 : évolution du nombre total d'individus capturés et du succès reproducteur au cours de quatre années de suivi STOC-Capture à la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux.

Entre 2010 et 2011, six nouvelles espèces apparaissent alors que cinq n'ont donné lieu à aucune capture, soit un gain net d'une seule espèce (21 en 2010 contre 22 en 2011).

En 2011, deux nouvelles espèces pour la station ont été notées (Verdier d'Europe et Grosbec casse-noyaux).

Le nombre d'adultes reproducteurs a augmenté de 8,1 % par rapport à 2010 (tableau 1) mais n'atteint pas encore le niveau de 2008 (- 4,3 %). Le nombre de jeunes a très nettement augmenté par rapport à l'année précédente (+ 72,7 %) et 2011 est de loin la meilleure des quatre dernières années en termes de nombre de

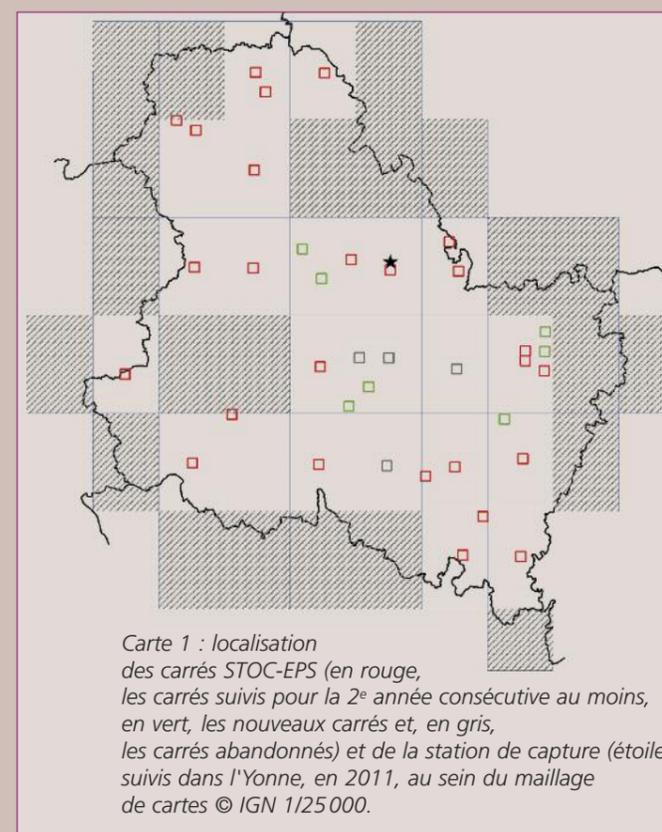
cadre du programme Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine entamé en 2009.

Les 10 espèces qui fournissent les indices d'abondance les plus élevés sont les suivantes (par ordre décroissant) : Pigeon ramier, Fauvette à tête noire, Pinson des arbres, Merle noir, Alouette des champs, Étourneau sansonnet, Corneille noire, Hirondelle rustique et Mésange charbonnière.

Les cinq carrés ayant fourni la plus grande diversité spécifique se situent sur les communes de Villefargeau, Flogny-la-Chapelle, Moutiers-en-Puisaye, Vergigny et Rosoy, alors que les cinq carrés les moins riches sont localisés à Brion, Lézennes, Baon, Cudot et Lixy.

Nom français	2008	2009	2010		2011			
	Total	Total	Adultes	Jeunes	Total	Adultes	Jeunes	Total
Martin-pêcheur d'Europe	1		0	1	1			
Pic épeiche	1							
Pic épeichette			1	0	1	1	2	3
Troglodyte mignon	3		0	1	1			
Accenteur mouchet	1	5				1	1	2
Rougegorge familier	3	2	2	2	4	0	2	2
Rossignol philomèle	15	9	5+4	1	10	5	6	11
Merle noir	13	8	13+3	2	18	7+3	4	14
Grive musicienne	1	5	1+1	0	2	1+1		2
Rousserolle verderolle			1	0	1			
Rousserolle effarvatte		1				4	2	6
Hypolaïs polyglotte	5		1	0	1	1	0	1
Fauvette à tête noire	17	19	8	8	16	8+3	20	31
Fauvette des jardins	10	13	5+2	1	8	7	2	9
Fauvette babillarde	1							
Fauvette grisette	2		2	0	2	3	0	3
Pouillot véloce	10	6	2	6	8	6	4	10
Pouillot fitis		1						
Mésange à longue queue			2	0	2	1+1	3	5
Mésange nonnette	2	1				0	3	3
Mésange bleue	3		0	3	3	1	1	2
Mésange charbonnière	6	3	3	7	10	3	6	9
Sittelle torchepot			0	1	1			
Grimpereau des jardins	1	1				0	1	1
Pie-grièche écorcheur		4	1	0	1	2		2
Moineau domestique			1	0	1			
Pinson des arbres	1		3	0	3	2	0	2
Verdier d'Europe						3	0	3
Chardonneret élégant	1	4						
Grosbec casse-noyaux						2	0	2
Bruant jaune	1	1	1	0	1	1	0	1
Total	98	83	52+10	33	95	59+8	57	124

Tableau 1 : bilan des opérations de baguage (exprimé en nombre d'individus différents) sur les quatre dernières années à la station STOC-Capture de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux. Le bilan des captures d'adultes en 2010 et 2011 détaille les "oiseaux bagués + les contrôles" d'oiseaux bagués les années antérieures.



La diversité spécifique moyenne par carré est de 47,54 espèces ($\pm 7,38$; valeurs extrêmes : 29-61) et l'abondance brute moyenne est de 336,58 oiseaux ($\pm 87,55$; valeurs extrêmes : 193-546).

Comparaisons 2010 et 2011

Entre 2010 et 2011, sur les 25 carrés étudiés à l'identique, les observateurs ont compté 1,9 % d'oiseaux en plus (abondance brute) mais deux espèces de moins (103 contre 105 en 2010). Toutefois, l'abondance brute augmente pour seulement 10 carrés (40,0 %; n=25). La moyenne du nombre d'oiseaux comptés par carré passe de 339,44 ($\pm 89,24$) oiseaux en 2010 à 345,76 ($\pm 91,06$), soit une très légère hausse qui n'est toutefois pas statistiquement significative (Test de Wilcoxon, p=0,657).

Les 10 espèces les plus abondantes (cumul des indices d'abondance pour tous les carrés) du département sont les mêmes mais leur classement a changé depuis 2010 (tableau 2). Le Pigeon ramier et le Pinson des arbres restent les espèces les plus observées dans le département. La Fauvette à tête noire remonte au classement, tout comme l'Étourneau sansonnet et

l'Hirondelle rustique tandis que le Merle noir, l'Alouette des champs, le Moineau domestique et la Mésange charbonnière reculent.

Le classement des 10 carrés les plus riches (en termes de diversité spécifique) a également évolué depuis 2010 (tableau 2). Flogny-la-Chapelle, Villefargeau et Moutiers-en-Puisaye sont les sites suivis les plus riches. Six carrés progressent alors que trois régressent. Par ailleurs, neuf nouvelles espèces ont fait leur apparition mais onze autres n'ont pas été revues en 2011. Il s'agit pour la plupart de migrateurs ou de nicheurs rares qui sont difficiles à observer annuellement avec ce protocole. La diversité spécifique augmente ou



TARIER PÂTRE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

reste stable pour 13 carrés en 2011 (52,0 %; n=25). La moyenne du nombre d'espèces par carré passe de 48,44 ($\pm 7,02$) en 2010 à 49,04 ($\pm 6,72$) espèces en 2011, soit une très légère hausse de 1,2 % qui n'est pas statistiquement significative (Test de Wilcoxon, p=0,482).

Le tableau 3 présente les variations d'abondance entre 2010 et 2011 pour les espèces les plus souvent notées. Onze espèces connaissent une hausse significative, comme la Mésange

10 espèces les plus abondantes		10 carrés les plus riches	
2010	2011	2010	2011
Pigeon ramier	Pigeon ramier	Vergigny	↗ Flogny-la-Chapelle
Pinson des arbres	Pinson des arbres	Flogny-la-Chapelle	↗ Villefargeau
Merle noir	↗ Fauvette à tête noire	Moutiers-en-Puisaye	Moutiers-en-Puisaye
Fauvette à tête noire	↘ Merle noir	Villefargeau	↘ Vergigny
Alouette des champs	↗ Étourneau sansonnet	Champcevais	↗ Rosoy
Corneille noire	↗ Corneille noire	Rosoy	↗ Sauvigny-le-Bois
Moineau domestique	↘ Alouette des champs	Bussièrès	↗ Esnon
Mésange charbonnière	↗ Hirondelle rustique	Mailly-la-Ville	↘ Bussièrès
Étourneau sansonnet	↘ Moineau domestique	Fontaines	↘ Champcevais
Hirondelle rustique	↘ Mésange charbonnière	Esnon	↗ St-Maurice-aux-R.H.

Tableau 2 : classement des 10 espèces les plus abondantes et des 10 carrés STOC-EPS les plus riches dans l'Yonne en 2010 et 2011. Les espèces et carrés marqués avec une flèche dirigée vers le haut progressent alors que ceux marqués avec une flèche dirigée vers le bas régressent.

à longue queue (+ 108 %). À l'inverse, trois espèces ont significativement décliné, le Bouvreuil pivoine confirmant ainsi une tendance à plus long terme. Précisons que la Pie-grièche écorcheur a connu une forte chute en 2011. Enfin, le regroupement d'espèces selon leur spé-

cialisation vis-à-vis des habitats en Bourgogne produit quatre indicateurs. Entre 2010 et 2011, étonnamment, seules les espèces généralistes, ont régressé, les espèces spécialistes des habitats agricoles, bâtis et forestiers ayant progressé à des degrés divers (tableau 4).

Indicateurs	Variations 2010-2011
Espèces généralistes	- 7,5 %
Espèces spécialistes des habitats agricoles	+ 8,7 %
Espèces spécialistes des habitats bâtis	+ 18,2 %
Espèces spécialistes des habitats forestiers	+ 1,1 %

Tableau 4 : variation de l'abondance des espèces groupées selon leur degré de spécialisation aux habitats.



GEAI DES CHÊNES (PHOTO JEAN-PAUL LEAUI).

Variations STOC 2010-2011 sur 25 carrés dans l'Yonne

Espèce	Δ abondance 2010-2011	Espèce	Δ abondance 2010-2011
Cygne tuberculé	- 77,8 %	Merle noir	- 1,2 %
Canard colvert	- 34,1 %	Grive musicienne	- 7,4 %
Caille des blés	0 %	Grive draine	0 %
Faisan de Colchide	+ 2,6 %	Hypolaïs polyglotte	- 11,9 %
Grand Cormoran	+ 200 %	Fauvette à tête noire	+ 8,2 %
Héron cendré	+ 72,7 %	Fauvette des jardins	+ 25,7 %
Milan noir	+ 116,7 % *	Fauvette grisette	+ 12,4 %
Busard Saint-Martin	+ 200 % *	Pouillot siffleur	+ 14,3 %
Buse variable	+ 13,3 %	Pouillot véloce	+ 12,4 %
Faucon crécerelle	+ 115,4 % *	Pouillot fitis	- 8,5 %
Mouette rieuse	- 15 %	Roitelet à triple bandeau	+ 26,7 %
Pigeon biset domestique	- 33,7 %	Mésange à longue queue	+ 108 % *
Pigeon colombin	- 50 %	Mésange nonnette	- 14,7 %
Pigeon ramier	+ 13,6 %	Mésange bleue	- 18,5 %
Tourterelle turque	- 10,2 %	Mésange charbonnière	- 15,2 %
Tourterelle des bois	- 17,2 %	Sittelle torchepot	- 41 % **
Coucou gris	+ 13,8 %	Grimpereau des jardins	+ 7,4 %
Martinet noir	- 45,8 %	Loriot d'Europe	+ 3,6 %
Huppe fasciée	0 %	Pie-grièche écorcheur	- 40 %
Pic vert	- 12,7 %	Geai des chênes	+ 44,3 % *
Pic noir	0 %	Pie bavarde	+ 10,2 %
Pic épeiche	+ 11,1 %	Choucas des tours	- 13,5 %
Alouette lulu	- 4,8 %	Corbeau freux	+ 24,7 %
Alouette des champs	- 5,4 %	Corneille noire	+ 5,2 %
Hirondelle rustique	+ 17,8 %	Étourneau sansonnet	+ 38,8 % *
Hirondelle de fenêtre	- 20,7 %	Moineau domestique	+ 8,3 %
Pipit des arbres	+ 18,6 %	Pinson des arbres	- 7,6 % *
Pipit farlouse	+ 75 %	Serin cini	+ 81,3 % *
Bergeronnette printanière	+ 8,1 %	Verdier d'Europe	- 6,8 %
Bergeronnette grise	+ 31,3 % *	Chardonneret élégant	+ 65,3 % **
Troglodyte mignon	- 8,5 %	Linotte mélodieuse	- 25 %
Accenteur mouchet	- 35 %	Bouvreuil pivoine	- 56,5 % *
Rougegorge familier	- 21,1 % *	Grosbec casse-noyaux	- 15 %
Rossignol philomèle	+ 25,8 % *	Bruant jaune	+ 5,9 %
Rougequeue noir	- 5 %	Bruant zizi	- 9,7 %
Rougequeue à front blanc	+ 137,5 % *	Bruant proyer	- 3,3 %
Tarier pâtre	+ 15,8 %		

Tableau 3 : variations d'abondance entre 2010 et 2011 pour les espèces principales (au moins 10 oiseaux une des deux années) sur 25 carrés STOC EPS dans l'Yonne. Les variations sont notées ** si elles sont significatives (p<0,01) ou * si elles sont peu significatives (p<0,1).

Tendance à moyen terme 2008-2011

Entre 2008 et 2011, à partir de 16 carrés suivis annuellement, nous pouvons déterminer les variations d'abondance à moyen terme dans notre département de vingt espèces présentant des variations significatives (tableau 5 et figure 2).

Parmi les 10 espèces en augmentation significative, on trouve surtout des espèces essentiellement sédentaires ou migratrices à

courte distance (Pic épeiche, Grive draine, Serin cini) mais également deux migrateurs transsahariens, l'Hypolaïs polyglotte et surtout le Rougequeue à front blanc. Au rang des baisses d'abondance, on distingue celles observées récemment chez des passereaux à nidification précoce (Troglodyte mignon, Rougegorge familier) et celles constatées depuis longtemps (Alouette des champs, Pouillot véloce, Linotte mélodieuse).

Espèce	Δ abondance 2008-2011	Espèce	Δ abondance 2008-2011
Pigeon biset domestique	+ 413,4 % **	Hypolaïs polyglotte	+ 80,4 % **
Coucou gris	- 34,0 % *	Fauvette à tête noire	+ 17,2 % *
Pic épeiche	+ 63,2 % *	Pouillot véloce	- 23,5 % **
Alouette des champs	- 36,4 % **	Roitelet à triple bandeau	+ 851,9 % **
Troglodyte mignon	- 28,2 % **	Pie-grièche écorcheur	- 62,8 % *
Rougegorge familier	- 58,6 % **	Pinson des arbres	- 17,4 % *
Rougequeue noir	+ 35,4 % *	Serin cini	+ 115,2 % *
Rougequeue à front blanc	+ 597,4 % **	Linotte mélodieuse	- 51,4 % *
Merle noir	- 21,0 % **	Pie bavarde	+ 72,1 % *
Grive draine	+ 84,6 % *	Corneille noire	- 25,8 % *

Tableau 5 : variations d'abondance entre 2008 et 2011 sur 16 carrés STOC EPS dans l'Yonne. Les variations sont notées ** si elles sont très significatives (p<0,01), ou * si elles sont peu significatives (p<0,1).

Discussion

Pour la première fois depuis la relance du programme STOC en Bourgogne, l'Yonne est le département qui fournit l'effort le plus important de la région avec 33 carrés STOC-EPS attribués en 2011 (27 en 2010). C'est une bonne nouvelle qui souligne l'adhésion des observateurs à ce programme et qui permet également de fournir un outil solide d'estimation d'abondance de nos oiseaux nicheurs communs. La répartition spatiale des carrés STOC-EPS reste toutefois inégale et il conviendra à l'avenir de couvrir davantage la partie nord-ouest du département.

Le volet Capture du programme STOC révèle un excellent succès reproducteur en 2011, sans doute favorisé par des conditions météorologiques particulièrement clémentes : peu de mortalité dans les nids et pour les jeunes fraîchement envolés des ressources alimentaires accessi-



HUPPE FASCIÉE (PHOTO JEAN-PAUL LEAIU).

bles. Ces bonnes conditions sont peut-être aussi à l'origine du nombre supérieur d'oiseaux capturés dans la station (plus grande mobilité des individus).

Le volet EPS du STOC montre une légère progression (+ 1,9 %) de l'abondance des

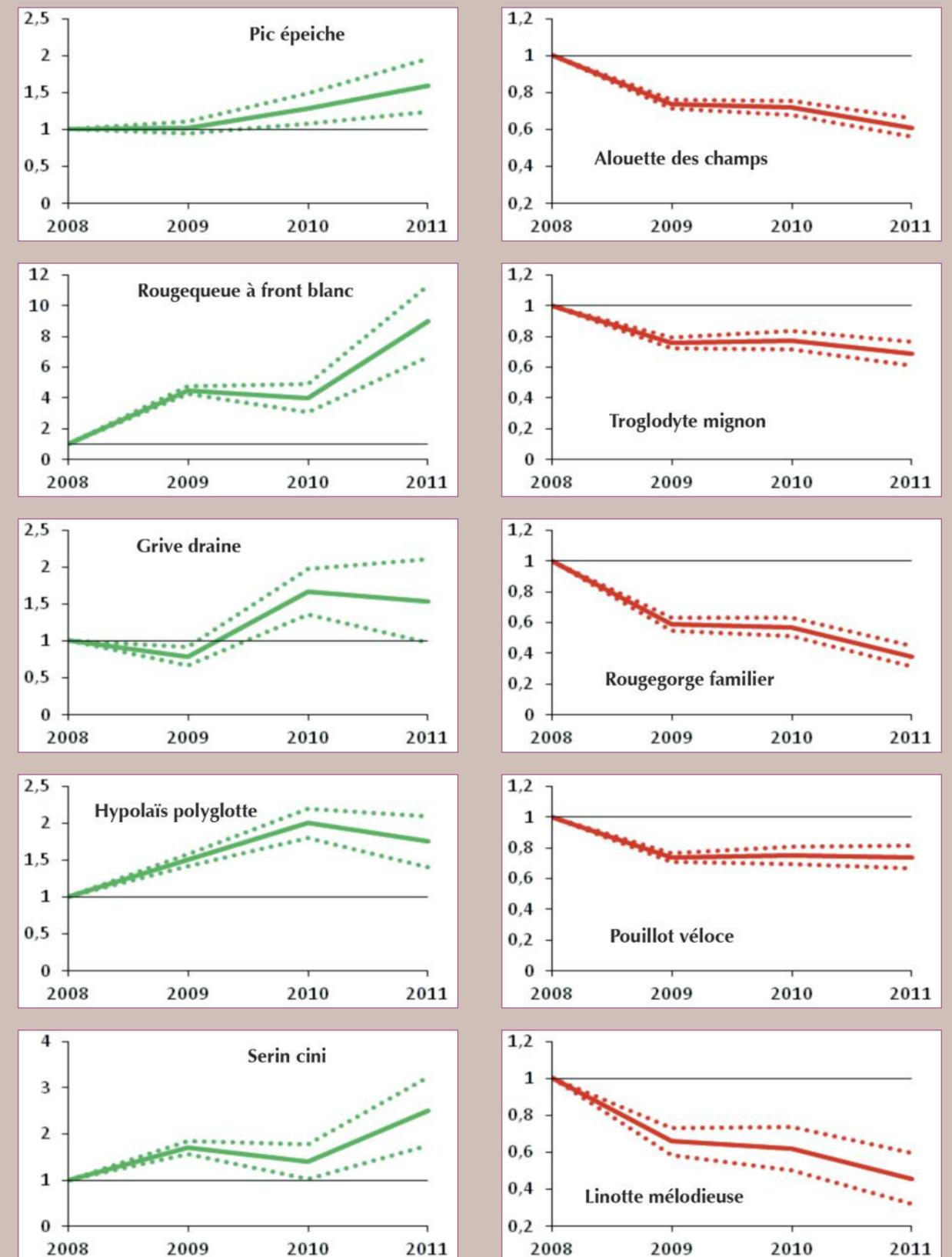


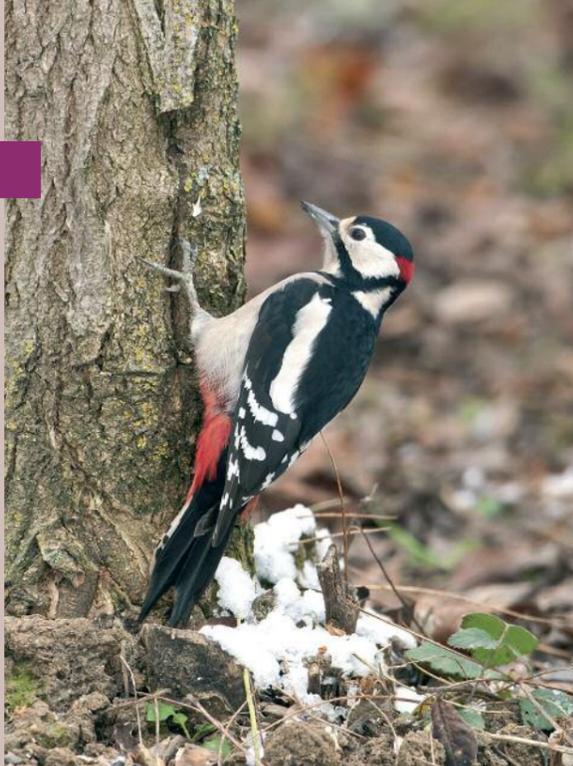
Figure 2 : exemples de 5 espèces en augmentation significative à moyen terme (en vert à gauche) et de 5 espèces en diminution significative à moyen terme (en rouge à droite).

Le programme STOC dans l'Yonne

oiseaux communs bourguignons dénombrés par rapport à l'an passé, alors que le succès reproducteur peu élevé en 2010 pouvait prédire l'inverse. Là encore, les bonnes conditions météorologiques, augmentant la détectabilité de certaines espèces, ont peut-être facilité les comptages. C'est particulièrement le cas pour le Rougequeue à front blanc qui n'hésite pas à chanter en évidence lors des journées très ensoleillées, parfois même en plein après-midi.

Cependant, les variations d'abondance d'une année sur l'autre peuvent aussi être liées à des phénomènes spécifiques inhabituels que le cas de la Mésange à longue queue illustre bien : au cours de l'hiver 2010-2011, une invasion sans précédent de l'espèce a touché la France, apportant notamment, et pour la première fois dans l'Yonne, des individus de la sous-espèce nordique *caudatus*. L'augmentation spectaculaire (+ 108 %) des effectifs notés au printemps 2011 n'est sans doute pas étrangère à cette invasion hivernale qui concernait également des individus de la sous-espèce classique. À l'inverse, l'arrivée des Pie-grièches écorcheurs a été exceptionnellement tardive ce printemps et les oiseaux ont moins été détectés lors des passages du STOC-EPS. Cela est sans doute à l'origine de la baisse notable de 40 % observée. Par conséquent, les variations d'abondance observées d'une année sur l'autre peuvent être le reflet des conditions environnementales ou d'évènements ponctuels chez certaines espèces.

Les tendances à plus long terme sont plus informatives quant à l'état de santé des populations nicheuses. La hausse des effectifs constatée dans notre département pour le Rougequeue à front blanc, l'Hypolaïs polyglotte ou le Serin cini confirme bien un contexte d'expansion plus général chez ces espèces. Par ailleurs, concernant les baisses d'effectifs, celles-ci sont de deux natures. Pour des nicheurs à nidification précoce d'une part, comme le Troglodyte mignon ou le Rougegorge familier, il existe sans doute un biais lié à l'avancée de leur période de reproduction à cause des dérèglements climatiques. Ce phénomène avait déjà été évoqué l'an passé et cette année 2011 semble confirmer cette tendance. D'autre part, pour des espèces comme l'Alouette des champs, le Pouillot véloce ou la Linotte mélodieuse, les régressions s'inscrivent dans la durée à l'échelle du territoire et elles sont de



PIC ÉPEICHE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

réelles sources d'inquiétude, valant même à la Linotte d'être désormais inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France.

Le programme STOC assure donc parfaitement son rôle de veille de l'état de santé des oiseaux nicheurs de l'Yonne.

FRANÇOIS BOUZENDORF.

Participez au STOC-EPS

Le suivi d'un carré STOC-EPS requiert une certaine connaissance des chants d'oiseaux (mais ne s'adresse pas qu'aux ornithologues expérimentés) et nécessite deux matinées de 2 ou 3 heures d'observations (variable selon la facilité d'accès aux points d'écoute). Si vous voulez prendre en charge un carré, contactez la LPO Yonne et un carré vous sera proposé dans un rayon de 10 km autour de chez vous.

Vous pourrez trouver les résultats nationaux du STOC (y compris les tendances pour chaque espèce) ainsi que le suivi d'espèces communes d'autres taxons sur le site "Vigie-Nature" du Muséum national d'histoire naturelle : <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/>

OISEAUX RARES EN BOURGOGNE

9^e rapport du Comité d'homologation régional

LE PRÉSENT RAPPORT a pour objectif de présenter une synthèse des observations ornithologiques rares pour la région Bourgogne en 2010. Sont considérées comme rares les espèces observées moins de cinq fois par an, durant les cinq dernières années.

La liste des espèces soumises à homologation subit quelques modifications qui seront à prendre en compte à partir du 1^{er} janvier 2012 :

- la Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* sort de la liste CHR car elle intègre la liste CHN ;
- les données de Rémiz penduline *Remiz pendulina* se sont multipliées ces dernières années et justifient que cette espèce sorte de la liste CHR ;

- la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* ainsi que le Bécasseau sanderling *Calidris alba* intègrent la liste. Cette dernière espèce avait été retirée en 2007, mais le faible nombre d'observations depuis a incité le comité à prendre cette décision. À ce titre, les observateurs peuvent envoyer leurs données restées dans les carnets entre 2007 et 2012.

De même, quelques changements récents sont à noter dans la composition du CHR :

- en 2010, le CHR était représenté par : O. Bardet, F. Bouzendorf, P. Dagnas (secrétaire), J.-M. Frolet, H. Gauche, P. Gayet, J. Pitois & A. Rougeron ;
- en 2012 : Simon Rolland intègre l'équipe du CHR, en remplacement de F. Bouzendorf

qui a quitté le comité en 2011. De même, A. Rougeron remplace P. Dagnas en tant que secrétaire du CHR.

Bonne nouvelle pour tous : le CHR a son propre site sur lequel vous trouverez la nouvelle fiche d'homologation et la liste des espèces homologables. De même, des rubriques sont accessibles par tous : "photothèque", "publications" avec les différents rapports du CHR... Nous allons progressivement alimenter "la base de données" afin que les données soient consultables par tous le plus rapidement possible.

<http://chr.bourgogne.free.fr>

Le CHR profite de ce rapport pour saluer le travail considérable de Dominique Crozier qui a développé le site et l'a rendu fonctionnel dans des délais extrêmement brefs.

À présent, les fiches sont à adresser directement à la messagerie du secrétariat qui sera principalement prise en charge par Antoine, mais éventuellement par d'autres membres en cas d'absence : bourgognechr@gmail.com

Le nombre de fiches examinées par le CHR s'établit à 87, mais 13 concernent les années antérieures (tableau 1). La tendance à la baisse se confirme avec seulement 83 fiches en 2009 contre 101 fiches en 2008 (graphique 1). Pourtant les 2 départements qui fournissent le moins de données (Nièvre et Yonne) ont vu une légère progression.

Département	2002	2006	2008	2009	2010
Côte-d'Or (21)	1		5	2	23
Nièvre (58)				3	10
Saône-et-Loire (71)				1	26
Yonne (89)		1			15
Total	1	1	5	6	74

Tableau 1 : répartition annuelle et départementale des fiches traitées dans ce rapport.

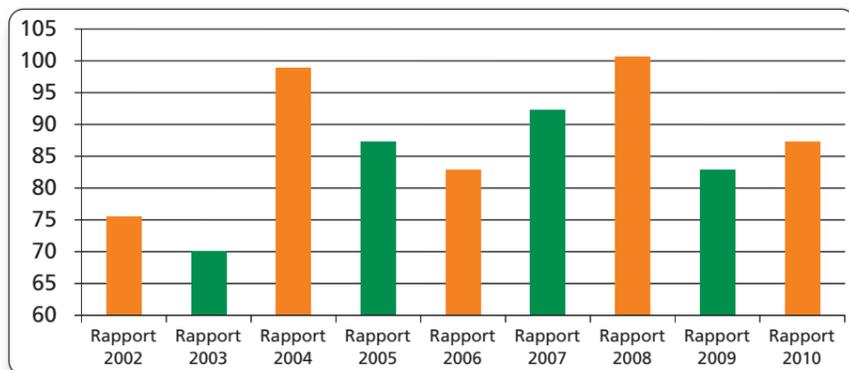


Plusieurs éléments permettent d'expliquer la baisse de ces données :

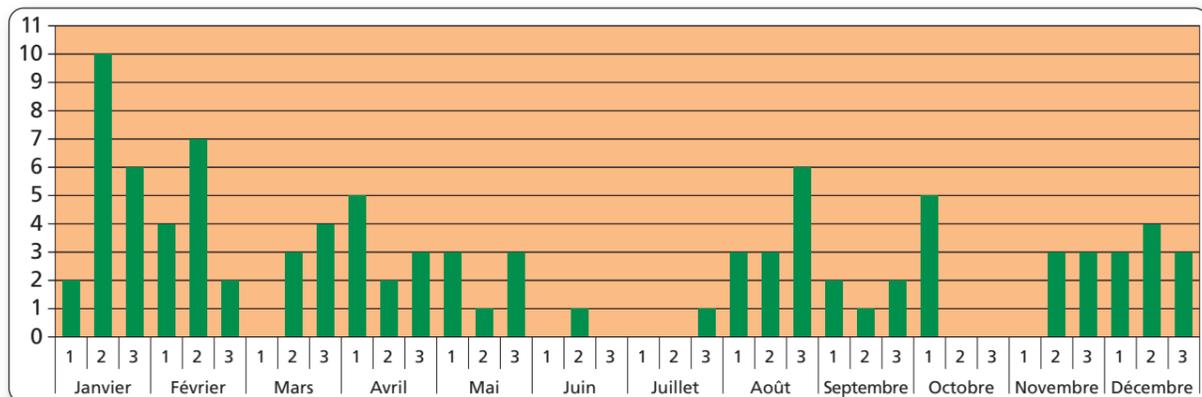
- comme l'an dernier, c'est la période hivernale et plus particulièrement le mois de janvier qui fournit le plus de données, alors qu'assez peu d'espèces rares ont été observées en période migratoire pré-nuptiale et post-nuptiale (graphique 2);
- très peu de limicoles font l'objet de ce rapport comme pour l'année 2009. Le printemps ligé-

rien 2008 avait été exceptionnel pour cette famille. De plus, la fermeture du site d'Échigey en Côte-d'Or a réduit de façon considérable la possibilité de halte migratoire pour ces espèces;

- le retrait du Vautour fauve de la liste des espèces homologables depuis 2009;
- l'année 2008 avait été exceptionnelle pour la Rémiz penduline avec 27 données contre 4 en 2009 et 4 en 2010.



Graphique 1 : nombre de fiches traitées dans les rapports CHR; le rapport 2002 comporte les fiches des années 2000, 2001 et 2002.



Graphique 2 : présence des espèces rares en Bourgogne par décade en 2010 (n = 95*).

* 95 données pour 69 fiches acceptées en 2010 (1 même oiseau pouvant être contacté sur plusieurs décades).

Par ailleurs, 5 fiches sur les 74 examinées ont été refusées par le CHR pour l'année 2010 soit un taux d'acceptation de 92 % : c'est le plus faible taux depuis 2005, mais il reste bien supérieur à l'année 2005 (81 %). Ces refus concernent des espèces difficiles (immatures de goélands) ou des observations trop furtives conduisant à des descriptions trop brèves.

Dans un seul cas, on peut penser à une erreur dans la détermination de l'espèce. À cela, s'ajoute le refus d'une fiche pour l'année 2008.

Pour la première fois, et à la demande de son auteur, une fiche de 2006 a été réexaminée et refusée par le CHR.

Il convient de rappeler que le rôle du CHR, s'il consiste à homologuer les fiches, est aussi d'archiver des données rares et de rédiger un rapport annuel accessible à tous. Le CHR, lorsqu'il examine une fiche, ne porte en aucun cas de jugement sur la qualité de l'observateur mais essaye de rendre compte avec le plus d'objectivité possible de l'exactitude de l'observation rela-

tée. Le refus d'une fiche porte sur l'insuffisance des critères vus et malheureusement parfois sur la rédaction de la fiche. Le plus souvent, en cas de doute, des compléments sont demandés aux observateurs. Le CHR a aussi recours à des spécialistes lorsqu'il dispose de clichés de qualité. Ce fut le cas dans ce rapport entre autres pour quelques fiches de laridés.

Si c'est un rapport moyen en terme quantitatif, c'est un rapport riche en diversité car il ne compte pas moins de 39 espèces différentes, ce qui constitue un record.

On notera tout particulièrement les premières homologations pour 8 espèces : la Bernache cravant, l'Alouette haussecol (année 2002), le Coucou geai (2009), la Marouette poussin, l'Outarde canepetière, le Pipit de Richard, le Phragmite aquatique et le Bruant lapon. À celles-ci s'ajoutent des espèces très rares en Bourgogne comme l'Aigle royal, la Macreuse noire, le Phalarope à bec large (2008), la Sterne caspienne (2009), le Goéland pontique, le Rollier d'Europe et la Locustelle luscinoïde.

Données acceptées par le CHR en 2010

À côté du nom latin, la première information entre parenthèses indique le nombre de données suivi du nombre d'individus homologués entre 2000 et 2009; la deuxième parenthèse indique le nombre de données, suivi du nombre d'individus en 2010.

Le(s) découvreur(s) (à défaut le rédacteur de la fiche) est mentionné en premier, suivi des dessinateurs et photographes, et des autres observateurs.

Le CHR rappelle que les illustrations (dessins et photographies) et les données présentées sont la propriété entière de leurs auteurs et des observateurs. Ces données doivent être citées comme telles dans la littérature – Oie rieuse, 18 ind. le 12 janvier 2010 (Sablayrolles in PITOIS & le CHR, 2011).

ANATIDÉS

Oie rieuse - *Anser albifrons* (11/60) (1/18)

La sous-espèce albifrons se reproduit dans le nord de la Russie tandis qu'au sud-ouest du



Groenland, on trouve la sous-espèce flavirostris. Hivernante et migratrice peu commune en France.

Nevers (58) : 18 ind. le 12 janvier 2010 (J.-N. Sablayrolles).

Cette donnée est surtout remarquable par le nombre d'individus. Il faut remonter à 2004 pour trouver un tel effectif avec 27 individus le 28 février à Damerey (B. Grand).

Bernache nonnette - *Branta leucopsis* (5/16) (6/30)

Se reproduit essentiellement à l'est du Groenland, au Spitzberg et en Nouvelle-Zemble. Afflux importants certains hivers, pour la plupart en provenance des populations férales installées sur le pourtour de la mer du Nord (Pays-Bas et Belgique).

Tintury (58) : 14 ind. le 14 janvier 2010 (S. Merle & J. Pitois)

Vergigny (89) : 7 ad. et 1 ind. de H1 du 17 au 19 janvier 2010 (A. Rolland & al.)

Saint-Léger-des-Vignes (58) : 4 ind. du 10 au 24 février 2010 (J.-C. Laleure)

Mars-sur-Allier (58) : 2 ind. le 21 novembre 2010 (S. Coquery)

Crissey (71) : 1 ind. le 24 décembre 2010 (P. Gayet)

Urzy (58) : 1 ind. le 26 décembre 2010 (B. Anglaret)

L'hivernage 2009-2010 a été particulièrement exceptionnel en Bourgogne pour cette espèce dans un contexte d'afflux national (plus de 1000 individus entre novembre 2009 et février 2010). Le groupe de 14 individus à Tintury est remarquable, mais bien loin des 63 individus qui ont stationné, du 20 au 22 janvier 2010, à Flée, en Côte-d'Or, et qui n'ont malheureusement pas encore fait l'objet d'une fiche d'homologation.

L'hivernage 2010-2011, s'il est moindre avec seulement 3 données pour 4 individus, reste bien au-dessus de la moyenne régionale.

Bernache cravant - *Branta bernicla* (0/0) (1/1)

Se reproduit sur les îles et côtes arctiques près des côtes, dans des milieux de type toundra. En France, l'espèce hiverne en bandes nombreuses sur le littoral.



BERNACHE CRAVANT PARI MI UN GROUPE DE 8 BERNACHES NONNETTES, VERGIGNY (89), JANVIER 2010 (ALAIN ROLLAND).

Vergigny (89) : 1 ind. le 17 janvier 2010 (A. Rolland & al.)

C'est une première pour le CHR. Cette espèce est plutôt rare à l'intérieur des terres et d'autant plus pour cette sous-espèce "hrota" dite à "ventre clair" qui se reproduit au Groenland, au Spitzberg et dans l'Arctique canadien. La Nièvre est le seul département dans lequel l'espèce n'a jamais été signalée. Cet individu accompagnait 8 Bernaches nonnettes, preuve de l'origine naturelle de ces dernières.

Fuligule milouinan - Aythya marila (17/22) (5/5)

En Europe, nicheur de l'Islande à la Scandinavie. L'hivernage de ce canard est quasi exclusivement maritime.

Arc-sur-Tille (21) : 1 ind. de H1 le 19 décembre 2008 (T. Meskel fide A. Rougeron)

Dijon (21) : 1 mâle de H1 le 6 janvier 2010 (A. Rougeron)

Arc-sur-Tille puis Rouvres-en-Plaine (21) : 1 mâle du 8 janvier au 15 mars, puis du 18 au 28 mars 2010 (T. Meskel, A. Rougeron & al.)

Dijon (21) : 1 mâle H1 le 17 janvier 2010 (A. Rougeron)

Ouroux-sur-Saône (71) : 1 mâle de H1 le 15 janvier 2010 (P. Gayet)

Nevers (58) : 1 fem. de H1 du 26 au 27 janvier 2010 (B. Anglaret)

Comme les années précédentes, c'est en Côte-d'Or que le Fuligule milouinan est le plus souvent observé, sur les sites de gravière d'Arc-sur-Tille et du lac Kir en particulier. Sur ce dernier, les oiseaux du 6 janvier et du 17 janvier concer-

nent bien 2 individus distincts (état du plumage différent). Un échange entre le site d'Arc-sur-Tille et celui de Rouvres-en-plaine avait déjà été noté pour cette espèce en 2009, mais dans le sens inverse.

Macreuse brune - Melanitta fusca (16/30) (1/1)

La sous-espèce nominale niche dans les zones circumpolaires arctiques. La zone d'hivernage principalement littorale se situe en Baltique et mer du Nord; le littoral atlantique constitue sa limite méridionale d'hivernage.

Dijon (21) : 1 mâle de H1 du 11 au 19 janvier 2010 (G. Bedrines, A. Rougeron & al.)

Date classique, mais une seule donnée en 2010. Pourtant, l'espèce est observée chaque année depuis 2002. Belle série d'observations pour le lac Kir.

Macreuse noire - Melanitta nigra (3/4) (1/1)

Ses zones de reproduction s'étendent de l'Islande à la Sibérie, en passant par la



MACREUSE NOIRE, MIGENNES (89), MARS 2010 (ALAIN ROLLAND);

Scandinavie. Hivernante assez commune sur le littoral, beaucoup plus rare dans les terres.

Migennes (89) : 1 mâle du 16 au 21 mars 2010 (J. Ardelet, A. Rolland & al.)

Deuxième observation icaunaise, département qui avait déjà accueilli l'espèce en 2008, non loin de là, sur la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux.

Harle huppé - Mergus serrator (22/38) (0/0)

Nicheur en Europe surtout au-delà de 55°N. Nicheur occasionnel en France et hivernant peu commun sur le littoral, rocheux principalement.

Labergement-lès-Seurre (21) : 1 ind. du 13 au 17 février 2008 (J.-P. Couasné)

Thois-le-désert (21) : 1 fem. probable le 10 novembre 2009 (P. Durllet & al.)

Pas d'observation en 2010, alors que le Harle huppé était observé chaque année depuis 2002. Cela porte le bilan 2008 à 8 oiseaux en Côte-d'Or, auxquels s'ajoutent les 5 oiseaux de Saône-et-Loire! L'individu de 2009 s'ajoute aux 3 oiseaux observés le 30 décembre 2009, dans la Nièvre.

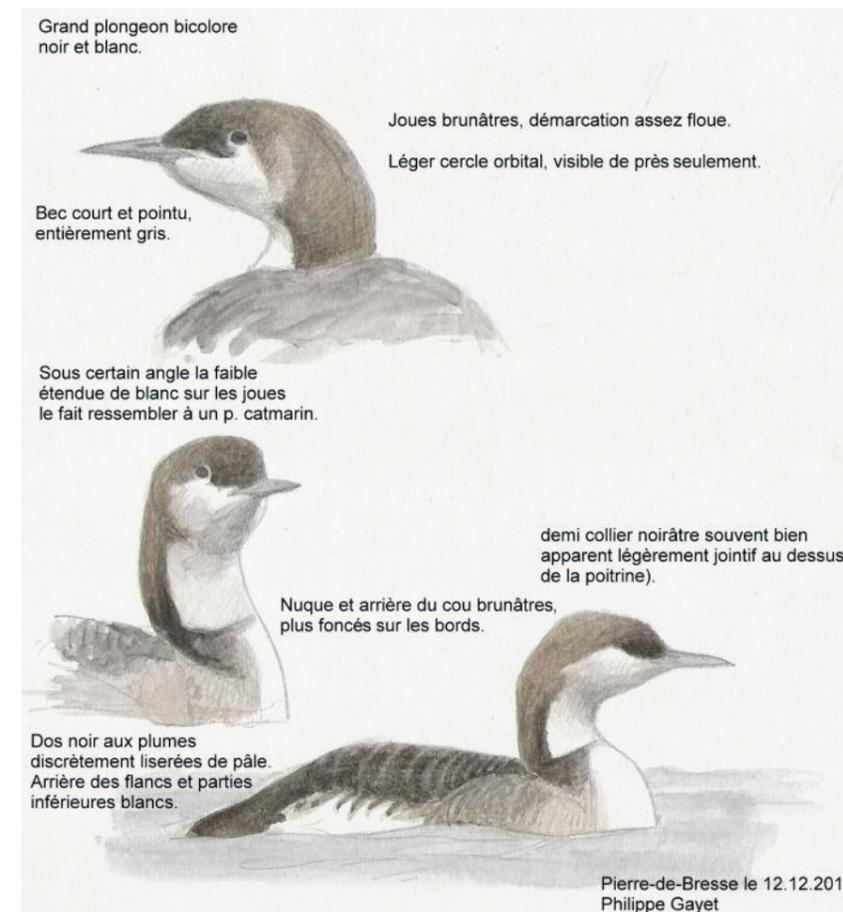
GAVIIDÉS

Plongeon catmarin
Gavia stellata (12/14) (1/1)

Cette espèce holarctique se reproduit au Groenland, en Islande dans le nord des îles Britanniques et s'étend de la Scandinavie à l'est de la Russie. En France, il hiverne sur les zones sableuses et peu profondes du littoral.

Gron (89) : 1 ind. de H1 le 15 février 2010 (F. Bouzendorf)

Deuxième oiseau de l'hiver sur les sablières de Gron, puisqu'un individu de 1^{er} hiver avait également été observé le 13 novembre 2009.



PLONGEON ARCTIQUE, PIERRE-DE-BRESSE (71), DÉCEMBRE 2010 (PHILIPPE GAYET).



Plongeon arctique - Gavia arctica (10/9) (2/2)

En Europe, ce plongeon niche du nord du continent à la Scandinavie. En France, il hiverne principalement sur les côtes de la moitié nord du pays.

Saint-Aubin-sur-Yonne (89) : 1 ind. de H1 le 11 janvier 2010 (F. Bouzendorf & al.)

Lays-sur-le-Doubs, puis Pierre-de-Bresse (71) : 1 ind. de H1 le 2 décembre puis le 12 décembre 2010 (P. Gayet)

L'oiseau de Saône-et-Loire avait d'abord été observé dans les boucles du Doubs. Quelques jours plus tard, la crue de la rivière a, semble-t-il, poussé ce plongeon sur une gravière.

Plongeon imbrin - Gavia immer (7/7) (1/1)

Il niche en Amérique et en Islande. Dans le Paléarctique occidental, son aire d'hivernage est limitée aux côtes septentrionales de l'Europe.

Thois-le-désert (21) : 1 ind. de H1 du



21 novembre au 7 décembre 2010 (A. Rougeron & H. Gauche)

Comme l'an dernier, la seule observation de cette espèce en Bourgogne est à mettre à l'actif du réservoir de Cercey. Donnée un peu plus tardive de 2 semaines pour un séjour plus bref.

ARDÉIDÉS

Crabier chevelu - *Ardeola ralloides* (10/11) (4/4)

En Europe occidentale, cet ardéidé se reproduit au niveau des pourtours méditerranéens, de la mer Noire et de la mer Caspienne. En France, l'essentiel de la population se situe en Camargue, auquel il convient d'ajouter quelques cas de nidification comme en Brenne, en Dombes et sur la façade atlantique.

Épervans (71) : 1 ad. le 1^{er} mai 2010 (J.-M. Frolet & L. Joly)

Saint-Germain-du-bois (71) : 1 ad. le 8 mai 2010 (S. Cœur)

Pontoux (71) : 1 imm. le 20 août 2010 (S. Mezani & al.)



CRABIER CHEVELU, EPERVANS (71), MAI 2010 (LAURENT JOLY).



CRABIER CHEVELU, TRUGNY (21), AVRIL 2010 (ANTOINE ROUGERON).

Trugny (21) : 1 ad. les 23 et 24 avril 2010 (J.-P. Couasné & A. Rougeron)

Mises à part les 2 observations de 2007 dans la Nièvre, toutes les données proviennent de Saône-et-Loire, côté ligérien ou plus souvent dans le val de Saône. L'année 2010 ne déroge donc pas à la règle, si ce n'est que l'on enregistre la 1^{re} donnée côte d'orientale pour le CHR, mais à l'extrémité sud-est du département en bord de Saône, comme on pouvait s'y attendre.

Ces observations témoignent de l'explosion des effectifs nicheurs en Camargue depuis le début des années 2000; on est passé de 189 couples en 2000 à plus de 800 couples en 2010.

THRESKIORNITHIDÉS

Spatule blanche - *Platalea leucorodia* (8/10) (2/2)

Espèce eurasiatique et africaine dont la distribution s'avère très morcelée. En nette progression en Europe de l'ouest. Nicheuse en France, en Loire-Atlantique, en baie de Somme, dans les Landes et en Dombes.

Pierre-de-Bresse (71) : 1 individu de 2^e année le 19 août 2010 (P. Gayet)

Nevers (58) : 1 imm. le 17 novembre 2010 (S. Merle)

Deuxième observation après celle de 2009, également en basse vallée du Doubs. L'observation nivernaise est remarquable, puisque l'oiseau se trouvait dans un vol de 17 grues cendrées en migration postnuptiale. Pour l'anecdote, une spatule a été observée et filmée dans un vol de grues dans le Limousin lors de la migration pré-nuptiale en 2011. S'agirait-il du même oiseau sur le chemin du retour ?

ACCIPITRIDÉS

Aigle royal - *Aquila chrysaetos* (1/1) (1/1)

Espèce nicheuse dans une grande partie du Paléarctique occidental, de préférence en montagne. En légère augmentation en France, notamment dans les Alpes. Les couples nicheurs les plus proches occupent le massif du Jura.

Saisy (71) : 1 imm. le 20 avril 2010 (D. Beaudoin)

Espèce extrêmement rare en Bourgogne, puisqu'il ne s'agit que de la 2^e donnée homolo-

guée par le CHR. La précédente remonte au 1^{er} mars 2004, en Saône-et-Loire, également (J.-M. Frolet in DURLET & le CHR, 2005). On ne compte que 10 observations dans notre région en un peu plus de 50 ans (E. Bollache, 2000).

Faucon kobez - *Falco vespertinus* (20/43) (3/3)

Niche depuis la Hongrie jusqu'à 120°E en Russie. Nicheur occasionnel en France, migrateur rare mais régulier aux deux passages. Effectue une migration en boucle, ce qui explique le nombre d'observations plus élevé au passage pré-nuptial (surtout mai) qu'au passage post-nuptial, où l'espèce emprunte des voies migratoires plus orientales.

Viéville (21) : 1 ind. de 1^{re} année le 19 septembre 2009 (J.-P. Couasné)

Les Maillys (21) : 1 fem. le 12 juin 2010 (T. Meskel, fide A. Rougeron)

Vérissey (71) : 1 individu de type femelle le 23 mai 2010 (S. Cœur)

Pouilly-Fuissé / Solutré (71) : 1 femelle adulte le 27 mai 2010 (O. Bardet)

1 seul individu en 2009, mais qui n'est pas sans rappeler la donnée du 25 septembre 2005 sur la même commune et par le même observateur (J.-P. Couasné in DAGNAS & le CHR, 2006). Les données de 2010 sont plus classiques. On est loin d'atteindre l'afflux du printemps 2008 avec ses 21 oiseaux pour 9 données réparties déjà entre la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire.

RALLIDÉS

Marouette ponctuée - *Porzana porzana* (12/12) (2/2)

Nicheuse discrète et localisée en France, la marouette ponctuée rejoint le sud de l'Espagne et l'Afrique pour passer l'hiver.

Larrey (21) : 1 ind. de 1^{re} année le 19 septembre 2009 (J. Abel, F. Spinnler & al.)

Saint-Julien-du-Sault (89) : 1 individu du 9 avril au 14 avril 2010 (F. Bouzendorf)

2 données comme en 2009, dont une à Saint-Julien-du-Sault, comme l'an dernier. Mais cette-fois-ci, il s'agit d'une observation au printemps et non d'une donnée de capture au cours d'une séance de baguage. En revanche, l'oiseau



MARQUETTE PONCTUÉE, LARREY (21), AOÛT 2010 (SIMON-PIERRE BABSKI).

de Côte-d'Or a bien été trouvé dans les filets des bagueurs du camp de Marcenay.

Marouette poussin - *Porzana parva* (0/0) (1/1)

Espèce nicheuse en France, mais extrêmement rare. Les données concernent des individus chanteurs sur de grands étangs. Ces données sont irrégulières et très aléatoires (entre 0-5 chanteurs entre 2002 et 2010). Le CHN l'a retirée des espèces soumises à homologation le 1^{er} janvier 2006.

Saint-Julien-du-Sault (89) : 1 mâle le 16 avril 2010 (S. Rolland)

Il s'agit d'une première pour le CHR. Cette espèce n'avait plus été observée dans l'Yonne depuis plus de 60 ans. En Bourgogne, la Marouette poussin a très probablement niché en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire jusqu'à la fin des années 1970. Ensuite, les données sont plus sporadiques. Seule la Nièvre n'a pas donné de mention pour cette espèce.

Joli doublé de marouettes sur le site de Saint-Julien-du-Sault en une semaine.

OTITIDÉS**Outarde canepetière - *Otis tarda* (0/0) (1/1)**

Nicheuse de milieux ouverts, plats ou vallonnés dans des secteurs de prairies ou cultivés (céréales, fourrage) ou en plaine caillouteuse. Occupe principalement l'Espagne, mais aussi le pourtour méditerranéen et quelques zones du Caucase.

En France, elle occupe le centre-ouest (Poitou-Charentes en particulier) et le sud-est (en plaine de Crau notamment).

Crêches-sur-Saône (71) : 1 mâle adulte le 14 avril 2010 (V. Vilcot)

Cette espèce encore nicheuse dans les années 1990, dans la Nièvre, est à présent éteinte en Bourgogne. Il s'agit de la première homologation par le CHR (une observation le 28 mars 2005, à Torpes, dans le même département ayant été refusée par le CHR).

Pourtant, quelques mentions, mais non certifiées, sont signalées dans la Nièvre, depuis 3 ans, sur des sites historiques de nidification de l'espèce; quelques observations non certifiées dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, dans les années 2000.

En Côte-d'Or, la dernière donnée remonte à 1976 avec 3 individus dont 1 a été abattu par un chasseur.

CHARADRIIDÉS**Pluvier guignard - *Charadrius morinellus* (8/60) (1/1)**

Espèce paléarctique des massifs montagneux et de la toundra du nord de l'Europe (Écosse, Scandinavie), mais aussi d'Europe centrale et méridionale (Pyrénées, par exemple). Nicheur éteint en France depuis la fin des années 1990. Migrateur rare, mais régulier (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999).

Tanay (21) : 1 adulte le 24 août 2010 (A. Rougeron)

Retour à une année plus calme avec une seule observation en 2010. Entre 2006 et 2009, 60 individus ont été observés en Bourgogne. En Côte-d'Or, le site de Tanay est devenu classique à présent. 39 individus ont été enregistrés pour les 3 communes limitrophes de Tanay, Viévigne et Beire-le-Châtel.

SCOLOPACIDÉS**Bécasseau maubèche - *Calidris canutus* (25/57) (2/2)**

Ce bécasseau niche à l'extrême nord de l'Europe. Ses zones d'hivernage sont exclusivement littorales.

Nevers (58) : 1 ad. le 15 mai 2010 (J.-N. Sablayrolles)

Grosbois-en-Montagne (21) : 1 oiseau de 1^{re} année le 8 septembre 2010 (A. Rougeron)

Seulement 2 observations cette année qui s'expliquent par des niveaux d'eau bien trop élevés sur la Loire au printemps (pas de vasières disponibles au passage pré-nuptial) et par la fermeture des bassins d'Échigey en Côte-d'Or. On est loin des 12 données pour 33 oiseaux de 2007!

Bécasseau de Temminck - *Calidris temminckii* (38/72) (1/1)

Nicheur en Arctique, Scandinavie et est de la Sibérie, le Bécasseau de Temminck est un migrateur rare en France.

Saint-Fargeau (89) : 1 ind. le 5 octobre 2010 (P. Dagnas)

Ce site avait déjà accueilli 7 oiseaux en octobre 2006 (Dagnas in PITOIS & le CHR, 2007), puis 3 oiseaux en octobre 2007 (Dagnas in FROLET & le CHR, 2008). Le faible nombre de données trouve les mêmes explications que pour l'espèce précédente. Les (regrettés) bassins d'Échigey avaient accueilli 20 oiseaux entre 2005 et 2009.

Barge rousse - *Limosa lapponica* (18/23) (1/2)

La sous-espèce nominale niche en Scandinavie et en Russie. Migratrice et hivernante peu commune en France, principalement sur les vasières littorales.

Saint-Fargeau (89) : 2 ind. le 5 octobre 2010 (P. Dagnas)

La Barge rousse est observée chaque année en Bourgogne depuis 2002. Les effectifs annuels ne dépassent pas 3 oiseaux par an, excepté en 2004 avec 5 données pour 9 oiseaux différents.

Comme en 2006, elle est présente sur le site de Saint-Fargeau, au mois d'octobre, et en compagnie du Bécasseau de Temminck.

Phalarope à bec large - *Phalaropus fulicarius* (3/3) (0/0)

Nicheur de l'Islande à la Sibérie, en passant par le nord de la Grande-Bretagne. La migration se fait presque exclusivement à travers l'Europe de l'est.

Larrey (21) : 1 adulte le 6 octobre 2008 (J.-P. Couasné)

Il ne s'agit que de la 3^e donnée du CHR pour cette espèce, après les 2 observations consécutives d'une femelle adulte, le 12 juillet 2005, à Pouilly-sur-Loire (Nièvre) et d'un adulte en plumage internuptial, le 13 novembre 2005, à Thoisy-le-désert (Côte-d'Or).

Après les îlots sableux du bord de Loire et la retenue d'eau de Cercey, l'espèce a été trouvée sur cette petite vasière exondée avec une jolie ceinture de roseaux, au beau milieu de la plaine céréalière. Des prospections plus régulières de ce site pourraient réserver d'autres surprises : avis aux bagueurs de l'étang de Marcenay qui se trouve à proximité.

LARIDÉS**Goéland argenté - *Larus argentatus* (7/7) (4/4)**

La sous-espèce nominale se répartit de la Scandinavie à la péninsule de Kola (Russie). De

l'Europe occidentale à l'Islande, c'est la sous-espèce "argenteus" qui se reproduit.

Saint-Marcel (71) : 1 ind. H1 entre le 21 janvier et le 17 février 2010 (P. Gayet & al.)

Saint-Marcel (71) : 1 ind. de 4^e année le 25 janvier 2010 (P. Gayet)

Saint-Marcel (71) : 1 ind. H1 entre le 25 janvier et le 23 février 2010 (P. Gayet & al.)

Saint-Marcel (71) : 1 ind. H1 du 12 au 13 février 2010 (P. Gayet & L. Joly)

La darse de Saint-Marcel a fait l'objet d'un suivi régulier au cours de cet hiver. Les illustrations (dessins et photographies) permettent de suivre quasiment individuellement chacun des oiseaux.

Goéland pontique - *Larus cachinnans* (3/3) (4/4)

Très proche des Goélands brun et argenté, mais récemment reconnu comme une espèce. Nicheur en Europe orientale (pourtour de la mer Noire) et en Asie centrale. Sa récente extension vers l'ouest et une meilleure connaissance des critères de détermination expliquent qu'il soit plus régulièrement contacté en France, en particulier au cours de son hivernage.

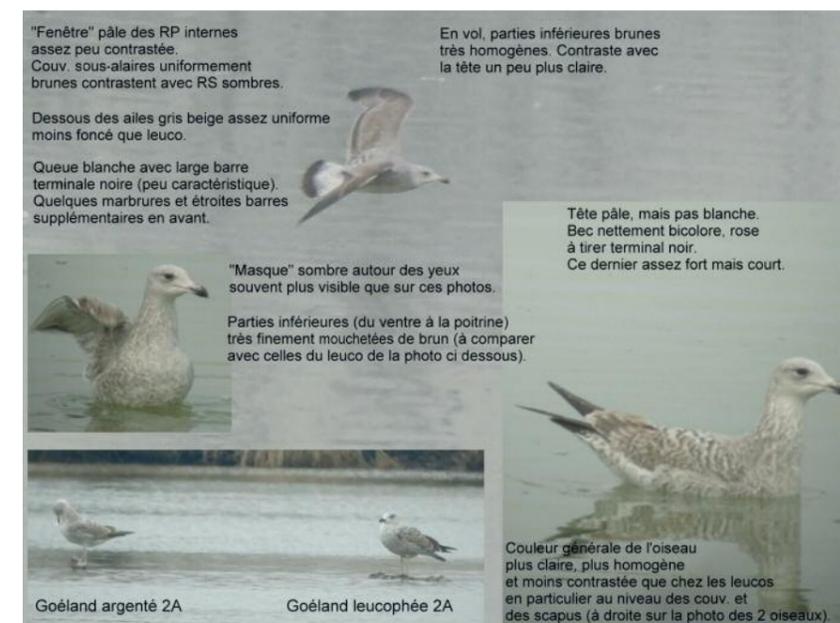
Saint-Marcel (71) : 1 ind. H2 entre le 21 janvier et le 5 février 2010 (P. Gayet & al.)

Saint-Marcel puis Chalons-sur-Saône (71) : 1 adulte le 31 janvier puis le 2 février 2010 (J.-M. Frolet & L. Joly)

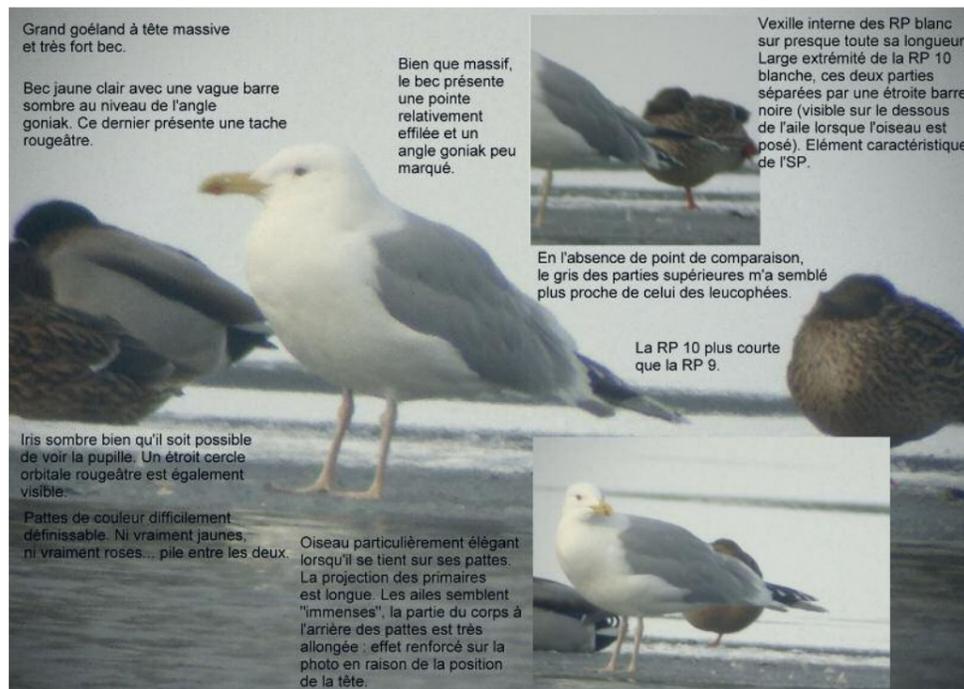
Chalons-sur-Saône puis Saint-Marcel (71) : 1 adulte les 11 et 12 février 2010 puis le 17 février 2010 (P. Gayet)

Saint-Marcel (71) : 1 ind. H1 du 29 décembre 2010 au 28 janvier 2011 (P. Gayet & L. Joly)

Après les trois premières mentions en 2009, on compte quatre nouvelles données en 2010, toujours dans le même secteur de la Saône-et-Loire. L'identification est toujours délicate,



GOÉLAND ARGENTÉ 2^e ANNÉE, SAINT-MARCEL (71), JANVIER ET FÉVRIER 2010
MONTAGE PHOTOS ET COMMENTAIRES PHILIPPE GAYET.



GOÉLAND PONTIQUE ADULTE, SAINT-MARCEL ET CHALON-SUR-SAÔNE (71), JANVIER ET FÉVRIER 2010 (MONTAGE PHOTOS ET COMMENTAIRES PHILIPPE GAYET).

en particulier pour les immatures. Dans un premier temps, c'est le "jizz" (la silhouette, l'allure) qui permet de repérer cette espèce (tête plus petite, pattes et ailes plus longues, front plus plat, bec long et plus étroit...). Dans un second temps, les détails du plumage viennent confirmer le diagnostic (tête plus blanchâtre, croupion blanc, barre caudale noire, fenêtre pâle sur les primaires...).

STERNIDÉS

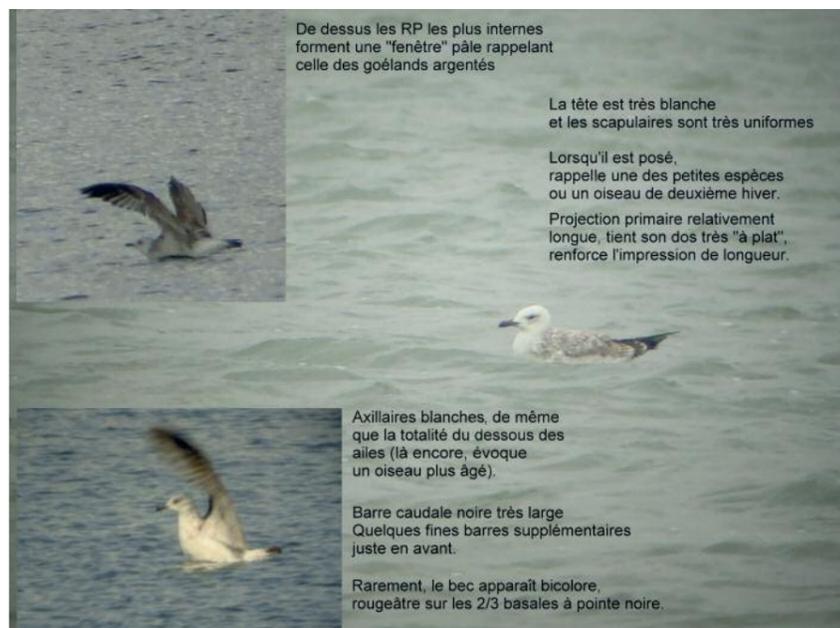
Sterne caspienne

Sterna caspia (4/6) (0/0)

Nicheuse sur le littoral de la Baltique, en Europe de l'Est et, depuis quelques années, en Camargue. Elle hiverne en Afrique.

Mesves-sur-Loire (58) : 1 ad. en plumage nuptial et 1 ind. le 6 mai 2009 (N. Pointecouteau)

Le 1^{er} oiseau montrait un plumage nuptial avec la calotte sombre. En revanche, le 2^e oiseau



GOÉLAND PONTIQUE 2^e ANNÉE, SAINT-MARCEL (71), JANVIER ET FÉVRIER 2010 (MONTAGE PHOTOS ET COMMENTAIRES PHILIPPE GAYET).

présentait une calotte moins uniforme avec le front strié ; probablement un individu dans sa 2^e année calendaire.

La dernière observation datait du 7 mai 2006, à Neuvy-sur-Loire (P. Derrien in DAGNAS & le CHR, 2007); soit 3 ans quasiment jour pour



jour, à quelques kilomètres en aval de cette dernière observation. En 2004, un oiseau avait été vu le 12 mai, à Pouilly-sur-Loire, entre ces 2 sites (S. Merle & C. Chapalain in DURLET & le CHR, 2005).

CUCULIDÉS

Coucou geai - *Clamator glandarius* (1/1) (0/0)

Espèce méridionale, nicheuse sur le pourtour méditerranéen en Espagne, Grèce, Turquie, Afrique du Nord... Cependant, la répartition est très morcelée. En France, l'espèce niche dans le Roussillon, Languedoc, Camargue et Provence. Migrateur transsaharien.

Mars-sur-Allier (58) : 2 juvéniles le 8 octobre 2009 (S. Coquery)

Il s'agit d'une première homologation pour le CHR. La chance a souri à cet observateur puisque ces 2 oiseaux ont traversé son jardin pendant deux à trois minutes en poussant de puissants cris. Cette dispersion post-juvénile est étonnante : « un petit nombre de ces juvéniles, incertains quant à la direction à prendre, s'égarèrent au nord de l'aire de reproduction, parfois jusqu'aux îles Britanniques et en Scandinavie et jusqu'en octobre; leur mortalité paraît importante » (Géroutet, 1998).

Seule la Saône-et-Loire avait enregistré l'espèce jusque-là : avec 1 jeune, le 5 août 1990, à Tavernay (La Comble, 1991), puis 1 individu du 17 au 23 août 1997, à Frangy-en-Bresse.

CORACIIDÉS

Rollier d'Europe - *Coracias garrulus* (3/4) (2/2)

Nicheur en Afrique du Nord, en Europe et en Asie Mineure jusqu'au sud-ouest de la Sibérie. Nicheur rare confiné aux départements méditerranéens. La France abrite un petit millier de couples.

Verzé (71) : 1 juvénile le 4 septembre 2010 (T. Darmuzey, L. Joly & al.)

Le Breuil (71) : 1 juvénile du 26 juillet au 4 août 2010 (L. Gasser, C. Gentilin & al.)

Ce magnifique oiseau est contacté pour la 4^e année consécutive en Bourgogne. Comme pour les observations précédentes, il s'agit de données estivales qui suivent la reproduction. Intéressant de voir si la dispersion post-juvénile

de cette espèce à affinité méditerranéenne, vers le nord, via le couloir du Rhône, puis de la Saône, se confirme dans les années à venir.

ALAUDIDÉS

Alouette haussecol - *Eremophila alpestris* (1/1) (0/0)

Nicheuse sédentaire en Europe septentrionale, Turquie, Caucase, Afrique du Nord (nombreuses sous-espèces "balcanica", "penicillata", "bicornis"...), mais la sous-espèce "flava", migratrice, est nicheuse dans le nord de l'Europe, dans la toundra et en bord de mer (Scandinavie, devenue occasionnelle en Écosse). Hivernante classique sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche, mais beaucoup plus rare à l'intérieur des terres.

Vandenesse-en-Auxois (21) : 1 individu le 19 décembre 2002 (H. Gauche)

Cette donnée arrivée tardivement est une première pour le CHR. Jusqu'à présent, l'espèce n'avait été contactée qu'en Côte-d'Or, à 3 reprises, au XIX^e siècle.

Elle a été repérée sur la petite plage du réservoir de Panthier, au milieu d'une troupe de Bergeronnettes grises. Les motifs de la tête et du ventre ont orienté l'observateur vers une probable femelle adulte. Mais, faute de clichés et compte-tenu de la difficulté de la détermination en plumage internuptial, le CHR n'a pas retenu ces informations. Compte-tenu du lieu et de la date, il s'agit très certainement de la sous-espèce "flava".



PIPIT À GORGE ROUSSE, FLEURVILLE (71), MAI 2010 (SYLVAIN HOUPERT)

MOTACILLIDÉS**Pipit à gorge rousse - *Anthus cervinus* (4/7) (1/3)**

Niche du nord de la Scandinavie à l'Alaska et dans toute la partie nord de la Sibérie. En France, c'est un migrateur rare, mais régulier, surtout dans la moitié est du pays.

Fleurville (71) : 3 ind. le 1^{er} mai 2010 (S. Houpert)

Les dates sont plus conformes au passage pré-nuptial de l'espèce que lors des 2 dernières observations (2007 et 2008) bien plus précoces. Elles sont similaires aux 2^{es} mentions du CHR (4 ind. le 1^{er} mai 2004, en Côte-d'Or, et 1 ind. le 2 mai 2006, en Saône-et-Loire). Toujours pas de donnée dans la Nièvre et dans l'Yonne pour cette espèce. Malgré de jolis clichés, il reste très difficile sur le terrain de distinguer de façon certaine les mâles des femelles (étendu du roux sur la gorge), des chevauchements étant possibles.

Pipit de Richard - *Anthus richardi* (1/1) (0/0)

Cette espèce ne niche pas dans le Paléarctique occidental, mais est originaire de Sibérie et d'Asie centrale. Hivernant rare, mais régulier, notamment dans la plaine de la Crau où quelques individus sont contactés chaque année, au point que le CHN l'a retiré des espèces soumises à homologation le 1^{er} janvier 2006.

Tanay (21) : 1 individu le 5 octobre 2008 (J.-P. Couasné)

Il s'agit d'une 1^{re} homologation pour le CHR. Cet oiseau a été contacté en vol en migration. Mais la description de l'oiseau, de son vol et du cri caractéristique ("chrèp" rauque rappelant certains sons du moineau domestique) sont diagnostiqués. D'autant plus que l'observateur a déjà eu l'occasion de contacter l'espèce sur des sites d'hivernage et de migration en Asie.

Il existe deux mentions historiques de cette espèce en Bourgogne, mais à considérer avec précautions : en 1846 et septembre 1875, en Saône-et-Loire.

On notera également, une donnée plus récente dans l'Yonne, le 3 octobre 1991, à Domats (étang de Galetas), mais non soumise à homologation (CHN à l'époque).



ACCENTEUR ALPIN, BAULME-LA-ROCHE (21), AVRIL 2010 (ANTOINE ROUGERON).

PRUNELLIDÉS**Accenteur alpin - *Prunella collaris* (12/21) (2/3)**

En France, on trouve l'espèce nicheuse dans l'arc alpin, les Pyrénées, en Corse et, localement, dans le Massif Central et les Vosges. L'Accenteur alpin hiverne à plus basse altitude dans les milieux rocheux.

Baulme-la-Roche (21) : 2 ind. le 5 avril 2010 (A. Rougeron)

Verzé (71) : 1 ind. le 25 avril 2010 (P. Reynard, J.-M. Frolet & S. Mezani)

Un grand classique sur la falaise de Baulme-la-Roche. L'espèce est vue quasiment tous les ans en Bourgogne. Depuis 2008, l'espèce n'est plus contactée en hiver, mais au printemps. On retrouve donc la phénologie qui prévalait entre 2000 et 2005. S'agit-il d'un manque de prospection hivernale ou cela signe-t-il un vrai mouvement migratoire printanier? Seules les années 2006 et 2007 apportent de réelles données d'hivernage pour l'Accenteur alpin.



PHRAGMITE AQUATIQUE, LARREY (21), AOÛT 2010 (CAROLE ZAKIN).

SYLVIIDÉS**Phragmite aquatique - *Acrocephalus paludicola* (0/0) (1/1)**

Nicheur en milieu marécageux (zone de cariçaies, végétation rase) dont le principal bastion se situe à l'est de la Pologne. Il figure parmi les passereaux les plus rares et les plus menacés d'Europe. En France, il est bien connu lors de sa migration postnuptiale en août, sur le littoral. Il reste exceptionnel dans les terres.

Larrey (21) : 1 individu de première année, le 22 août 2010 (P. Durllet, H. Gauche & al.)

C'est un des 1520 oiseaux bagués en France, en 2009 et 2010. Un effort particulier a été mené par le CRBPO pour le baguage de ce migrateur lors de sa halte migratoire sur le littoral français, ce qui a permis d'établir les effectifs en migration entre 24000 et 30000. L'équipe de bagueurs de l'étang de Marcenay (programme halte migratoire en roselière) a frappé fort avec cette première pour le CHR. Il existe peu de mentions anciennes pour le Phragmite aquatique : 1 oiseau identifié au cri le 9 septembre 1967, à Saint-Yan, et 1 individu observé le 21 août 1974, à La Truchère, toutes les 2 en Saône-et-Loire.

Locustelle luscinoïde - *Locustella luscinioides* (1/1) (2/4)

Espèce nicheuse du nord-ouest de l'Afrique et de l'Europe jusqu'à l'ouest de la mer d'Azov, elle fréquente principalement les roselières. Passage migratoire très discret.

Gurgy (89) : 1 mâle chanteur, les 4 et 5 avril 2010 (S. Rolland)

Larrey (21) : 3 individus de 1A, entre le 9 et le 28 août 2010 (J. Abel, P. Durllet, J. Pitois & al.)

Les données de Côte-d'Or, comme la précédente de 2008, proviennent d'oiseaux capturés au cours d'opération de baguage. Le site de l'étang de Marcenay a permis en 2010 la capture de 3 individus dont l'un bagué le 9 août et contrôlé à deux reprises les 17 et 19 août. Plus originale, l'observation dans l'Yonne, en avril, d'un oiseau chanteur. Mais pour cette donnée, comme pour celles d'août en Côte-d'Or, il ne s'agissait probablement que d'un oiseau migrateur.

Depuis la mise en place du CHR, en 2000, aucune mention d'oiseaux nicheurs ne nous est parvenue; pourtant, il existe des données d'oiseaux chanteurs en Côte-d'Or, sur les roselières du val de Saône, dans les années 2000. En revanche, en Saône-et-Loire, il faut remonter à la fin des années 1990 pour les données probables de reproduction.

Rousserole verderolle - *Acrocephalus palustris* (9/18) (3/14)

Se reproduit du nord-ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne et l'est de l'Oural. Nicheuse et migratrice peu commune en France.

Larrey (21) : 11 individus dont 4 individus de +1A, et 7 individus de 1A, capturés entre le



ROUSSEROLLE VERDEROLLE, VERGIGNY (89), MAI 2010 (SIMON ROLLAND).

2 et le 23 août 2010 (J. Abel, P. Durllet, J. Pitois & al.)

Marzy (58) : 2 individus de 1A, capturés les 18 septembre et 3 octobre 2010 (F. Chapalain, J. Pitois, S. Merle & al.)

Vergigny (89) : 1 individu de +1A, capturé le 22 mai 2010 (F. Bouzendorf, E. Bouzendorf & S. Rolland)

Le développement du baguage en halte migratoire permet d'établir un record d'oiseaux pour le CHR en 2010. L'ensemble des données concerne des oiseaux capturés; elles ont permis une étude détaillée des critères et, en particulier, la taille de l'aile et de l'échancrure de la 2^e rémige primaire.

Comme l'an dernier, une seule donnée de migration prénuptiale.

Pouillot véloce de type sibérien - *Phylloscopus collybita* « *tristis* » (2/3) (2/3)

L'appellation "de type sibérien" concerne les sous-espèces *Phylloscopus collybita tristis* (Sibérie), *P.c. abietinus* (de la Scandinavie à l'Oural) et *P.c. fulvescens* (forme intermédiaire), toutes trois d'identification très délicate. Migrateurs (fin d'automne) et hivernants rares en France.



POUILLOT VÉLOCE DE TYPE SIBÉRIEN, MARLIENS (21), NOVEMBRE 2010 (BERNARD FONTAINE).

Marliens (21) : 1 individu le 20 novembre puis 2 individus le 24 novembre 2010 (A. Rougeron & B. Fontaine)

Chivres (21) : 1 individu le 18 décembre 2010 (A. Rougeron & B. Fontaine)

Les précédentes observations de Pouillot véloce de type sibérien étaient toutes icaunaises. Cette fois-ci, c'est la Côte-d'Or qui accueille ces pouillots venus de l'est et d'identification délicate. Ce sont souvent les séries de cris monosyllabiques, plaintifs "hiip... hiip... hiip..." qui permettent de repérer ces oiseaux. Pour l'homologation, en plus de la description détaillée des oiseaux, il est nécessaire de fournir des éléments sur ces cris.

RÉMIZIDÉS

Rémiz penduline – *Remiz pendulinus* (39/222) (4/25)

Cette espèce se reproduit à travers toute l'Europe, de la Russie à la péninsule Ibérique. Nicheuse rare en France, migratrice et hivernante peu commune.

Chassagne-Montrachet (21) : 3 ind. le 6 avril 2010 (B. Fontaine & A. Rougeron)

Chassagne-Montrachet (21) : 2 ind. le 25 novembre 2010 (B. Fontaine)

Gurgy (89) : 5 ind. le 24 mars 2010 (S. Rolland & al.)

Saint-Julien-du-Sault (89) : 15 ind. entre le 21 mars et le 5 avril 2010 (F. Bouzendorf & E. Bouzendorf)

Petite baisse d'effectifs par rapport aux deux années précédentes, mais 2010 arrive tout de même au 3^e rang pour cette espèce. Les sites icaunais sont des classiques pour la Rémiz penduline.

L'espèce est observée annuellement depuis 2004.

CORVIDÉS

Grand Corbeau - *Corvus corax* (4/7) (1/2)

Cette espèce fréquente les montagnes, falaises et côtes rocheuses, en France, essentiellement sur le littoral atlantique et dans les massifs montagneux. L'espèce qui fréquente le Massif jurassien, à proximité, semble s'installer à présent en Bourgogne.

Cuiseaux (71) : 1 ind. le 18 octobre 2009 (H. Billay & S. Cœur)

La Rochepot (21) : 1 ind. le 12 mars 2010 (J. Abel, S.-P. Babski & T. Morant)

Une nouvelle donnée en 2009 qui s'ajoute à celle du 4 octobre 2009 sur le même site, un classique pour l'espèce. La précédente mention en Côte-d'Or remonte à 2005, également sur la Côte, à Nuits-Saints-Georges.

EMBÉRIZIDÉS

Bruant lapon - *Clacarius lapponicus* (0/0) (1/1)

Niche dans la toundra et sur les sommets montagneux dénudés en Scandinavie et dans le



BRUANT LAPON, PIERRE-DE-BRESSE (71), SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2010 (PHILIPPE GAYET).

nord de la Russie. En France, c'est un hivernant rare, présent surtout sur le littoral, dans les cultures et prés salés.

Pierre-de-Bresse (71) : 1 individu entre le 29 septembre et le 5 octobre 2010 (P. Gayet & al.)

C'est une première pour le CHR, mais l'espèce avait déjà été contactée en Saône-et-Loire, à Lux, le 4 janvier 1994.

Cette donnée s'inscrit dans le cadre d'un afflux particulièrement important de l'espèce en France. L'oiseau se tenait en bordure d'une gravière, parmi un groupe de Pipits farlouses. Il s'est fait très discret, tantôt caché dans de grandes herbes, tantôt observé sur de courts vols durant lesquels il poussait quelques cris.

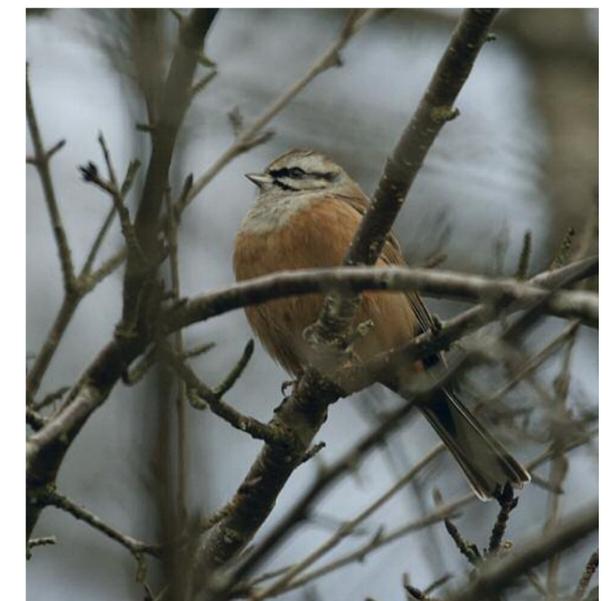
Bruant fou - *Emberiza cia* (13/40) (4/9)

La forme nominale de ce bruant occupe le pourtour méditerranéen. En France, il préfère les milieux ensoleillés de moyenne montagne à végétation rase (Vosges, Alpes, Massif Central, Pyrénées et pourtour méditerranéen).

Nolay (21) : de 1 à 3 individus, du 6 octobre 2010 au 16 janvier 2011 (B. Fontaine & D. Guizon)

La-Charité-sur-Loire (58) : 2 individus le 17 janvier 2010 (C. Shaw)

Culles-les-Roches (71) : 1 puis 3 individus les 12 et 15 décembre 2010 (A. Révillon, S. Mezani & al.)



BRUANT FOU, NOLAY (21), DÉCEMBRE 2008 (BERNARD FONTAINE).



Saint-Martin-du-Tertre (89) : 1 mâle adulte le 11 janvier 2010 (L. Jouve)

Le Bruant fou est un habitué de la rubrique CHR puisque, si on excepte 2003, il est observé chaque hiver depuis 2002. Cette année, il aura été noté dans les quatre départements bourguignons.

Encore nicheur à la fin des années 1990 en Saône-et-Loire notamment, il faut rechercher le Bruant fou en période de reproduction sur ces sites.

Données non homologuées par le CHR

2010

Barge rousse - *Limosa lapponica* : Bléneau (89) : 1 ind. le 20 septembre 2010

Oiseau observé en vol à l'œil nu. Le contraste entre l'ensemble tête/cou rouge brique et le ventre gris brun très clair font davantage pencher en faveur de la Barge à queue noire.

Goéland sp. (argenté ?) - *Larus sp. (argentatus ?)* : Saint-Marcel (71) : 1 ind. de H1 le 2 février 2010

Malgré les photos, l'observateur et les membres du CHR ont préféré ne pas proposer de nom d'espèce pour cet oiseau ; les critères d'identification n'étant pas très discriminants. Par conséquent, la fiche ne peut être acceptée.

Goéland argenté - *Larus argentatus* : Vandenesse-en-Auxois (21) : 1 ind. de H1 le 27 février 2010

Des photos ont été fournies au CHR pour cet oiseau mais, faute de certitude et après consultation de spécialistes des laridés, il a semblé plus prudent de refuser l'homologation.

Grand corbeau - *Corvus corax* : Mesmont (21) : 1 ind. le 15 septembre 2010

Description sommaire, contact très rapide à l'œil nu, à plus d'une centaine de mètres, sur l'autoroute.

Grimpereau des bois - *Certhia familiaris* : Les Maillys (21) : 1 ind. le 18 mars 2010

Contact auditif seulement, loin des sites de reproduction de l'espèce. Des imitations entre les 2 espèces de grimpeaux sont connues, ainsi que des chants hybrides.

2008

Bécasseau maubèche - *Calidris canutus* : Couternon (21) : 1 ind. du 1^{er} au 2 octobre 2008

Description trop sommaire.

2006

Hypolaïs icterine - *Hippolais icterina* : Gurgy (89) : 1 ind. le 17 août 2006.

Réexamen d'une fiche antérieurement acceptée (PITOIS & le CHR, 2007). Cette fiche avait fait l'objet de débat avant sa validation en mars 2007, puisqu'un des membres avait refusé cette fiche. Un nouvel élément nous autorise à reprendre cette fiche : l'observateur émet un sérieux doute sur son observation. S'il est bien noté une plage alaire blanche sur les ailes, en revanche, les dessins fournis montrent effectivement une projection primaire < à la longueur des tertiaires (l'observateur note que la projection primaire = 2/3 des tertiaires) ce qui plaide davantage en faveur d'un Hypolaïs polyglotte - *Hippolais polyglotta*.

Données de 2009 homologuées par le CHN

Bernache à cou roux - *Branta rufficollis* : Thomirey (21), 1 individu le 18 septembre 2008 (B. Fontaine). Placée en catégorie E

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Béru, Collan, Fleys et Serrigny (89), 1 mâle de 2^e hiver, du 25 janvier au 25 février (J. Grévilot, F. Bouzendorf, S. Rolland, A. Rolland & al.)

Élanion blanc - *Elanus caeruleus* : Labergement-lès-Seurre (21), 1 adulte les 28 et 29 mai (A. Rougeron & al.)

Données de 2009 non homologuées par le CHN

Busard pâle - *Circus macrourus* : Villargoix (21), 1 mâle probable de 2^e année le 5 juin 2009.

Cette observation acceptée dans un premier temps a été refusée. Il s'agirait d'un jeune mâle de Busard cendré d'après le bord de fuite sombre des rémiges primaires internes.

Bécassine double - *Gallinago media* : Lamarche-sur-Saône (21), le 25 octobre 2009.

Les éléments d'identification (coins de la queue blancs, vol) n'ont pas été jugés suffisants.

Données de 2010 homologuées par le CHN

Aigle criard - *Aquila clanga* : Beaumont-Sardolles (58) du 6 au 7 avril, Tönn oiseau estonien équipé d'une balise argos en 2008

Aigle criard - *Aquila clanga* : Échalot (21) puis Grancey-le-Château / Neuville (21) du 8 au 9 avril, Tönn oiseau estonien équipé d'une balise argos en 2008

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Binges (21), 1 individu les 29 et 30 décembre (J.-L. Dessolin)

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Saint-Berain-sur-Dheune et Aluze (Saône-et-Loire),



1 ind. de H1 du 28 au 30 décembre (L. Triboulin & al.)

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Saunières (71), 1 ind. de H1 du 14 décembre 2010 au 4 janvier 2011 (J.-M. Frolet, B. Fontaine, P. Gayet & al.)

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Saunières (71), un 2^e ind. de H1 en compagnie du précédent le 22 décembre 2010 (J.-M. Frolet, L. Joly & al.)

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Fouchères (89), 1 individu le 30 décembre (E. Véricel)

Vanneau sociable - *Vanellus gregarius* : Marnay et Saint-Cyr (71), un adulte du 16 au 18 mars (H. Pottiau, P. Gayet & al.)

Mésange à longue queue - *Aegithalos caudatus caudatus* : Créancey (21), 15 individus le 27 novembre (A. Rougeron)

JOHANN PITOIS & LE CHR.

Bibliographie

- BOUZENDORF F., DAGNAS P. & le CHR - 2010 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 8^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 18 : 13-23.
- DAGNAS P. & le CHR - 2006 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 4^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 14 : 36-47.
- DE SEYNES A. & les coordinateurs-espèce - 2011 - Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2010. *Ornithos* 18-3 : 145-181.
- DUBOIS P.-J. & al. - 2012 - Notes d'ornithologie française. Première mise à jour du NIOF. *Ornithos* 19-1 : 2-41.
- DURLET P. & le CHR - 2005 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 3^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 13 : 7-18.
- FROLET J.-M. & le CHR - 2008 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 6^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 16 : 23-36.
- GAYET P. & le CHR - 2004 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 2^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 12 : 7-18.
- GÉROUDET P. - 1998 - Les passereaux d'Europe : des coucous aux merles. *Delachaux & Niestlé* : 29-34.
- MERLE S. & le CHR - 2003 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 1^{er} rapport du CHR. *Nature Nièvre* n° 11 : 5-20.
- PITOIS J. & le CHR - 2007 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 5^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 15 : 7-18.
- PITOIS J. - 2008 - 1^{re} observation homologuée d'un Vautour moine *Aegypius monachus* dans la Nièvre. *Nature Nièvre* 16 : 39-41.
- PITOIS J. - 2010 - Afflux important de Bernache nonnette dans la Nièvre (et en bords de Loire) de janvier à février 2010. *Nature Nièvre* 18 : 24-27.
- REEBER S. & le CHN - 2010 - Les oiseaux rares en France en 2009. 27^e rapport du CHN. *Ornithos* 17-6 : 361-405.
- REEBERS S. & le CHN - 2011 - Les oiseaux rares en France en 2010. 28^e rapport du CHN. *Ornithos* 18-6 : 325-367.
- ROUGERON A. & le CHR - 2011 - Les oiseaux rares en Bourgogne : 7^e rapport du Comité d'Homologation Régional. *Nature Nièvre* n° 17 : 11-23.

Capture et première mention d'un Pouillot à grands sourcils en Bourgogne

Résumé

UN POUILLOT À GRANDS SOURCILS "*Phylloscopus inornatus*" a été capturé, le 2 octobre 2011, dans une gravière de l'Yonne, fournissant la première mention de l'espèce en Bourgogne. L'oiseau présentait toutes les caractéristiques propres à l'espèce. Sa détermination en tant qu'individu de première année s'est basée sur la présence de deux générations de grandes couvertures et l'usure des rectrices.

Le Pouillot à grands sourcils est l'espèce sibérienne la plus couramment observée en Europe de l'ouest. L'arrivée des égarés asiatiques semble liée à des phénomènes de migration inverse d'individus explorateurs qui pourraient conduire à la mise en place progressive de nouvelles routes migratoires et de zones d'hivernage. Cette observation icaunaise se distingue de la plupart des observations françaises par son caractère continental.

La date de la capture correspond au début du passage automnal. Des deux axes de migration identifiés en France, cette donnée semble cadrer davantage avec la voie atlantique.

Introduction

Le 2 octobre 2011, au cours d'une séance de baguage, j'insiste auprès des démailleurs qui m'accompagnent sur l'importance de vérifier la présence d'oiseaux dans la poche du bas des filets. Je repère ainsi deux pouillots pris au ras du sol passant inaperçus dans la végétation. L'un d'eux attire mon attention par sa petite taille, son ventre blanc et son long sourcil jaune. En découvrant les parties supérieures, je réalise immédiatement qu'il s'agit d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*, et l'exaltation est à son comble tant la symbolique liée à cette espèce est forte. Certes, ce pouillot est le passereau sibérien le plus régulier en Europe de l'ouest à l'automne, mais son observation ou l'écoute de son cri suscite toujours l'admiration des ornithologues. Il demeure toutefois occasionnel à l'intérieur des terres en France et il s'agit d'ailleurs de la première donnée en Bourgogne.

Site de capture

L'oiseau a été capturé sur la commune de Saint-Julien-du-Sault, dans l'Yonne, entre Joigny



PHOTO 2 : VUE D'UNE TRAVÉE DE BAGUAGE À SAINT-JULIEN-DU-SAULT, YONNE (ÉMELINE ET FRANÇOIS BOUZENDORF).

et Sens. Le site est une petite zone humide (6 ha) issue de l'exploitation de granulats alluvionnaires. Dès la fin de l'exploitation, les zones d'eau libre peu profonde et les îlots se sont révélés extrêmement attractifs pour les limicoles migrateurs et nicheurs (l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* y a niché en 2004).

Depuis, l'évolution naturelle a conduit à une végétalisation rapide du site et l'on trouve aujourd'hui une mosaïque de petits milieux : friches (ronciers), formations de saules (Saule blanc et Saule cendré), végétations aquatiques (végétation enracinée immergée et tapis immergés de Characées) et roselières (phragmitaies, typhaies, scirpaies) (photos 1 et 2).

Identification

L'oiseau est de petite taille, inférieure à celle du Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*. Les photographies 3 et 4 montrent l'ensemble des critères diagnostiques. Le dessus est vert avec deux barres alaires blanc jaunâtre aux grandes et moyennes couvertures. Les rémiges tertiaires sont largement frangées de blanc et les rémiges primaires et secondaires bordées d'un fin liseré vert brillant. Le ventre est blanc. La tête est marquée par un long sourcil jaunâtre, le trait sourcilier est sombre mais assez peu marqué et aucune raie médiane n'est présente sur la calotte. La base du bec est jaune, surtout sur la mandibule inférieure. Les pattes sont de couleur chair quoique paraissant assez sombres par rapport aux individus

habituellement observés (obs. pers.). L'oiseau n'a émis qu'un bref son en main évoquant un cri d'alarme mais ne ressemblant pas au cri de contact habituel dissyllabique. Après son relâcher, il n'a pas crié durant les quelques secondes d'observation.

Âge et mesures biométriques

Cette espèce étant très peu capturée en Europe, les critères de détermination de l'âge sont donc mal connus (SVENSSON, 1992). La combinaison de deux critères a toutefois permis d'apprécier l'âge de cet oiseau.

Le premier est un critère d'ordre général chez les passereaux à l'automne : la présence d'un contraste entre deux générations de grandes couvertures, entre des plumes internes fraîchement muées de type adulte et des plumes externes de type juvénile, identifie les oiseaux de l'année. Sur ce pouillot, un tel contraste a pu être détecté. Trois grandes couvertures internes adultes avaient la pointe pâle tendant vers le verdâtre, la frange du vexille externe vert brillant et large se fondant dans le brun du centre des plumes. En revanche, les autres grandes couvertures externes avaient la pointe plus blanche, la frange du vexille externe moins brillante, plus fine et nettement délimitée du centre sombre (photographie 5).

Le second critère est propre aux pouillots habituellement capturés (véloce et fitis *P. trochilus*) dont l'absence de coloration permet



PHOTO 3 : POUILLOT À GRANDS SOURCILS CAPTURÉ À SAINT-JULIEN-DU-SAULT, YONNE (ÉMELINE ET FRANÇOIS BOUZENDORF).

rarement de détecter des contrastes dans les grandes couvertures. La mue étant complète chez les adultes et partielle chez les jeunes en été, un plumage frais, appréciable sur les penes et en particulier les rectrices, correspond à un oiseau adulte alors qu'un état d'usure plus marqué correspond à un jeune. Ce Pouillot à grands sourcils ayant les pointes des rectrices nettement usées, ce critère corrobore le premier. Il s'agit vraisemblablement d'un oiseau de première année.

La longueur d'aile pliée mesurait 55,5 mm. Pour la santé de l'oiseau, la formule alaire n'a pas été étudiée car elle nécessite un examen minutieux souvent long. L'oiseau avait peu de tissus adipeux (indice 1 sur 4) et pesait 5,6 g.



PHOTO 4 : POUILLOT À GRANDS SOURCILS CAPTURÉ À SAINT-JULIEN-DU-SAULT, YONNE (ALINE BONNET ET SAMUEL DESBROSSES).

Origine et théories sur l'arrivée d'égarés en Europe

Le Pouillot à grands sourcils est une espèce sibérienne dont l'aire de répartition s'étend en Russie de l'est de l'Oural à l'océan Pacifique et qui hiverne en Asie du sud-est (CRAMP & SIMMONS, 1992). L'oiseau arrivé dans l'Yonne se trouvait ainsi à plus de 2 500 km des sites de reproduction et à plus de 7 500 km des zones d'hivernage habituelles ! L'occasion nous est donnée de rappeler les différentes théories actuellement en vigueur sur les mécanismes d'arrivées d'oiseaux occasionnels sibériens en Europe.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées pour expliquer l'arrivée d'égarés asiatiques en Europe et aujourd'hui la théorie de la désorientation prévaut (e.g. THORUP, 1998) plutôt que celle liée aux conditions météorologiques (e.g. ELKINS, 1988). En particulier, il est admis qu'une certaine proportion d'individus d'une population effectuent une migration inverse (THORUP, 1998; THORUP, 2004) et suivent une route totalement opposée au trajet habituel (RABOL, 1969). Les migrateurs qui migrent selon un axe est/ouest, comme le Gobemouche nain *Ficedula parva*, seraient d'ailleurs plus concernés que ceux qui migrent selon un axe nord/sud, comme le Gobemouche à collier *F. albicollis*, (COTTRIDGE & VINICOMBE, 1996).

Cette théorie est toutefois précisée ou discutée par plusieurs auteurs. PHILLIPS (2000) suggère que les oiseaux qui ne suivent pas la voie migratoire habituelle partent dans toutes les directions possibles mais ne sont détectés qu'en Europe de l'ouest parce qu'il y a des observateurs à la réception. C'est également ce que reprennent GILROY & LEES (2003) tout en ajoutant que ces dispersions aléatoires correspondent sans doute à des phénomènes exploratoires. L'augmentation de la fréquence d'apparition chez certaines espèces montre que ces explorations aboutissent à une mise en place progressive d'une nouvelle voie de migration et de zone d'hivernage. DE JUANA (2008), enfin, avance que ces occasionnels, de jeunes individus principalement, après avoir visité l'Europe de l'ouest, retournent plus tard dans l'automne vers les quartiers d'hivernage asiatiques.

L'augmentation de la fréquence d'apparition d'individus de certaines espèces sibériennes



comme le Pouillot à grands sourcils en Europe de l'ouest, suivies avec la même pression d'observation, indique que cette nouvelle stratégie migratoire procure un avantage sélectif à l'espèce. Ceci



PHOTO 5 : DÉTAIL DES GRANDES COUVERTURES. LA FLÈCHE ROUGE MONTRE 2 GRANDES COUVERTURES MUÉES DE TYPE ADULTE CONTRASTANT AVEC TOUTES LES AUTRES GRANDES COUVERTURES EXTERNES NON MUÉES DE TYPE JUVÉNILE (SYLVAIN VINCENT).

implique que cette voie migratoire tende à s'inscrire (probablement par voie génétique) dans au moins une partie de la population. Par conséquent, ces "égarés" ne le sont sans doute pas réellement puisqu'ils ont pu transmettre cette information et donc survivre à ce long trajet. À ce jour, le devenir de ces oiseaux après leur passage automnal en Europe de l'ouest (suite du trajet

postnuptial, zone d'hivernage, trajet pré-nuptial) reste toutefois totalement inconnu.

Statut en France et contexte de l'automne 2011

Une synthèse très récente fait le point sur le passage postnuptial du Pouillot à grands sourcils en France (BARNAGAUD & ISSA, 2011).

L'espèce est régulière chaque année sur l'île d'Ouessant, parfois avec de forts effectifs, et dans une moindre mesure sur d'autres îles atlantiques et le littoral, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans l'intérieur des terres, en revanche, on ne compte qu'une trentaine d'observations. La pression ornithologique y est bien plus faible et le passage, sans doute réel, est dilué dans les nombreux milieux qui peuvent l'accueillir. Cette observation icaunaise, la première en Bourgogne, est donc tout à fait remarquable.

La date moyenne de passage de l'espèce en France se situe autour du 19 octobre. La date de la capture correspond plutôt au début du passage automnal qui est d'ordinaire détecté dans la moitié nord de la France. D'une manière générale, cette corrélation entre latitude et pic d'observation existe à l'échelle européenne. Les premiers oiseaux observés en Europe de l'ouest le sont à partir de fin septembre en Scandinavie puis, à mesure que les oiseaux glissent vers le sud, le pic intervient dans la première partie d'octobre, aux îles Britanniques, et de la fin octobre à début novembre, dans les pays méditerranéens (DE JUANA, 2008).

BARNAGAUD & ISSA (op. cit.) distinguent un couloir de migration principal atlantique et une voie secondaire rhodanienne. Par sa localisation géographique intermédiaire du site de capture, il est a priori difficile d'attribuer cette donnée bourguignonne à l'un ou l'autre de ces couloirs. Toutefois, les données françaises du début de l'automne 2011 (avant le 5 octobre) ont été enregistrées dans le Nord-Pas-de-Calais (7 oiseaux), la Somme (1 oiseau), le Finistère (3 oiseaux), la Loire-Atlantique (1 oiseau) et la Charente-Maritime (1 oiseau), départements concernés par la voie atlantique. La correspondance entre la date de capture et ces observations laisse penser que l'oiseau capturé dans l'Yonne se rattache davantage à cette voie migratoire. D'ordinaire, les observations du sud



Bretagne sont souvent plus tardives et généralement attribuées à des oiseaux arrivés par les côtes de la Manche et bretonnes qui se décaleraient progressivement vers le sud. A l'automne 2011, la relative précocité des deux observations en Loire-Atlantique et en Charente-Maritime indique que ces oiseaux sont sans doute directement arrivés après un survol continental du territoire, que l'oiseau de l'Yonne permet de révéler.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que cette capture a été effectuée dans un contexte de fort passage de Pouillots véloces puisqu'au cours de 9 matinées, entre le 25 septembre et le 5 octobre, 390 individus ont été bagués.

Conclusion

Le Pouillot à grands sourcils n'avait jamais été observé en Bourgogne. En France, il reste en effet occasionnel dans les terres et pourtant un passage automnal discret doit exister. Il est bien plus diffus comparativement aux sites côtiers et aux îles qui concentrent les oiseaux migrateurs et le baguage s'avère alors un outil précieux pour mettre en lumière la présence de cette espèce ou d'autres égarés dans la région. Plus globalement, le baguage permet d'aborder des aspects subtils de la migration (durée de stationnement, prise de poids) et l'essor des camps de baguage automnaux en Bourgogne fournira sans doute d'autres découvertes.

Remerciements

Le camp de baguage de Saint-Julien-du-Sault bénéficie du soutien financier des fonds européens FEDER, de la DREAL Bourgogne et du Conseil régional de Bourgogne. Il est inscrit dans le cadre du programme "Halte migratoire" du CRBPO (Centre de recherche par le baguage des populations d'oiseaux) et fait partie intégrante des programmes que l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne) mène dans la région et est organisé par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de l'Yonne. La société Lafarge Granulats, propriétaire du site, s'est associée par voie de convention à la LPO Yonne et au CENB (Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne) pour garantir le maintien des intérêts écologiques du site. Que toutes ces structures soient remerciées.

Je remercie également toutes les personnes présentes au moment de capture et avec qui j'ai pu partager ce grand moment : Cécilia Agier, Aline Bonnet, Émeline et Marine Bouzendorf, Samuel Desbrosses, Maxime Jouve, Simon Rolland, Nathalie Strullu, Arthur Vernet et (last but not least) Sylvain Vincent.

FRANÇOIS BOUZENDORF.

Article paru dans "Bourgogne Nature" n° 15 de juin 2012

Bibliographie

- BARNAGAUD J.-Y. & ISSA N. 2011. Le passage postnuptial du Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* en France : phénologie et variations spatiales. *Alauda* 79 : 221-232.
- COTTRIDGE D. & VINICOMBE K. 1996. Rare birds in Britain and Ireland - a photographic record. *Harper Collins*, London.
- CRAMP S. & SIMMONS K. E. L. 1992. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa: The Birds of the Western Palearctic. Oxford, *Oxford University Press*.
- DE JUANA E. 2008. Where do Pallas's and Yellow-browed Warblers (*Phylloscopus proregulus*, *Ph. inornatus*) go after visiting northwest Europe in autumn? An Iberian perspective. *Ardeola* 55 : 179-192
- ELKINS N. 1988. Weather and Bird Behaviour. *Poyser*, Calton.
- GILROY J. J. & LEES, A. C. 2003. Vagrancy theories: are autumn vagrants really reverse migrants? *British Birds* 96 : 427-438.
- PHILLIPS J. 2000. Autumn vagrancy: "Reverse migration" and migratory orientation. *Ringing & Migration* 20 : 35-38.
- SVENSSON L. 1992. Identification Guide to European Passerines. 4th edition. *Svensson*, Stockholm.
- RABOL J. 1969. Reversed Migration as the cause of westward vagrancy by four *Phylloscopus* warblers. *British Birds* 62 : 89-92.
- THORUP K. 1998. Vagrancy of Yellow-browed Warbler *Phylloscopus inornatus* and Pallas's Warbler *Ph. proregulus* in north-west Europe: Misorientation on great circles? *Ringing & Migration* 19 : 7-12.
- THORUP K. 2004. Reverse migration as a cause of vagrancy. *Bird Study* 51 : 228-238.

Quatre années d'étude sur la fréquentation hivernale d'une mangeoire

L'HIVER 2011-2012 MARQUE la quatrième année du déroulement du programme SPOL mangeoire dans un jardin privatif sur la commune de Chamvres et fait donc suite à une précédente analyse (GOUSSET BOUZENDORF, 2010).

1. Présentation et objectifs de l'étude

Le SPOL signifie "Suivi des populations d'oiseaux Locaux". Il fait partie des axes de recherches prioritaires du CRBPO (Centre de recherche par le baguage sur les populations d'oiseaux) dans le cadre du PNRO (Programme national de recherches ornithologiques). Ce programme est un suivi intensif (nécessitant un taux d'auto-contrôles intra-saisonniers minimum de 20 %) permettant de travailler sur des espèces nicheuses ou hivernantes. Le SPOL est conçu pour étudier plus précisément les variations de certains paramètres démographiques tels que la fidélité au site d'étude, le renouvellement des populations, le taux de migration partielle. Le SPOL mangeoire permet de s'intéresser plus précisément aux populations de passereaux granivores (moineaux, fringilles, mésanges...) qui fréquentent régulièrement une mangeoire en hiver.

PHOTO 1 : SITE DE SUIVI SPOL-MANGEOIRE. LE FILET EST PLACÉ ENTRE LE BOIS ET LA MANGEOIRE (E. BOUZENDORF).

2. Site d'étude et protocole

Un SPOL Mangeoire a été mis en place dans un jardin privatif situé dans une zone pavillonnaire de la commune de Chamvres, depuis novembre 2008. La partie du jardin où est implantée la mangeoire est bordée d'un bois de feuillus composé en majorité de frênes de plusieurs mètres de haut. Par rapport aux années précédentes, il faut indiquer qu'une partie des arbres composant le bois a été abattue durant l'hiver 2011-2012, modifiant quelque peu l'habitat. La méthode de capture mise en œuvre reprend celle des hivers précédents : un seul filet de 10 mètres a été placé à proximité de la mangeoire alimentée uniquement par des graines de tournesol (photo 1).



Fréquentation hivernale d'une mangeoire

Par définition, une "session" de capture commence à l'ouverture du filet et dure jusqu'à sa fermeture. Le temps d'une session peut être variable. Une fois capturé, l'oiseau est identifié (espèce, sexe et âge si possible). Il existe deux cas de figure : soit l'oiseau ne porte pas de bague et on parle alors de "bagueage", soit il en porte déjà une et on parle de "contrôle". On effectue également des mesures biométriques : longueur d'aile,

masse corporelle et adiposité au niveau de la fosse claviculaire.

L'étude a été réalisée quatre hivers consécutifs. Les conditions météorologiques et les disponibilités personnelles n'ont pas permis de baguer de façon régulière. Lors des quatre années de suivi, les sessions se sont déroulées entre début novembre et fin mars comme indiqué dans le tableau 1.

Hiver	Début du suivi	Fin du suivi	Nombre de sessions
2008-2009	04/11/2008	22/03/2009	27
2009-2010	16/11/2009	24/03/2010	21
2010-2011	20/11/2010	09/03/2011	17
2011-2012	04/11/2011	17/03/2012	16

Tableau 1: périodes de suivi du programme SPOL mangeoire à Chamvres.

3. Bilan des captures

81 sessions, réparties sur quatre hivers (tableau 1), ont permis la capture de 24 espèces. Les 1582 captures effectuées concernent 1292 individus bagués dont 86 ont été contrôlés (parfois plusieurs fois) et 4 retrouvés morts ("reprises") (tableau 2, page suivante). La totalité des oiseaux contrôlés sont des autocontrôles, c'est-à-dire des oiseaux bagués sur le site.

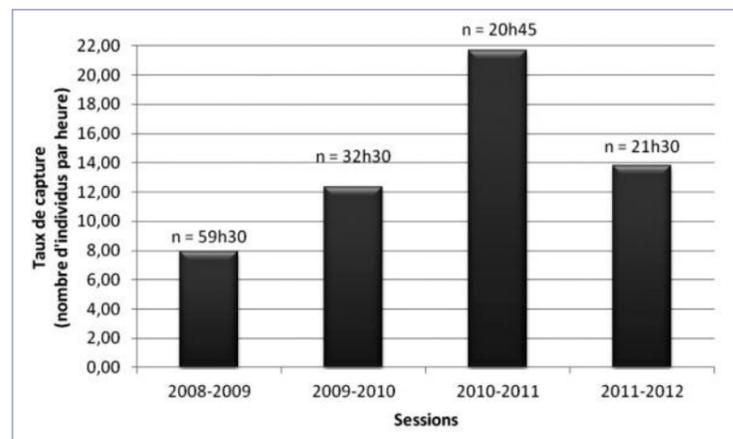


Figure 1 : taux de capture par hiver. Les chiffres indiqués au-dessus des colonnes représentent le nombre d'heures d'ouverture du filet.

4. Taux de capture

Afin de s'affranchir d'une grande variabilité entre le nombre et la durée des sessions durant et entre les hivers, il est nécessaire de convertir les données pour les comparer entre elles. Un seul filet ayant été utilisé au cours des quatre hivers, le taux de capture ainsi obtenu s'exprime en nombre d'oiseaux capturés à l'heure. Les figures ci-contre font état du taux de capture toutes espèces confondues par année (figure 1) et par mois les quatre hivers confondus (figure 2).

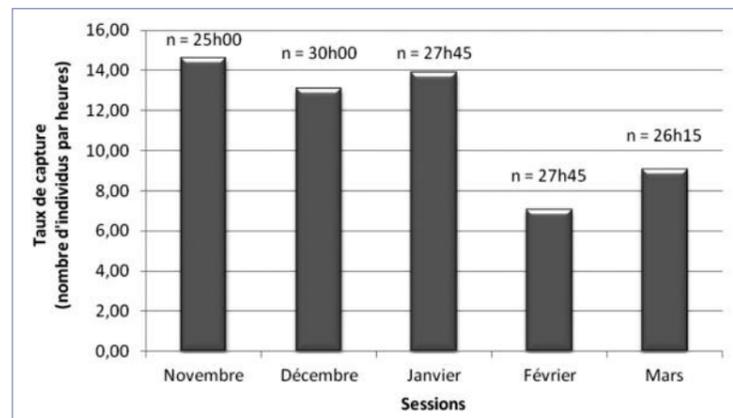


Figure 2 : taux de capture par mois tous hivers confondus. Les chiffres indiqués au-dessus des colonnes représentent le nombre d'heures d'ouverture du filet.

Fréquentation hivernale d'une mangeoire

Espèces	Famille	Hiver 2008-2009			Hiver 2009-2010		Hiver 2010-2011			Hiver 2011-2012			Total captures
		B	C	R	B	C	B	C	R	B	C	R	
Mésange charbonnière	Paridés	121	45		64	20	121	30		61	16	1	479
Mésange bleue	Paridés	128	68		41	9	74	18		48	27		413
Verdier d'Europe	Fringillidés	8			68		72		2	70			220
Chardonneret élégant	Fringillidés	14			78	4	45	5		11	1		158
Moineau domestique	Passeridés	13			2		10	2		28	1		56
Tarin des aulnes	Fringillidés	7			36	1	4	2		1			51
Accenteur mouchet	Prunellidés	2	1		11	7	6			4	3		34
Mésange nonnette	Paridés	7	7		5	1	3	1		2			26
Pinson du nord	Fringillidés						25						25
Sittelle torchepot	Sittidés	6	2		2		7	2		1	2		22
Rougegorge familier	Turdidés	4	1		4		5	3		2	1		20
Pinson des arbres	Fringillidés	11			3		4			1			19
Grosbec casse-noyaux	Fringillidés	7					7						14
Merle noir	Turdidés	4	1	1	1	1	4				1		13
Serin cini	Fringillidés									12			12
Grimpereau des jardins	Certhidés	3	1							1			5
Mésange noire	Paridés	3	2										5
Troglodyte mignon	Troglodytidés	3											3
Mésange à longue queue	Paridés									2			2
Sizerin flammé	Fringillidés	1											1
Geai des chênes	Corvidés	1											1
Pouillot véloce	Sylviidés									1			1
Roitelet triple-bandeau	Sylviidés				1								1
Roitelet huppé	Sylviidés	1											1

Total captures..... **344 128 1 316 43 387 63 2 245 52 1 1582**

Tableau 2 : résultats des captures du suivi SPOL mangeoire à Chamvres. « B » = bagueage, « C » = contrôle, « R » = reprise.

La présence des oiseaux à la mangeoire est très variable d'un hiver à l'autre (figure 1). Toutefois, on peut noter que plus le cumul de temps de bagueage est long, plus le taux de capture est faible. Ainsi, les taux de capture minimum de l'hiver 2008-2009 (7,93 individus/heure, n = 59 h 30) et maximum de l'hiver 2010-2011 (21,69 individus/heure, n = 20 h 45) diffèrent de façon significative (test de Mann-Whitney, p = 0,028). On peut supposer d'une part qu'il y a une réponse comportementale des oiseaux : plus le filet est ouvert longtemps, plus les oiseaux risquent de l'assimiler à un danger. Dans ce cas, il

est possible qu'ils aient tendance à éviter la mangeoire pendant les séances de bagueage, ce qui diminuerait le taux de capture. D'autre part, avec l'expérience, le filet a été ouvert à des heures plus propices : le filet est donc ouvert moins souvent mais aux heures où les oiseaux fréquentent le plus la mangeoire. Il faut donc analyser plus finement ces variations interannuelles du taux de capture.

Les hivers 2010-2011 et 2011-2012 qui ont des temps de sessions comparables, ont des taux de capture différents. La différence du taux de capture entre ces deux hivers n'est pas significative (test de Mann-Whitney, p = 0,175) mais

Fréquentation hivernale d'une mangeoire

On peut penser qu'il y a eu plus d'oiseaux à la mangeoire durant l'hiver 2010-2011 que durant celui de 2011-2012. Même si les résultats ne sont pas significatifs sur notre site, cette méthode de baguage permet sans doute de révéler des variations réelles de fréquentation et d'abondance des oiseaux en hiver.

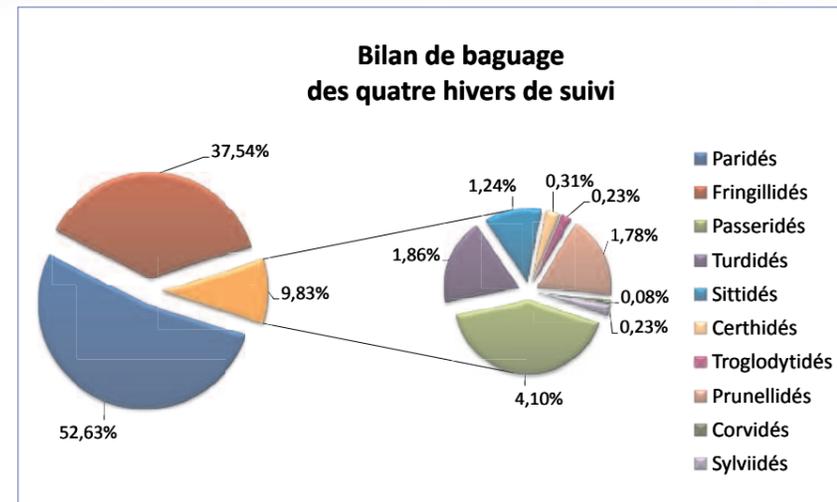


Figure 3 : proportions des différents groupes d'espèces baguées pour les quatre hivers de suivi SPOL mangeoire.

La présence des oiseaux à la mangeoire est également variable au cours de l'hiver (figure 2). Les mois de novembre, décembre et janvier sont les mois où la fréquentation à la mangeoire reste la plus importante. En revanche, février semble être le mois où la fréquentation à la mangeoire est la plus faible, bien que la différence du taux de capture avec les autres mois n'est pas significative (test de Kruskal-Wallis, $p = 0,143$). On peut expliquer cette tendance par la mortalité hivernale ou les mouvements de fuite liés aux fluctuations climatiques. En mars, les ressources dans le milieu naturel sont plus rares et les premiers mouvements migratoires sont amorcés, ce qui peut expliquer le léger retour des oiseaux à la mangeoire.

5. Bagueage : analyse par espèces

5.1 Résultats du baguage des quatre hivers de suivi

Concernant uniquement les oiseaux bagués, le total est de 1 292 oiseaux appartenant à 24 espèces.

Deux groupes dominent l'ensemble des baguages de ces quatre hivers (figure 3) : les paridés, 52,63 % des effectifs bagués pour 4 espèces (Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Mésange noire) et les fringillidés avec 37,54 % des oiseaux bagués pour 8 espèces (Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Tarin des aulnes, Pinson du nord, Pinson des arbres, Serin cini, Grosbec casse-noyaux et Sizerin flammé).

Les autres groupes capturés sont nettement moins représentés (figure 3). Les Passeridés (Moineau domestique), les Prunellidés (Accenteur mouchet), les Turdidés (Rougegorge familier, Merle noir) ainsi que les Sittidés (Sittelle torchepot) ne dépassent pas les 4,5 % d'oiseaux bagués. Loin derrière, avec moins de 1 % du total d'oiseaux bagués, on trouve les Certhidés (Grimpereau des jardins), les Troglodytidés (Troglodyte mignon), les Sylviidés (Roitelet triple-bandeau, Roitelet huppé et Pouillot véloce) et enfin le groupe des Corvidés (Geai des chênes). Ces derniers groupes correspondent à des captures accidentelles, ces espèces n'étant pas attirées par la mangeoire.

Il est difficile de décrire le profil type de la fréquentation des oiseaux à la mangeoire pendant un hiver car durant les 4 années de suivi, aucun ne se ressemble, ni en termes de proportion des différents groupes bagués (hors Fringilles

PHOTO 2 : GROSBEC CASSE-NOYAUX ET VERDIER D'EUROPE SE NOURRISSANT AU PIED DE LA MANGEOIRE. (E. BOUZENDORF).



Fréquentation hivernale d'une mangeoire

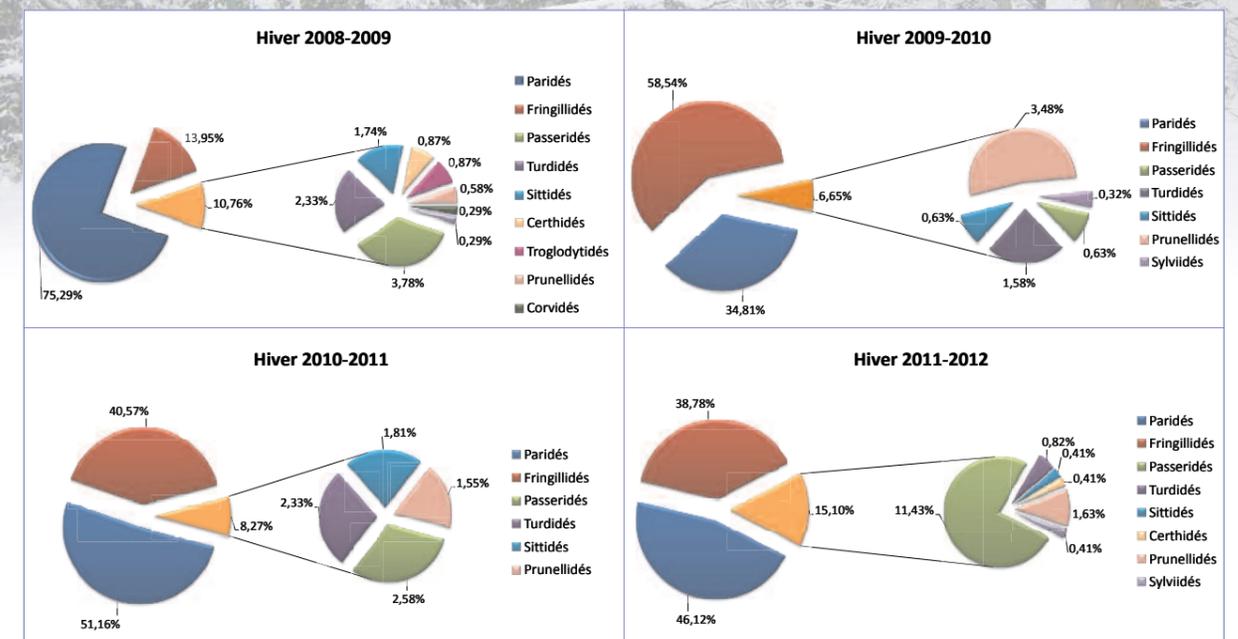


Figure 4 : proportion des différents groupes bagués au cours des quatre hivers de suivi SPOL mangeoire.

et mésanges), ni en terme de diversité d'espèces ou en nombre d'oiseaux (figure 1).

L'hiver 2008-2009 est marqué par le passage d'une grande diversité de passereaux à la mangeoire avec pas moins de 19 espèces baguées. Cet hiver a été également marqué par l'invasion d'espèces forestières que l'on a retrouvées à la mangeoire (Grosbec casse-noyaux (photo 2), Mésange noire, Sizerin flammé, Geai des chênes) (GOUSSET-BOUZENDORF, 2010).

Au point de vue du climat, l'hiver 2010-2011 est marqué par l'arrivée précoce du froid qui s'est invité dès la fin du mois de novembre 2010 (déficit de près de 10 °C le dernier jour du mois). Le mois de décembre 2010 restera certainement dans les mémoires avec des conditions hivernales qui se sont maintenues une bonne partie du mois marqué par des chutes neiges fréquentes et parfois abondantes. Ces conditions météorologiques difficiles conduisent les oiseaux à fréquenter la mangeoire en nombre (figure 1). En revanche, les captures sont peu diversifiées avec seulement 6 groupes représentés (figure 4). Un autre fait marquant de cet hiver est l'invasion de Pinsons du Nord (photo 3) qui ont dû fuir les conditions climatiques encore plus rudes dans les pays nordiques où ils hivernent habituellement. Cette invasion pourrait également s'expliquer par des mouvements de

dispersion du fait d'un bon succès de la reproduction au printemps précédent.

Le début de l'hiver 2011-2012 est très doux et très pluvieux mais une vague de grand froid a marqué le mois de février empêchant



PHOTO 3 : BAGUAGE D'UN MÂLE DE PINSON DU NORD, LE 22 JANVIER 2011. (E. ET F. BOUZENDORF).

d'ouvrir les filets. Ce début d'hiver très doux n'a pas conduit les oiseaux à se rapprocher des mangeoires ; de ce fait, peu de captures ont été effectuées (figure 2). Toutefois, lors de cet hiver, 3 nouvelles espèces ont été capturées : Mésange à longue queue, Pouillot véloce ainsi que 12 Serins cini (photo 4).



PHOTO 4 : BAGUAGE SIMULTANÉ D'UN TARIN DES AULNES (À GAUCHE) ET D'UN SERIN CINI (À DROITE). À NOTER QUE LA DIFFÉRENCIATION ENTRE CES 2 ESPÈCES N'EST PAS SI ÉVIDENTE À FAIRE. LE 3 MARS 2012. (E. ET F. BOUZENDORF).

5.2. L'hiver 2009-2010 marqué par la présence importante de Fringillidés et l'absence de Paridés

La dominance des Paridés par rapport aux Fringilles se retrouve pratiquement chaque hiver (figure 4). Une exception toutefois est à noter lors de l'hiver 2009-2010 où les Fringilles ont été majoritaires avec 59,05 % des baguages contre 34,38 % pour le groupe des Paridés.

En 2009-2010, le groupe des Fringillidés n'est représenté que par 4 espèces (tableau 3) : Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Tarin des aulnes et Pinson des arbres contre 6 espèces lors des hivers 2008-2009 et 2010-2011 et 5 espèces pour l'hiver 2011-2012. Malgré la faible diversité des Fringillidés durant cet hiver, le pourcentage élevé de ce groupe est dû uniquement à la fréquentation importante à la mangeoire des Chardonnerets élégants (photo 5) et des Tarins des aulnes (photo 6) (respectivement 82 et 36 individus bagués).

La surfréquentation des Chardonnerets élégants à la mangeoire peut s'expliquer en partie par la présence de fortes précipitations neigeuses rendant l'accès aux graines dans la nature très difficile (photo 7). Quant aux Tarins des aulnes,

on peut supposer qu'il y a eu un plus grand hivernage dans notre région du fait de cet hiver rigoureux ou que leur abondance est liée à un bon succès reproducteur de l'espèce.

À l'inverse, les mésanges sont peu venues à la mangeoire cet hiver-là. En effet, seulement



PHOTO 5 : FORTE FRÉQUENTATION DES CHARDONNERETS ÉLÉGANTS AU PIED DE LA MANGEOIRE, LE 10 JANVIER 2010. (E. BOUZENDORF).

Espèces	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Verdier d'Europe	8	68	72	70
Chardonneret élégant	14	78	45	11
Tarin des aulnes	7	36	4	1
Pinson du nord			25	
Pinson des arbres	11	3	4	1
Grosbec casse-noyaux	7		7	
Serin cini				12
Sizerin flammé	1			
Total	48	185	157	95

Tableau 3 : nombre de Fringillidés bagués au cours des quatre hivers de suivi SPOL mangeoire.



PHOTO 6 : TARIN DES AULNES CAPTURÉ ET BAGUÉ LE 28 JANVIER 2010 (E. ET F. BOUZENDORF).



PHOTO 7 : DÉCEMBRE 2009, UNE COUCHE NEIGEUSE RECOUVRE LA VÉGÉTATION, EMPÊCHANT L'ACCÈS AUX GRAINES POUR DE NOMBREUX OISEAUX. (E. BOUZENDORF).

64 Mésanges charbonnières et 41 Mésanges bleues ont été baguées (tableau 4).

L'association CHENE réalisant un SPOL mangeoire en Seine-Maritime a également noté un important effectif de Verdiers d'Europe et très peu de Mésanges charbonnières et bleues, sans pour autant y trouver une explication (C. BLAIZE & D. HÉMERY, in press) :

6. Contrôles : estimation de la fidélité au site

6.1. Taux de contrôle

Afin d'analyser la fidélité au site d'hivernage, on peut s'intéresser aux contrôles. Les espèces dont le nombre d'individus bagués était

supérieur à 10 ont été les seules retenues. Ainsi le Merle noir, le Grimpereau des jardins et la Mésange noire n'ont pas été pris en compte. Pour connaître le taux de contrôle, le pourcentage d'individus contrôlés au moins une fois parmi tous les individus bagués d'une même espèce a été calculé (figure 5).

Les espèces les plus nombreuses sur le site de baguage comme la Mésange charbonnière, la Mésange bleue, le Chardonneret élégant ou le Verdier d'Europe, ne sont pas forcément celles qui présentent les taux de contrôle les plus élevés. Ces espèces présentent donc un taux de renouvellement important et peu d'individus restent sur le site.

Espèces	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Mésange charbonnière	121	64	121	61
Mésange bleue	128	41	74	48
Mésange nonnette	7	5	3	2
Mésange noire	3			
Mésange à longue queue				2
Total	259	110	198	113

Tableau 4 : nombre de Paridés bagués au cours des quatre hivers de suivi SPOL mangeoire.

Le Moineau domestique est un cas à part. En effet, son taux de contrôle est faible et pourtant cette espèce réalise très peu de mouvements hivernaux. Il n'a pas été rare d'observer des individus bagués dans le

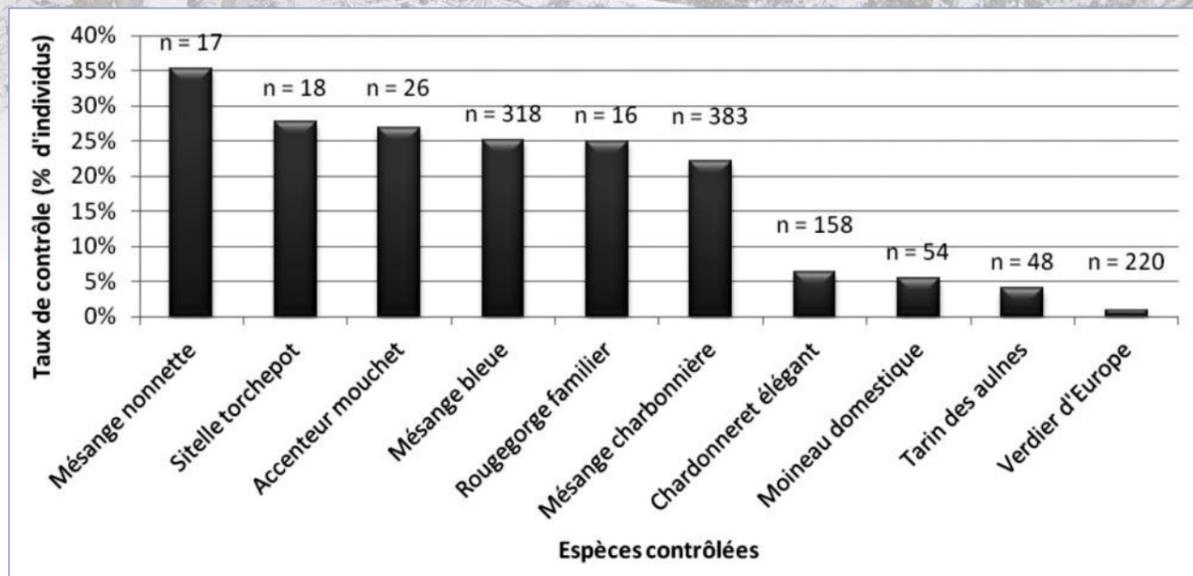


Figure 5 : Taux de contrôle d'individus contrôlés au moins une fois parmi les individus bagués d'une même espèce. Les chiffres indiqués au-dessus des colonnes représentent le nombre d'individus capturés par espèce.

village pendant tout l'hiver mais en réalité l'espèce est connue pour ne pas se laisser reprendre facilement dans un filet.

6.2. Durée de port de bague et fidélité au site

Pour savoir si les individus contrôlés sont fidèles au site pendant un même hiver ou d'un hiver sur l'autre, la date maximale de contrôle a été retenue, c'est-à-dire la date de dernière capture. À partir de là, la durée de port de bague a pu être calculée. Cette durée de port de bague a permis de savoir si l'oiseau a été recapturé au plus tard au cours du même hiver (contrôle intra-hiver), ou lors d'un des autres hivers (contrôle inter-hiver) (figure 6).

On peut donc observer que la majorité des individus contrôlés (81,43 %) l'étaient au cours du même hiver. Mais certains individus sont revenus à la mangeoire les hivers suivants (12,86 %), 4,76 % deux hivers après et 0,95 % quatre hivers après leur baguage. La fidélité d'un hiver sur l'autre diminue donc progressivement.

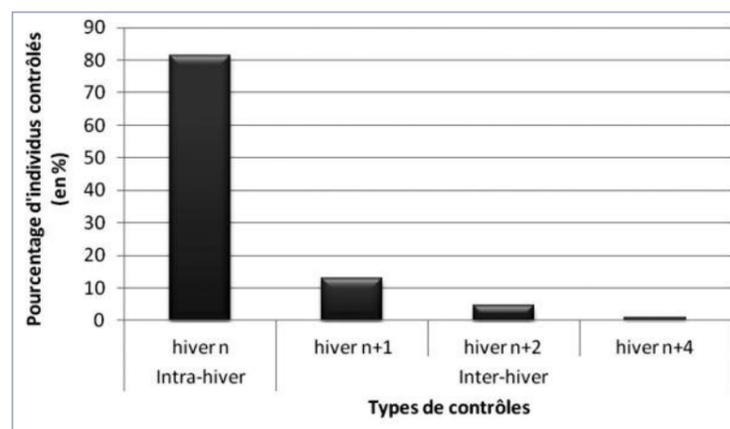


Figure 6 : fidélité au site de baguage.

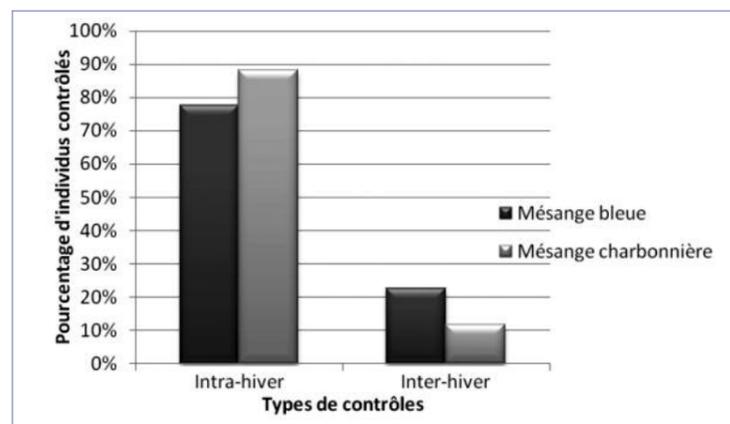


Figure 7 : fidélité au site. Comparaison entre la Mésange bleue et la Mésange charbonnière.

Les Mésanges charbonnières et bleues sont les espèces les plus abondantes sur le site (tableau 2); il est donc intéressant d'analyser leur fidélité au site (figure 7). Les Mésanges bleues et charbonnières sont recapturées le plus souvent au cours du même hiver. Mais quelques individus des 2 espèces ont été tout de même contrôlés les hivers suivant leur baguage.

Le taux de contrôle inter-hivernal est un peu plus important chez la Mésange bleue : 23 % des Mésanges bleues contrôlées contre 12 % chez la Mésange charbonnière (χ^2 , $p = 0,066$, $ddl = 1$). De plus, 8 Mésanges bleues ont été contrôlées 2 hivers après leur baguage et un individu 4 hivers après. Aucune Mésange charbonnière n'a, par contre, dépassé le cap de 2 hivers successifs.

De plus, malgré la différence peu significative (χ^2 , $ddl = 1$, $p = 0,07$), on peut noter que la Mésange bleue présente un taux de contrôle intra-hivernal plus important que la Mésange charbonnière. Pourtant, cette dernière est plus présente sur le site (tableau 2).

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces phénomènes : une plus grande fidélité au site d'hivernage chez la Mésange bleue et un meilleur taux de survie annuel pour cette espèce.

Enfin, la Mésange nonnette présente un taux de contrôle nettement supérieur à ceux des charbonnières et bleues : est-ce le résultat d'une plus grande piègeabilité, se laissant plus facilement prendre dans le filet (A. SAUVAGE, in press), ou l'expression d'une extrême fidélité au site d'hivernage ?

Conclusion

Le SPOL mangeoire 2011-2012 a sûrement été tronqué par un début d'hiver doux n'attirant que peu d'oiseaux à la mangeoire. Il peut être décevant de ne pas avoir pu intervenir plus sou-

vent en février (beaucoup de mouvements migratoires) mais les conditions de grand froid ont empêché d'ouvrir le filet autant que souhaité. Cet hiver, une nouvelle fois, ce sont les paradis qui représentent la majorité des captures suivies par les fringillidés et les passéridés.

Globalement, les taux de contrôles élevés durant ces quatre hivers, pour les Mésanges charbonnières, les Mésanges bleues, les Rougegorges familiers et les Accenteurs mouchet montrent que les oiseaux de ces populations n'effectuent que peu de déplacements hivernaux. Les fringillidés, eux, arrivent en nombre, dès janvier, et stationnent moins longtemps sur le site. En effet, ces populations affichent un fort renouvellement de leurs effectifs comme en témoignent les taux de contrôles très faibles. Peut-être ne font-ils que reconstituer leur réserve graisseuse, sur une courte période, avant de poursuivre leur route ?

Cette quatrième année de suivi a apporté des informations complémentaires de celles obtenues les années précédentes. Comme tout programme de baguage, le SPOL mangeoire n'a de sens et d'intérêt que sur du long terme et il est donc important de pérenniser ce suivi. Ce programme sera donc poursuivi l'hiver prochain.

Au vu des observations répétées cet automne d'invasion d'espèces forestières (Geai des chênes, Mésange noire et Sittelle torchepot), l'hiver prochain pourrait bien ressembler à celui de 2008-2009 où ce même phénomène avait amené ces espèces en nombre aux mangeoires.

ÉMELINE GOUSSET-BOUZENDORF.

Bibliographie

- GOUSSET BOUZENDORF, E. 2010. Suivi hivernal des oiseaux sur une mangeoire de l'Yonne. *Le Moyen-Duc* 19: 36-48.

Nouvelle contribution à la connaissance de la biologie de l'Hirondelle rustique dans l'Yonne



Hirondelle rustique prise dans une poche d'un filet (PHOTO PIERRE GERMOND).

Introduction

EN FRANCE, l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* figure au 11^e rang des espèces les plus répandues de notre pays (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994 ; ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Néanmoins, elle subit un lent déclin de ses effectifs nicheurs depuis le début des années 1960, qui s'accroît depuis les années 1970 du fait principalement de la modification de l'agriculture.

Depuis longtemps, en effet, les hirondelles sont intimement liées à l'homme. Ce lien aux hommes et à leur habitat a été traité dernièrement (DAGNAS, 2010). Le présent article s'attachera plutôt à analyser les paramètres liés à la reproduction de l'espèce sur la zone d'étude considérée et notamment les données biométriques avec une comparaison au niveau des connaissances rapportées par la littérature. Il traitera également des aspects liés à l'émancipation des jeunes en lien avec leur nouveau statut d'adulte nicheur mais également dans leur comportement pré-migratoire automnal.

Matériel et méthode

Cette étude se place dans le cadre d'un travail scientifique par le baguage, sous l'égide du CRBPO (Centre de recherches par le baguage sur les populations d'oiseaux) lié au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), programme décliné sur le plan européen sous le terme Euring swallow project. Cette étude se déroule depuis juillet 2002, mais c'est en juin 2004 que le baguage a été pleinement effectif après une phase de prospection et de recensement des sites à étudier (DAGNAS, 2004).

Cette étude prend pour cadre le pays de Puisaye situé à l'ouest du département de l'Yonne (89). Il s'agit d'une petite région naturelle qui débordé dans le département de la Nièvre (58). Les communes concernées sont : Saints-en-Puisaye, Saint-Sauveur-en-Puisaye et Moutiers-en-Puisaye. Elles représentent une superficie de 91 km² (DAGNAS, 2010). L'altitude moyenne est de 250 mètres avec peu de variations (212-311 m). De façon générale, la Puisaye se caractérise par un paysage de type bocager avec des prairies compartimentées par un boisement omniprésent, en grande partie feuillu. Le bourg de Saint-Sauveur-en-Puisaye est le plus important.

L'objectif de cette étude a été d'étudier la reproduction puis la migration de l'espèce. Pour la nidification, les poussins ont été bagués au nid et les adultes capturés au filet de type japonais de 12 mètres ou de 3 mètres de longueur selon les ouvertures des locaux où nichent les oiseaux. Les adultes sont pris lorsqu'ils ressortent des bâtiments. Ils viennent se prendre dans les poches des filets tenus par des personnes situées à chaque perche aux extrémités des filets. Ils sont ensuite démaillés. Deux cas se présentent alors :

- Soit l'oiseau n'est pas porteur d'une bague. Il est alors équipé, au tarse, d'une bague métallique qui comporte un numéro identifiant unique. Celle-ci est fournie exclusivement par le CRBPO. Il s'agit alors d'un "bagueage". Le sexe et l'âge sont déterminés dans la mesure du possible. Des mesures biométriques sont ensuite effectuées : la longueur de l'aile pliée et des filets de la queue, l'état sexuel (nicheur ou non), l'estimation de l'adiposité au niveau de la fosse claviculaire et la masse prise à l'aide de pesons précis à 0,5 g près. Toutes les infor-

mations collectées sont adressées en fin de saison de baguage au CRBPO qui les centralise sous la forme d'une base de données nationale.

- Soit l'oiseau capturé possède déjà une bague au tarse. Dans ce cas, le numéro est relevé ainsi que le nom du centre de baguage (Muséum Paris pour la France). Il s'agit alors d'un "contrôle" qui permet de retrouver l'histoire de vie de l'oiseau avec les paramètres du baguage d'origine. Les mesures précédemment citées sont également effectuées.

Pour la migration post-nuptiale, des filets ont été tendus au sein de la roselière de la queue de l'étang de Moutiers. Le chant du mâle est diffusé et les hirondelles se prennent au moment de former un dortoir. Les deux cas précédents se retrouvent alors.

Résultats

Entre le 12 juillet 2002 et le 16 septembre 2009, 2 646 Hirondelles rustiques ont été baguées dont 684 adultes et 1 962 poussins et oiseaux de première année. 550 adultes et 1 059 poussins ou oiseaux de première année ont été bagués en période de nidification et 134 adultes et 903 oiseaux d'un an l'ont été en période de migration postnuptiale.

Les contrôles

Le taux de contrôle global est de 13,8 % chez les adultes et de 1,4 % chez les poussins, ce qui est faible (nombre d'oiseaux contrôlés par rapport au nombre d'oiseaux bagués).

Pour les tranches d'âges +1A et +3A, on a davantage de probabilité de contrôler un mâle qu'une femelle. Les effectifs réduits des autres classes d'âge ne permettent pas de dégager des tendances fortes.

Reproduction de l'Hirondelle rustique dans l'Yonne

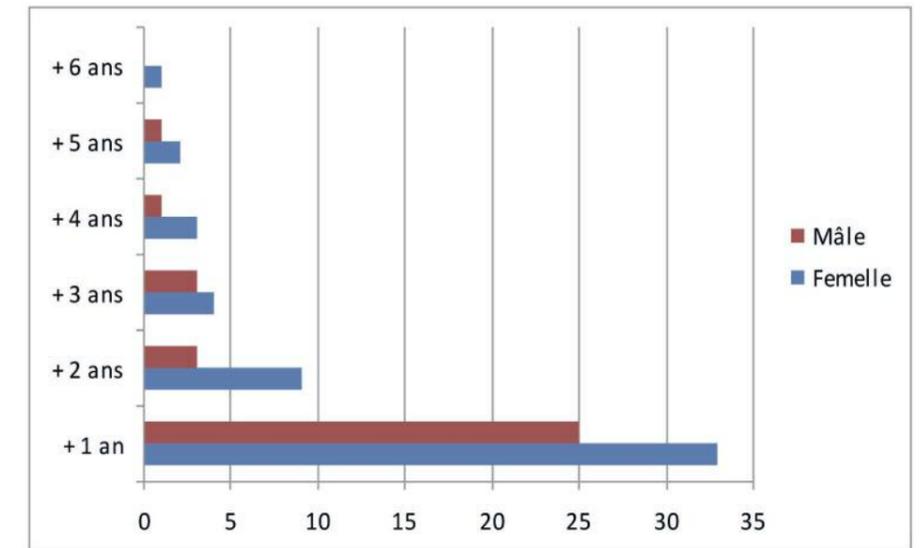


Figure 1 : demi-pyramide des âges des contrôles des poussins.

Le nombre de contrôles décroît quand l'âge des oiseaux augmente. Il y a une nette cassure au-delà de 1 an, donc avec des oiseaux qui sont dans leur deuxième année civile. On peut invoquer la mortalité mais également un phénomène de mise en réserve d'oiseaux de première année en Afrique.

Parmi les contrôles d'adultes, 13 individus ont été contrôlés plusieurs fois. 7 oiseaux l'ont été à +2A puis +3A. 4 oiseaux à +4A puis +5A et 1 autre à +2A puis +4A. L'oiseau le plus âgé bagué adulte avait plus de 6 ans lors du contrôle en 2009. Enfin, 2 adultes ont été contrôlés dans la roselière de Moutiers, les 20 août et 9 septembre 2009. Ils étaient nicheurs sur deux sites différents.

Deux poussins sont contrôlés la même année dans la roselière de Moutiers avant leur départ en migration et tous deux le 3 septembre 2009. Ces deux derniers étaient nés sur des sites différents. Un poussin né sur le site des Metz est contrôlé nicheur l'année suivante sur le même site. Il s'agit d'un mâle. Un autre mâle né sur le site du Moulin de Vanneau est contrôlé 3 ans plus tard nicheur sur le même site.

Un seul contrôle étranger des hirondelles baguées en nidification sur la zone d'étude a été effectué. Il s'agit d'un poussin bagué sur le site des Cholins, le 3 juin 2003, et contrôlé en Espagne, à Tarragone, le 1^{er} octobre 2003. Il a été pris après 120 jours de vie et avait parcouru 784 km.



Succès de la reproduction

Toutes les nichées, confondues sur la période considérée (n=264), sans différenciation de l'ordre et complètement suivies ont donné la répartition suivante :

- nichées à 2 poussins : 0,4 % ;
- nichées à 3 poussins : 11 % ;
- nichées à 4 poussins : 25,4 % ;
- nichées à 5 poussins : 46,8 % ;
- nichées à 6 poussins : 16,4 %.

Aucune nichée à un seul poussin n'est notée. Les nichées à 5 poussins sont majoritaires. C'est ensuite les nichées à 4 poussins puis à 6 poussins.

La productivité moyenne sur l'ensemble de la période est de 5,79 %. Elle varie selon les années de 5,64 % en 2004 à 5,95 % en 2009. Globalement, c'est toujours le succès des deuxièmes nichées qui est le meilleur et ce, avec constance. Les années où les conditions météorologiques sont difficiles au printemps voient les premières nichées partielles. C'est cette première nichée qui semble subir avec le plus d'intensité les aléas dus aux pressions du milieu et du climat. Les troisièmes nichées sont toujours réduites mais d'autant plus lorsque le temps est perturbé sur la fin de l'été.

La productivité est entravée par les conditions météorologiques mais également par la

prédation que subissent les couvées et aussi les adultes.

Mesures biométriques générales

L'objectif est de les comparer à la littérature existante et de chercher des spécificités.

Concernant la nidification

La mesure d'aile pliée

En période de nidification, la longueur d'aile des mâles adultes est en moyenne de 123,72 mm (n=232) et celle des femelles de 121,78 mm (n=291) (tableau 1). Cette différence entre les deux sexes est significative (U=20804,5 ; ddl=1 ; p<0,0001).

La masse

En période de nidification, la masse corporelle des mâles adultes est en moyenne de 18,509 g (n=231) et celle des femelles de 18,893 g (n=291) (tableau 2). Cette différence entre les deux sexes est significative (U=38289,5 ; ddl=1 ; p=0,005).

Les filets

On appelle filets, la différence de longueur entre les deux rectrices externes qui sont allon-

Échantillon	Nombre	Moyenne	Écart type	Minimum	Maximum
LP Fem. + 1 A nidification	291	121,784	2,786	110,000	131,000
LP mâle + 1 A nidification	232	123,724	2,597	116,000	130,000

Tableau 1 : comparaison des mesures de longueur d'aile mâles-femelles adultes.

Échantillon	Fréquence	Moyenne	Écart type	Minimum	Maximum
MA Fem. + 1 A nidification	291	18,893	1,532	15,000	23,000
MA mâle + 1 A nidification	231	18,509	1,184	16,000	22,000

Tableau 2 : comparaison des masses mâles-femelles adultes.

Échantillon	Fréquence	Moyenne	Écart type	Minimum	Maximum
FI Fem. + 1 A nidification	255	26,235	4,377	12,000	43,000
FI mâle + 1 A nidification	219	42,301	8,440	22,000	78,000

Tableau 3 : comparaison de la longueur des filets mâles-femelles adultes

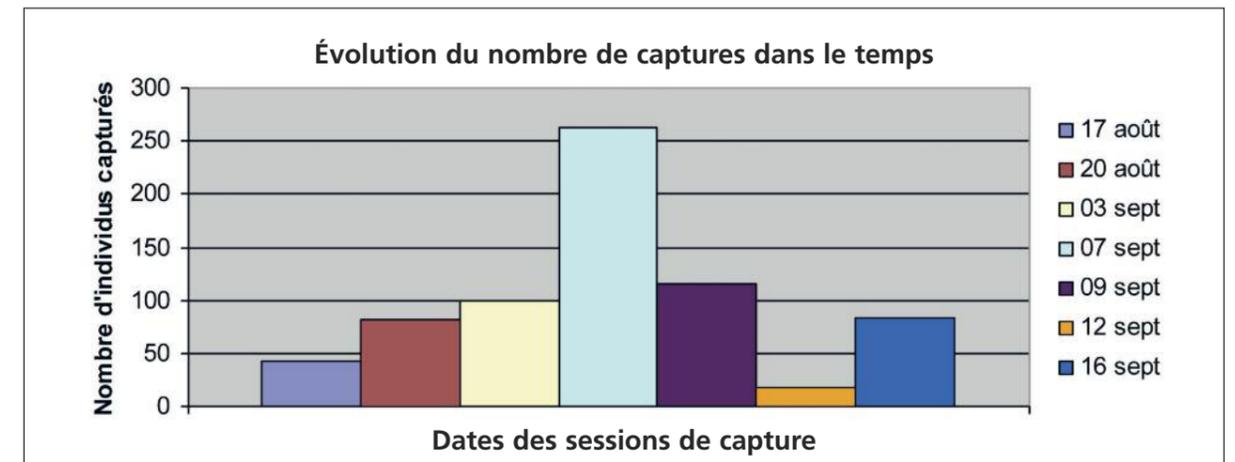


Tableau 4 : évolution des captures en migration de l'année 2009.

gées et celles qui leur sont immédiatement internes. La mesure retenue a toujours été la plus grande des deux car il existe parfois une différence de longueur au niveau des rectrices externes. Pour certains oiseaux, les rectrices usées n'ont pas permis la prise de mesure.

En période de nidification, la longueur des filets des mâles adultes est en moyenne de 42,301 mm (n=219) et celle des femelles de 26,235 mm (n=255) (tableau 3). Cette différence entre les deux sexes est significative (U=2207056 ; ddl=1 ; p<0,0001).

Concernant la migration post-nuptiale

Les captures en migration se sont effectuées au sein de la roselière de la queue de l'étang de Moutiers, de la mi-août à la mi-septembre. Sur la période considérée, les sessions ayant donné lieu à des captures de l'espèce se sont étendues entre le 12 août et le 16 septembre.

L'année 2009 illustre bien l'évolution dans le temps des effectifs capturés. Les années antérieures suivaient le même schéma même si elles avaient donné lieu globalement à moins de captures.

Le pic de capture se situe le 7 septembre 2009 (tableau 4). En 2003, il se situait le 6 septembre et en 2007, le 8 septembre, années les plus significatives.

Sur la période considérée, 1 146 oiseaux ont été capturés avec une forte prédominance des juvéniles qui représentent 78 % des captures.

En dehors des quatre autocontrôles effectués dans la roselière de Moutiers, aucun autre contrôle d'un oiseau bagué en France n'a été effectué sur la période considérée. Un seul contrôle étranger a été effectué. Il s'agit d'un oiseau bagué le 11 août 2003, à Elburg, aux Pays-Bas et repris dans la roselière le 11 septembre 2003. Il s'agissait donc d'un juvénile de l'année qui avait parcouru 572 km. Elburg est situé à peu près au centre de ce pays et donne sur une baie débouchant sur la mer du Nord.

La masse

En période de migration, la masse corporelle des adultes est en moyenne de 21,287 g (n=246) et celle des juvéniles de 19,813 g (n=842) (tableau 5). Cette différence entre adultes et jeunes de l'année est significative (U=147263,5 ; ddl=1 ; p<0,0001).

Échantillon	Fréquence	Moyenne	Écart type	Minimum	Maximum
MA Fem. + 1 A migration	246	21,287	2,045	16,000	26,300
FI mâle + 1 A migration	842	19,813	1,771	15,000	25,800

Tableau 5 : comparaison des masses adultes-oiseaux de première année.



Sortie de filet des hirondelles capturées en migration
(PHOTO PIERRE GERMOND).

Discussion

Le déséquilibre des contrôles en faveur des mâles pour les classes d'âge +1A est conforme au fait que, selon ce qui est généralement admis, ils se dispersent moins que les femelles. Ensuite, le nombre de captures est moins important et la prédominance des femelles peut attester du caractère impératif de la reproduction qui augmente la probabilité de les capturer.

Les contrôles d'adultes dans la roselière de Moutiers valident l'hypothèse de l'utilisation locale de ce site avant le départ en migration. Les Hirondelles rustiques ont été contrôlées fin août et début septembre. Ceci permet de faire l'hypothèse que les oiseaux locaux partent en migration avant la mi-septembre. Un seul contrôle étranger a été effectué dans la roselière, il s'agit d'un juvénile provenant d'Elburg, au Pays-Bas. Cette information est intéressante car elle donne une indication sur le trajet migratoire suivi par des oiseaux nordiques et on aurait pu s'attendre, au vu de la situation de cette ville située au bord de la mer du Nord, à ce qu'ils suivent plutôt la côte. De même, ceci nous informe que cette roselière de taille plutôt réduite représente tout de même un intérêt migratoire international pour cette espèce.

Les contrôles de poussins sont faibles, ce qui interroge quant à leur dispersion. Par ailleurs, un mâle a été contrôlé nicheur sur le site où il est né. Un autre mâle a été contrôlé nicheur sur son site de naissance mais trois années plus tard. Ceux-ci sont des exceptions mais il est admis dans la littérature que quelques cas existent chez les mâles qui se disperseraient moins que les femelles (JARRY, *comm. pers.*). Ceci n'existerait donc pas chez celles-ci. Ce phénomène biolo-

gique est destiné à éviter les problèmes de consanguinité et de dégénérescence de l'espèce. Nous sommes donc bien dans ce cas de figure. Le fait que moins de poussins aient été contrôlés dans leur deuxième année a été cité par JARRY (1980) qui, avec un échantillon supérieur en contrôle, avait fait le constat d'un faible taux de contrôles sur la deuxième année. L'hypothèse la plus probable résiderait dans l'existence d'un contingent qui resterait en "réserve" en Afrique et serait constitué d'oiseaux de première année qui ne nicheraient donc pas l'année suivant leur naissance. Ce groupe estivant en Afrique constituerait un volant de population échappant aux sélections de la migration et qui permettrait aux populations nicheuses de se reconstituer plus rapidement en cas d'aléas climatiques, migratoires ou lors du séjour européen. Enfin, deux poussins contrôlés dans la roselière de Moutiers en septembre montrent qu'ils utilisent également ce site avant leur départ en migration. Ces deux oiseaux ont été contrôlés tout début septembre et ne l'ont plus été par la suite, ce qui conforte l'hypothèse d'un départ en migration des oiseaux locaux avant la mi-septembre. Le seul poussin contrôlé sur un site différent de son site de naissance est une femelle contrôlée à 6,625 km de son lieu de naissance. Le déplacement s'est effectué plein ouest. JARRY (1980) nous indique que les mâles reviennent nicher sur des sites assez proches de leur lieu de naissance dans un rayon maximum de 5 km alors que les femelles peuvent s'éloigner jusqu'à 28 km et peut être plus. Cette femelle est revenue au-delà de 5 km mais tout de même à proximité de cette distance.

Le seul oiseau bagué dans la zone d'étude et contrôlé à l'étranger est un poussin pris à



Pose d'une bague sur une Hirondelle rustique
(PHOTO PIERRE GERMOND).



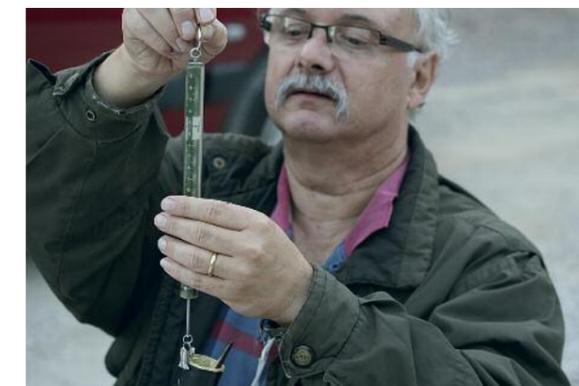
Tarragone, en Espagne, dans le parc naturel du delta de l'Ebre, au niveau du canal Vell. Tarragone est située au nord-est de l'Espagne, au sud de Barcelone, au bord de la mer Méditerranée. Il est donc possible que cet oiseau ait rallié l'est des Pyrénées puis suivi la côte pour descendre vers l'Afrique.

La taille des nichées est majoritairement de 5 poussins puis de 4 sur la zone d'étude. Ce résultat a déjà été obtenu en Moselle (MEGUIN, 1990). En 1988, celui-ci obtenait un pourcentage de 51,37 % pour les nichées de 5 poussins contre 46,8 % pour notre étude. Pour les nichées à 4 poussins, il obtenait cette même année 25,05 % contre 25,4 % sur la zone d'étude. Pour les nichées à 6 poussins, il indiquait 14,44 % contre 16,4 nous concernant. Il notait des différences inter-annuelles, ce qui est également le cas pour l'Yonne bien que nos chiffres restent voisins de cette référence.

Concernant la productivité moyenne en poussins de la période sur la zone considérée qui est de 5,79 % sur la zone d'étude, elle semble être à même de permettre une stabilité de la population. JARRY (1980) avait estimé, pour des populations de Seine-et-Marne, une productivité nécessaire de 6 poussins. Des données analogues avaient été obtenues en Pologne en 1967 (in JARRY, 1980). D'autres auteurs avaient estimé que ceci était possible avec un chiffre de 4,42 jeunes à l'envol, mais ceci est fortement lié au taux de survie durant la première année d'existence. Un taux de survie situé entre 18 % et 26 % semble nécessaire selon des études antérieures (JARRY, 1980; HEMERY *et al*, 1979).

Au sujet des mesures biométriques, les mesures d'aile pliée sont en moyenne de 123,72

mm (n=232) pour les mâles. Ceci est légèrement inférieur aux mesures citées dans la littérature (SÉRIOT ET ALVÈS, 2002) qui donne une moyenne autour de 124,4 mm pour les mâles. Cette mesure est de 121,78 mm pour les femelles (n=291) ce qui est conforme à ce que citent ces auteurs qui donnent une moyenne autour de 121,8 mm. Lors de notre première publication avec un échantillon moindre (DAGNAS, 2004), les moyennes étaient de 123,3 mm pour les mâles et de 121,3 mm pour les femelles.



Pesée d'une Hirondelle rustique
(PHOTO PIERRE GERMOND).

Dans un cas comme dans l'autre, l'augmentation de la taille de l'échantillon a rapproché les mesures des moyennes citées par la littérature. La différence mâles-femelles est significative, ce qui correspond aux données de la littérature.

La mesure moyenne des filets des mâles est de 42,301 mm (n=219). En 2004, cette moyenne avait été établie avec un échantillon plus réduit à 46,4 mm. L'augmentation de l'effectif a affiné les résultats à la baisse. Pour les femelles, la moyenne est de 26,235 mm (n=255). En 2004, les résultats obtenus étaient de 20,9 mm. Cette fois-ci, l'augmentation du nombre de captures a affiné les mesures vers le haut. La longueur de filet la plus importante notée chez un mâle a été de 78 mm. Cet oiseau de +1A avait été mesuré à 74 mm le 5 août 2007 et contrôlé le 8 juin 2008 à 78 mm. La mesure la plus élevée relevée derrière celle-ci est de 64 mm. La longueur des filets a son importance car il est admis que les femelles choisissent les mâles avec les filets les plus longs possibles (MOLLER, 1971 in SÉRIOT ET ALVÈS, 2002) car ceci atteste chez eux d'une bonne santé et donc d'un probable excellent succès de reproduction.



Mesure d'un filet en nidification
(PHOTO PIERRE GERMOND).



La masse des oiseaux en nidification donne une mesure de 18,509 g pour les mâles (n=231) et de 18,893 g pour les femelles (n=291). La différence est significative. On sait que les femelles prennent de la masse corporelle au moment de l'incubation, phénomène physiologique, et qu'elles la perdent ensuite régulièrement à partir du début de l'élevage des jeunes. Les mâles, quant à eux, montrent une diminution de masse corporelle constante mais dans une proportion moindre. Il n'est donc pas surprenant qu'en moyenne, la masse des femelles pendant la nidification soit supérieure à celle des mâles. La différence est de l'ordre 0,3 g.

La mesure de masse a donné lieu également à une comparaison entre les captures des adultes et celles des juvéniles en migration. Pour les adultes, elle est de 21,287 g (n=246) et pour les juvéniles de 19,813 g (n=842). Cette différence qui est significative s'explique par le fait que les adultes, de par leur expérience, acquièrent une réserve de graisse plus importante et surtout plus rapidement. Les captures vers la fin de la migration montrent des juvéniles beaucoup plus gras qu'au début de celle-ci. Cette différence existe pour les adultes mais de façon moins marquée.

Les causes d'échec des nichées repérées sur la zone d'étude sont de divers ordres. On peut citer la récupération de nids par le Moineau domestique *Passer domesticus* et également par l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*. Cette relation entre les deux espèces d'hirondelles a déjà été traitée (DAGNAS, 2010). On trouve également la prédation due au Lérot *Elyomys quercinus* repérée sur plusieurs sites et par le Chat domestique *Felix catus*. La Fouine *Martes foina* semble responsable dans au moins deux cas sur la zone d'étude. À ces causes, il faut ajouter le climat, la mort d'un ou des deux conjoints et la fermeture du local de nidification. Cette dernière cause a également été traitée (DAGNAS, 2010).

Cette étude a continué après 2009 et d'autres résultats feront l'objet d'un écrit ultérieur.

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les propriétaires de sites qui nous ont permis d'œuvrer dans leurs dépendances pour

suivre et baguer les hirondelles nicheuses. Nos remerciements vont également aux services de Voies navigables de France (VNF), propriétaire de la roselière, qui nous ont toujours autorisés à y pénétrer pour baguer les oiseaux.

Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont aidé à la réalisation de ce travail, que ce soit pendant la nidification ou la migration. Sans leur concours, rien n'aurait été possible.

Merci également au photographe qui permet d'illustrer cet article.

Merci à Sabine Mongeot pour sa demi-pyramide des âges des contrôles.

Merci à François Bouzendorf pour les calculs statistiques.

Un grand merci à Guy Jarry pour les échanges sur la connaissance de cette espèce.

PATRICK DAGNAS.

Bibliographie

- ALVES D, SÉRIOT J. 2002. Les hirondelles. Les sentiers du naturaliste. *Delachaux et Niestlé*. 180 p.
- DAGNAS P. 2004. Début de contribution à la connaissance de la reproduction de l'Hirondelle rustique, *Hirundo rustica* dans l'Yonne. *Le Moyen-Duc* n° 15. p. 3 à 12.
- DAGNAS P. 2010. Dynamique d'une population d'Hirondelle rustique dans l'Yonne. *Le Moyen-Duc* n° 19 p. 3 à 12
- HÉMERY G, NICOLAU-GUILLAUMET P, THIBAUT J-C. (1979). Étude de la dynamique des populations françaises d'Hirondelles de cheminée *Hirundo rustica* de 1956 à 1973. *L'oiseau et le RFO* n° 49 p. 213 à 230.
- JARRY G. 1980. Dynamique d'une population d'Hirondelles rustiques, *Hirundo rustica*, dans l'est de la Région parisienne. *L'oiseau et RFO*, V50, n° 3-4 p. 277 à 294.
- MEGUIN J. 1990. Les Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* de Bouligny, commune d'Arraincourt (Moselle). *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle*, 45^e cahier p. 153 à 176.
- ROCAMORA G. ET YEATMAN-BERTHELOT D. 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF-LPO. 598 p.

